



RENFORCEMENT DES SYSTÈMES SEMENCIERS

le rôle de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) dans la promotion d'un système semencier axé sur la demande



LES SEMENCES DU CHANGEMENT:

Relever les défis du commerce et de la circulation des semences en Afrique

THE AFRICAN SEED

EDITION 12 | MARS 2026

**RENFORCER
L'AVENIR
DE L'AFRIQUE,
PAR LA
GRAINE DE SEMENCE**

DES CHAMPS LOCAUX À L'IMPACT CONTINENTAL:

le parcours de Starke Ayres dans le secteur des semences africaines,

**État des lieux de la
sélection végétale et de
l'innovation en Afrique**

Scannez pour en savoir plus sur l'AFSTA





Growing Together for a Sustainable future

To ethically and sustainably grow partnerships with our people,
our customers, and our communities by ensuring affordable
access to the highest quality seeds from Africa.





Photo de couverture

Image pleine de vie d'une femme africaine souriant dans une ferme au coucher du soleil, tout en utilisant la technologie pour s'occuper de son exploitation.

Credit: Freepik AI

Nous sommes l'AFSTA

L'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) est une association à but non lucratif créée en 2000 pour défendre les intérêts des entreprises privées du secteur des semences en Afrique.

Elle est enregistrée au Kenya en tant qu'organisation internationale. À l'heure actuelle, l'Association compte environ 125 membres, parmi lesquels des entreprises de semences et des associations nationales du commerce des semences, entre autres.

Vision

Tous les agriculteurs africains ont accès à des semences de qualité pour assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique

Mission

Créer le meilleur environnement possible pour le commerce et l'innovation dans le domaine des semences de qualité, au bénéfice des membres et des agriculteurs en Afrique.

African Seed Trade Association (AFSTA)

Commodore Office Suites, 7th Floor, Suite 7D, Kindaruma Road
P.O. Box 2428 – 00202, Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 242 9017 and +254 20 2502495
Email: afsta@afsta.org, Website: www.afsta.org

Conception et mise en page du magazine par www.bigarttagroup.com

Dans cette Edition



08

enforcer l'avenir de l'Afrique, par la graine de semence



20

Des champs locaux à l'impact continental



42

Développer les systèmes semenciers de manière responsable



34

Les semences qui ont tout changé: l'histoire à succès des OGM au Nigeria

14

Le secteur semencier sudafricain: un pilier continental pour le progrès agricole

16

Renforcer le secteur des semences: leadership et vision chez SANSOR

24

Seeds of Change: Tackling the Challenges of Seed Trade and Movement in Africa

26

État des lieux de la sélection végétale et de l'innovation en Afrique

30

Transformer les systèmes semenciers pour une Sécurité alimentaire en Afrique

40

Cultiver le leadership: les femmes, les jeunes et l'avenir des systèmes semenciers dans le nord du Ghana

58

TASAI: Les semences du changement en Somalie et au Cameroun



Lé Secrétariat de l'AFSTA

Lé Secrétariat de l'AFSTA 2026



De gauche à droite

1. **Mercy Bor** - Head of Finance and Administration
2. **Samuel Muchiri** - ICT and Protocol Officer
3. **Dr. Yacouba Diallo** - Secretary General

4. **Kennedy Mangwana** - Technical Manager
5. **Linda Mbaisi** - Lead Communications, Advocacy and Outreach



À la tête de l'Association de l'industrie semencière Africaine :

entretien exclusif avec Amadou Sarr, président sortant de l'AFSTA

Dans cette douzième édition du magazine *The African Seed*, publié par l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), je partage mes réflexions sur mon parcours dans le secteur des semences, mon expérience en tant que président de l'AFSTA, ainsi que mes considérations sur l'avenir de l'industrie africaine des semences.



De la finance au secteur des semences

J'ai une formation professionnelle en finance. J'ai commencé ma carrière dans le secteur privé, au sein d'un cabinet comptable international, puis au sein de plusieurs organisations internationales. En 1988, j'ai effectué une transition vers l'industrie semencière, un domaine qui a façonné le reste de mon parcours professionnel et m'a finalement conduit à être élu à la présidence de l'AFSTA.

De l'évolution de l'industrie semencière africaine

Au cours des cinq dernières années, j'ai observé la croissance continue de l'industrie semencière africaine. Si ces progrès sont encourageants, il est également important de reconnaître que plusieurs obstacles subsistent. Il sera essentiel de relever ces défis si nous voulons garantir une croissance plus forte et plus durable pour le secteur à travers le continent.

Réflexions sur mon passage à la présidence

Le poste de président de l'AFSTA a été à la fois gratifiant et stimulant. Même si l'AFSTA a une envergure continentale, elle demeure une association relativement jeune, dotée d'une mission très ambitieuse. L'un des principaux défis sous ma présidence a été de rassembler les différentes parties prenantes — les associations nationales, les entreprises du secteur privé et d'autres partenaires de l'industrie semencière — autour d'une vision commune.

Malgré ces défis, j'ai été inspiré par la détermination et le dynamisme de nos membres. L'enthousiasme et l'engagement dont ils ont fait preuve lors des réunions, des conférences et des discussions soulignent l'importance croissante de l'industrie semencière en Afrique. Je suis

convaincu qu'une identification précise et le bon management des défis du secteur contribueront à ouvrir la voie à une industrie plus dynamique et mieux coordonnée.

Principales réalisations au cours de mon mandat

Pendant mon mandat de président, plusieurs étapes clés ont été franchies. La plus notable a été le renforcement de la stabilité financière de l'AFSTA, notamment par l'amélioration de la rentabilité de nos conférences. Cela a permis de garantir une situation financière plus encourageante pour l'association.

Nous avons également œuvré à la revitalisation de l'administration générale de l'AFSTA, en renforçant sa capacité opérationnelle. Une autre étape importante a été la proposition d'une nouvelle constitution plus inclusive, visant à mieux refléter la diversité des parties prenantes du secteur semencier africain.

Objectifs encore en cours

Bien que je sois fier de ces réalisations, certains objectifs sont toujours en cours de réalisation. L'une de mes aspirations est de voir l'AFSTA compter au moins un membre dans chaque pays du continent. Je souhaiterais également voir les pays s'engager davantage à promouvoir des industries semencières nationales solides et à déployer des efforts plus importants pour démocratiser l'accès des agriculteurs à des semences de qualité.

Ces ambitions ne sont pas limitées par des obstacles ; il s'agit plutôt d'objectifs à long terme qui nécessitent un engagement et une collaboration soutenus au fil du temps.

Leçons et réflexions

Avec le recul, j'estime avoir rempli mon rôle au mieux de mes capacités. Cela a été possible grâce au soutien et au dévouement des membres du conseil d'administration de

l'AFSTA, qui ont travaillé sans relâche pour nous aider à atteindre nos objectifs communs. Leur engagement a joué un rôle crucial dans les progrès que nous avons accomplis ensemble.

Conseils pour l'avenir

Pour l'avenir, je suis convaincu que mon successeur comprend les priorités de l'AFSTA. La feuille de route pour le développement de l'organisation a déjà été établie, fournissant des orientations claires pour le travail à accomplir.

La prochaine décennie pour l'industrie semencière africaine

Au cours des dix prochaines années, je pense que l'industrie semencière africaine doit accélérer son développement. L'objectif central de l'AFSTA est de promouvoir le commerce de semences de qualité à travers l'Afrique, et pour y parvenir, il faudra créer un environnement plus favorable et plus propice à l'investissement du secteur privé. Le secteur doit continuer d'évoluer pour répondre aux besoins croissants des producteurs et des membres de l'industrie.

Message de gratitude

Enfin, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à tous les membres de l'AFSTA, au conseil d'administration et au secrétariat général pour leur soutien et leur gentillesse tout au long de mon mandat. Leur dévouement et leur collaboration ont été inestimables.

Je souhaite à l'AFSTA de continuer à connaître le succès dans ses efforts pour renforcer l'industrie semencière et soutenir le développement agricole à travers l'Afrique.

Au-delà de la consolidation:

l'expansion stratégique de l'AFSTA pour un secteur semencier africain prospère

Dr Yacouba Diallo
Secrétaire général



Après 25 ans au service de ses membres et du secteur semencier sur le continent, l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) s'est engagée dans une transformation institutionnelle complète afin de se positionner comme une organisation plus agile, plus réactive et davantage tournée vers l'avenir.

Consciente du développement rapide de l'industrie semencière en Afrique, alimentée par la libéralisation des marchés, l'intégration régionale, les avancées technologiques, le changement climatique et l'engagement accru du secteur privé, l'AFSTA a lancé des réformes stratégiques pour renforcer la gouvernance, augmenter l'efficacité opérationnelle et améliorer la valeur pour ses membres.

Renforcement institutionnel et réforme de la gouvernance

L'AFSTA a révisé et mis à jour sa constitution et ses statuts afin de mieux refléter les réalités actuelles du secteur et les meilleures pratiques internationales en matière de gestion associative. Ces réformes renforcent la transparence, la responsabilité et l'inclusivité tout en garantissant une meilleure représentation des membres dans toutes les régions et chaînes de.

Les modifications avaient également pour but de préserver la pertinence, l'efficacité et la conformité avec les meilleures pratiques en vigueur, tout en s'adaptant aux besoins en constante évolution des membres et du secteur.

Amélioration de l'orientation stratégique et des opérations de l'AFSTA

L'AFSTA s'efforce d'améliorer l'accès au marché pour ses membres, d'établir des partenariats stratégiques et d'assurer la viabilité financière. Cette révision des statuts et du règlement intérieur vise à aligner ces documents fondamentaux sur les objectifs stratégiques et la mission de l'organisation, qui ont été redéfinis pour

être plus concrets et réalisables. En outre, la structure opérationnelle et de coordination, comprenant le secrétariat et les comités et groupes de travail spécialisés (comité d'accès aux marchés, sous-comité phytosanitaire, communauté de communication et de plaidoyer, comité des droits de propriété intellectuelle (DPI), ainsi que le comité sur la biotechnologie et l'innovation en matière de sélection végétale (PBI en anglais)), a été créée ou remaniée.

Les compétences du secrétariat ont été renforcées grâce au recrutement de personnel clé afin d'apporter une nouvelle expertise, de renforcer les capacités techniques et d'améliorer les performances organisationnelles. Ce renouvellement de la direction reflète l'engagement de l'AFSTA en faveur de l'excellence professionnelle et de la prestation de services axés sur les résultats, tout en favorisant des collaborations et des partenariats efficaces avec des organisations régionales et internationales.

Transformation numérique et repositionnement de la marque

Pour rester pertinente dans un paysage communicationnel en constante évolution, l'AFSTA a lancé un nouveau site web et adopté une identité visuelle renouvelée, incluant notamment un nouveau logo. Ces modifications vont au-delà de l'aspect esthétique de la marque. Ils témoignent d'une ambition institutionnelle renouvelée.

En renforçant sa présence sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques, l'AFSTA intensifie son rôle en tant que principal promoteur de l'industrie semencière africaine. Cette évolution accroît sa visibilité, stimule l'engagement des acteurs, renforce son influence politique et facilite la diffusion des connaissances à l'échelle continentale et mondiale.

Élargissement de l'adhésion et des partenariats stratégiques

L'AFSTA a intensifié ses efforts pour élargir sa base de membres afin d'étendre sa représentation auprès des associations

nationales de semenciers, des entreprises privées et des parties prenantes associées, tant sur le continent qu'en dehors d'Afrique. Cette expansion renforce la légitimité de l'association en tant que porte-parole unifié de l'industrie semencière africaine.

Parallèlement, l'AFSTA a intensifié ses collaborations avec des partenaires internationaux, des communautés économiques régionales, des instituts de recherche et des organisations de développement. Ces alliances stratégiques renforcent le plaidoyer politique, encouragent l'harmonisation des réglementations sur les semences, facilitent les investissements et l'innovation et, surtout, soutiennent le développement du marché régional des semences.

Une vision pour un avenir brillant

Ces réformes marquent un tournant décisif, en passant de la consolidation à l'expansion stratégique. L'AFSTA se positionne non seulement comme une association professionnelle, mais aussi comme une plateforme continentale qui favorise :

1. L'harmonisation des politiques régionales en matière de semences
2. Un marché régional des semences transparent et en pleine croissance
3. La croissance et la compétitivité du secteur privé
4. L'innovation et le transfert de technologies
5. Des systèmes semenciers résilients au changement climatique
6. Transformation agricole durable

Alors que l'Afrique est confrontée à des défis croissants en matière de sécurité alimentaire et à une expansion démographique, l'AFSTA est prête à ouvrir un nouveau chapitre dans le développement du secteur semencier, en mettant en place un marché semencier africain intégré, compétitif et résilient qui soutienne à la fois les agriculteurs, les entreprises et les économies.

Mot de la rédaction

Lindah Mbaisi,
Responsable de la communication, African
Seed Trade Association
Rédactrice en chef, African Seed Magazine

Bienvenue dans cette nouvelle édition du magazine African Seed, publié par l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA).

Cette édition revêt une importance particulière pour moi, car c'est la première que j'ai eu le privilège de diriger depuis ma nomination au poste de responsable de la communication de l'AFSTA. Je suis fier de dire que ce numéro est vraiment riche en contenu, et cela, grâce à vous.

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel à contributions et ont généreusement partagé leur temps, leur expertise et leurs idées. Votre réponse enthousiaste a fait de ce numéro l'un des plus riches à ce jour. La diversité des voix et des points de vue reflète véritablement la force, la passion et l'innovation qui font progresser le secteur semencier africain.

À l'heure où l'Afrique continue de naviguer dans un paysage agricole en rapide évolution, façonné par le changement climatique, la croissance démographique, les mutations politiques et l'innovation technologique, le rôle d'un secteur semencier résilient et compétitif n'a jamais été aussi crucial. Des semences de qualité demeurent le fondement de la sécurité alimentaire, de la prospérité des agriculteurs et de la transformation agricole durable sur l'ensemble du continent.

Cette édition rassemble les points de vue diversifiés des décideurs politiques, des entreprises semencières, des chercheurs, des partenaires de développement et des agriculteurs qui façonnent collectivement l'avenir des systèmes semenciers africains. Des progrès réalisés dans la sélection végétale et la technologie semencière à l'harmonisation des politiques, en passant par le commerce régional et l'édition génomique, les conversations reflétées dans ces pages mettent en évidence à la fois les progrès accomplis et le travail qui reste à accomplir.

Alors que nous attendons avec impatience les prochains engagements et partenariats de l'AFSTA à travers le continent, nous nous rappelons que la collaboration reste notre plus grande force. Des associations nationales de semences solides, des cadres réglementaires harmonisés et des partenariats public-privé dynamiques continueront à stimuler l'innovation et à garantir que les variétés améliorées parviennent aux agriculteurs de manière efficace et abordable.

Nous saluons également les partenariats qui rendent tout cela possible. Nous sommes profondément reconnaissants à notre organisation hôte, la South African National Seed Organisation (SANSOR), ainsi qu'aux contributeurs, partenaires et annonceurs dont le soutien a rendu cette publication possible. Vos idées, votre expertise et votre engagement continuent de renforcer le secteur semencier africain. Il ne fait aucun doute que la dynamique à l'œuvre sur le continent est réelle et inspirante.

Ce numéro est bien plus qu'un simple ensemble de pages imprimées. Il offre un aperçu d'une communauté semencière florissante et tournée vers l'avenir. Nous espérons que cette édition informera, inspirera et stimulera un dialogue constructif au sein de notre communauté en pleine expansion.

Bonne lecture !



Renforcer l'avenir de l'Afrique, par la graine de semence

Dr Yacouba Diallo
Secrétaire Général



La sécurité alimentaire reste l'un des défis les plus urgents auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui. Une convergence de facteurs accroît sa complexité, notamment l'augmentation de la population mondiale. D'ici 2050, le système agroalimentaire mondial devra répondre aux besoins de 9,7 milliards de personnes tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture. Pour y parvenir, il faudra intensifier l'agriculture de manière durable : produire plus de nourriture sur moins de terres et avec moins d'eau, tout en renforçant la résilience face aux chocs externes et au changement climatique.

Actuellement, près de 8,9 % de la population mondiale souffre de la faim et près de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation régulière, sûre, nutritive et suffisante, ce qui indique que l'objectif « Faim zéro » d'ici 2030 reste inaccessible. La production alimentaire, à l'exclusion

8.9%
de la population mondiale souffre de la faim

des usages non alimentaires des produits agricoles, doit augmenter de 70 % pour répondre à la demande alimentaire mondiale. Pour nourrir sa population en forte croissance, l'Afrique dépend de plus en plus des importations alimentaires, dépensant environ 68 milliards de dollars américains par an, dont 37 milliards en Afrique subsaharienne. Cette facture d'importation devrait continuer à augmenter.

Le secteur agricole du continent connaît un tournant décisif et présente un potentiel énorme pour favoriser la croissance économique et renforcer la sécurité

alimentaire. Avec 65 % des terres arables non cultivées dans le monde, soit environ 874 millions d'hectares, l'Afrique est bien placée pour devenir l'un des principaux producteurs alimentaires mondiaux. Les marchés alimentaires urbains pourraient devenir une industrie d'un trillion de dollars d'ici 2030, sous l'effet de la croissance démographique et de la demande, tandis que la production de céréales et de grains pourrait doubler ou tripler grâce à de meilleurs intrants et à une technologie plus performante. Cependant, la réalisation de ce potentiel se heurte à des défis et obstacles majeurs. Le changement climatique provoque des perturbations sous la forme de sécheresses, d'inondations et de précipitations imprévisibles. Plus de 90 % de l'agriculture dépend de la pluie, avec seulement 4 % d'irrigation ; la dégradation des sols, les ravageurs, les maladies et l'utilisation limitée d'intrants de qualité entravent également la productivité. Les zones agricoles africaines, qui représentent 70 % de la valeur des cultures, devraient être confrontées à une sécheresse et à un stress thermique sévères d'ici 2050.

Le secteur des semences est confronté à des défis, notamment la faiblesse des politiques publiques, la croissance limitée du secteur privé, la faible adoption de variétés améliorées et le manque de financement. De plus, 80 % des entreprises semencières locales sont confrontées à des incertitudes financières et commerciales. Les semences représentent l'espoir, la résilience et la transformation pour des millions de personnes à travers l'Afrique. Pour les petits exploitants agricoles, les semences de qualité sont des outils puissants pour briser le cycle de la pauvreté, garantir la sécurité alimentaire et construire un avenir durable. L'agriculture fait vivre 65 % de la population africaine, mais seuls 20 à 30 % des agriculteurs ont accès à des semences améliorées et résistantes au climat, susceptibles de considérablement augmenter leurs rendements. Malgré la nécessité avérée d'améliorer les variétés de

semences pour combler l'écart de rendement, une grande partie de l'Afrique continue de dépendre des semences rapportées des saisons précédentes.

L'avenir de l'Afrique repose sur la transformation radicale de la semence

Les semences de qualité constituent le fondement biologique du succès agricole, car elles possèdent des caractéristiques telles que la tolérance à la sécheresse, la résistance aux parasites, la densité nutritionnelle et la productivité. La production et la fourniture de semences de qualité aux agriculteurs sont essentielles pour que l'Afrique atteigne l'objectif de développement durable n° 2 : zéro famine d'ici 2030.

Malheureusement, le secteur semencier africain est confronté à un écart considérable, seuls 20 à 30 % des agriculteurs ont accès à des semences améliorées. Cet accès varie selon les pays et, au sein d'un même pays,





d'une espèce à l'autre. Par conséquent, la majorité des agriculteurs dépendent de variétés mal adaptées qui sont loin d'atteindre leur rendement potentiel.

L'utilisation de semences de qualité inférieure entraîne un cycle continu de faible productivité, d'insécurité alimentaire et de pauvreté persistante. L'accès à des semences de haute qualité est crucial pour les agriculteurs, car il peut augmenter considérablement les rendements, voire les doubler ou les tripler, tout en améliorant la valeur nutritionnelle et la résilience des cultures face à des conditions météorologiques imprévisibles.

Il est prouvé que, dans la production agricole, sans semences de qualité, les autres interventions agricoles, notamment les engrais, l'irrigation et la mécanisation, ne peuvent pas atteindre leur plein potentiel.

Mettre en place des systèmes semenciers robustes et résilients pour libérer le potentiel agricole

Les agriculteurs africains rencontrent des obstacles systémiques à l'accès à des semences de haute qualité, ce qui perpétue un cercle vicieux. Le problème généralisé de la qualité médiocre des semences entraîne de faibles rendements, qui, à leur tour, génèrent des revenus insuffisants pour que les agriculteurs puissent investir dans de meilleures semences pour les saisons suivantes. Ces obstacles comprennent l'insuffisance des infrastructures de

production, d'assurance qualité et de commercialisation : les systèmes semenciers actuels souffrent d'un manque d'installations de stockage, de laboratoires d'essai et de réseaux de distribution inefficaces, ce qui empêche les semences de qualité d'atteindre les communautés agricoles isolées.

En outre, les politiques restrictives posent des défis : malgré l'harmonisation en cours des réglementations sur les semences au sein des communautés économiques régionales (CER), la complexité et l'inefficacité des politiques, réglementations et exigences nationales en matière de mise sur le marché des variétés, de certification des semences et d'importation/exportation créent des obstacles pour les petits producteurs de semences et les semences. De plus, les lacunes dans la production de semences de première génération entraînent un approvisionnement irrégulier tout au long de la chaîne de valeur, ce qui se traduit par une disponibilité et une qualité imprévisibles pour les agriculteurs.

Pour briser ce cercle vicieux d'un système d'approvisionnement en semences médiocre et peu fiable et créer des systèmes semenciers durables qui répondent à la diversité des paysages agricoles africains, il faut une innovation stratégique, des capacités institutionnelles, des interventions coordonnées dans les domaines des politiques, de la technologie et de la mise à l'échelle de l'innovation, des infrastructures, du financement et des systèmes de

connaissances, ainsi que des partenariats entre les secteurs public et privé.

Révolutionner le système semencier en Afrique nécessite une approche holistique et innovante, ainsi que des partenariats, afin de garantir la disponibilité, l'accessibilité, l'abordabilité et l'utilisation de semences de qualité, y compris pour les petits agriculteurs. Les six points suivants constituent les étapes novatrices et les conditions nécessaires à la réussite de cette entreprise :

- **Un cadre macroéconomique et des politiques solides, associés à une réglementation harmonisée en matière de semences**, visent à encourager les investissements dans l'industrie semencière. Cela comprend la mise en place de processus transparents et harmonisés pour l'enregistrement et la protection des variétés, ainsi que l'assurance qualité standardisée, les normes de certification des semences et des mesures phytosanitaires claires et alignées sur les normes internationales

- **Les innovations scientifiques et en matière de sélection**, notamment les biotechnologies modernes et les innovations en matière de sélection végétale, la numérisation et les outils d'intelligence artificielle, ainsi que les approches systémiques, ouvriront des perspectives intéressantes pour des systèmes semenciers innovants, mais poseront également des défis et apporteront des solutions à l'incapacité des variétés traditionnelles à faire face au changement climatique, notamment en ce qui concerne leur adaptation génétique à la tolérance à la sécheresse, à la résistance à la chaleur et à la résistance aux ravageurs pour la survie de l'agriculture africaine.

- **Faire progresser les technologies agricoles intelligentes face au climat (CSA) et l'agriculture de précision** : la promotion et la mise à l'échelle des technologies de CSA sont essentielles pour renforcer la résilience et la productivité du secteur semencier africain, en particulier face aux défis climatiques. L'agriculture de précision utilise des outils numériques tels que des capteurs, l'imagerie satellite et l'intelligence artificielle (IA) pour permettre une agriculture adaptée à chaque site et optimiser les intrants et les rendements pour les petits exploitants, malgré les lacunes en matière d'infrastructures.

- **Assurance qualité mondiale et lutte contre les semences contrefaites** : l'assurance qualité des semences garantit la pureté génétique et renforce la confiance des agriculteurs et des consommateurs dans le secteur agricole. Un système



rigoureux d'assurance qualité des semences renforce la fiabilité de l'approvisionnement en semences, améliorant ainsi le rendement des cultures et leur résistance aux ravageurs et aux maladies. L'Afrique doit accélérer l'harmonisation des approches de certification des semences, telles que le label COMESA Seed, conformément aux normes internationales (système de certification des semences de l'OCDE, règles internationales IST pour le contrôle des semences), afin de garantir que la qualité des semences réponde aux normes les plus élevées. Seuls des systèmes de certification robustes, garantissant que les semences répondent aux normes minimales en matière de pureté, de germination et d'absence de maladies, permettent de protéger les agriculteurs contre les semences contrefaites, de renforcer leur confiance dans les certificats d'étiquetage véridiques et de permettre à divers fournisseurs de semences de participer aux marchés officiels.

Aujourd'hui, alors que l'intelligence artificielle (IA) joue un rôle de plus en plus important dans l'agriculture, l'Afrique doit saisir l'occasion d'améliorer l'assurance qualité des semences agricoles grâce à l'analyse avancée des données, à la modélisation prédictive et à la surveillance automatisée. Les technologies d'IA telles que l'apprentissage automatique, la vision par ordinateur et l'analyse prédictive peuvent améliorer considérablement le contrôle de la qualité des semences, traditionnellement géré manuellement par des analystes, ce qui est souvent long, coûteux et nécessite des compétences humaines spécialisées.

- **Promouvoir de nouveaux modèles entrepreneuriaux et des solutions commerciales innovantes :** l'industrie semencière est dynamique et en constante évolution. Les modèles commerciaux

traditionnels devront peut-être revoir leurs propositions de valeur et mettre à jour leurs structures et leurs opérations afin d'élargir les marchés des semences et d'améliorer la distribution, afin de fournir des semences de qualité en temps voulu et dans les emballages souhaités aux exploitations agricoles situées dans des régions éloignées. Pour être rentables, les modèles commerciaux performants et durables dans l'industrie semencière doivent aligner efficacement la création de valeur, la livraison et une structure opérationnelle. Cela implique de déployer diverses stratégies dans tous les secteurs, en intégrant souvent la recherche et l'innovation à la scalabilité, une approche axée sur le marché, des investissements intelligents dans les infrastructures et la logistique, ainsi que le capital humain.

- **Renforcement des capacités du système semencier et des acteurs :** l'Afrique doit poursuivre le renforcement des capacités des sélectionneurs et des producteurs de semences, en transférant les connaissances techniques en matière de développement de variétés, de techniques de multiplication des semences, d'assurance qualité et de gestion d'entreprise. La formation ne vise pas seulement les compétences techniques, mais aussi l'éducation au développement des compétences entrepreneuriales et à la compréhension du marché. En outre, la priorité doit être donnée à l'inclusion sociale des femmes, à la création d'opportunités et d'attractivité pour les jeunes et les agro-entrepreneurs, et enfin, à la stimulation de la création d'emplois pour les nouvelles générations.

Semer l'avenir de l'industrie semencière africaine : collaborations stratégiques,

partenariats multipartites pour un impact à grande échelle

Le secteur semencier sur le continent se caractérise par des systèmes semenciers diversifiés qui combinent des approches formelles et gérées par les agriculteurs, un large éventail d'acteurs interdépendants et des interventions de partenaires tout au long des chaînes de valeur semencières. Le secteur public, notamment les gouvernements nationaux, l'Union africaine et les commissions économiques régionales (CER), établit des cadres réglementaires et, en collaboration avec des programmes de donateurs, finance des programmes publics de sélection. Les instituts de recherche développent des variétés améliorées adaptées aux conditions locales. Les entreprises privées investissent dans la production, la commercialisation et les réseaux de distribution des semences.

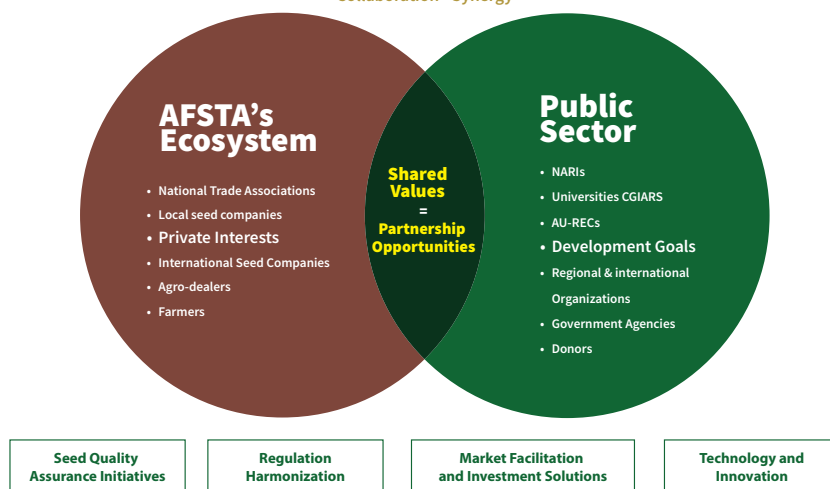
L'alignement stratégique des intérêts du secteur privé, des objectifs de développement du secteur public et de l'expertise collective de l'ensemble de l'écosystème de l'industrie semencière est essentiel pour établir les piliers stratégiques qui répondent aux besoins les plus critiques des systèmes semenciers africains : **des initiatives d'assurance qualité des semences** qui garantissent aux agriculteurs l'accès à des semences certifiées et de haute qualité ; **l'harmonisation de la réglementation** qui élimine les obstacles au commerce transfrontalier des semences et accélère l'enregistrement des variétés ; **des solutions de facilitation des marchés et d'investissement** qui libèrent des capitaux et créent des environnements commerciaux favorables ; et **la technologie** et l'innovation qui apportent des solutions de pointe aux petits exploitants agricoles.

Au cœur de son plan stratégique, l'AFSTA met

AFSTA's Collaborative Approach to Thrive the African Seed Industry

AFSTA's PPP Value Proposition

Collaboration - Synergy



en œuvre une approche de partenariat public-privé qui inclut son écosystème complet avec divers acteurs, notamment des entreprises semencières locales et internationales, des associations nationales de commerce des semences (NSTA), des distributeurs agricoles, la promotion des intérêts du secteur privé et le partage de la valeur avec les objectifs de développement hébergés par des institutions du secteur public, notamment des agences gouvernementales, des organisations régionales, des services nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles (NARES), des universités, des institutions du CGIAR et des bailleurs de fonds. Ce réseau

d' s'interconnectées crée une plateforme puissante qui facilite une collaboration fructueuse, donnant des résultats concrets en matière de disponibilité des semences, d'amélioration de la productivité des cultures et, en fin de compte, de transformation des moyens de subsistance de millions d'agriculteurs africains.

En conclusion, la transformation du secteur semencier africain est essentielle pour accroître la productivité agricole et relever des défis majeurs tels que la faim et le changement climatique. Des semences de haute qualité, soutenues par des politiques

et des partenariats solides, sont essentielles à une croissance durable sur l'ensemble du continent. Malgré les progrès réalisés, le secteur reste confronté à de nombreux obstacles, dont la dépendance de semences de mauvaise qualité ou informelles, qui limitent les rendements et la résilience face aux sécheresses et aux ravageurs. Seulement 10 à 20 % des semences utilisées sont certifiées, ce qui entraîne une dépendance aux importations et une vulnérabilité des denrées de base comme le maïs et le riz. Cette situation menace la sécurité alimentaire et le développement économique, en particulier pour les petits exploitants, les femmes et les jeunes. Pour stimuler la transformation du secteur, des stratégies efficaces consistent à mettre en œuvre des politiques soutenant la production locale de semences, l'innovation des sélectionneurs et le commerce régional, dans des cadres tels que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les investissements en R&D en faveur de variétés adaptées au climat et les partenariats public-privé peuvent améliorer l'accès à des semences diversifiées et abordables. Des systèmes semenciers résilients contribuent à la réalisation de l'ODD 2 (Faim « zéro ») en augmentant les rendements agricoles de 20 à 50 % chez les petits exploitants, en réduisant la pauvreté et en promouvant une agriculture intelligente face au climat. Des initiatives telles que les banques de semences communautaires en Afrique de l'Ouest et les efforts visant à renforcer la souveraineté semencière en Afrique centrale favorisent l'autosuffisance et soutiennent l'objectif de l'Agenda 2063 en matière de systèmes alimentaires résilients.



Appel à contributions

Magazine AFSTA (13^e Édition)

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) invite les experts, les praticiens et les acteurs de la chaîne de valeur du secteur semencier à soumettre des articles pour la 13^e édition du Magazine Africain des Semences, dont la publication est prévue en mars 2027.

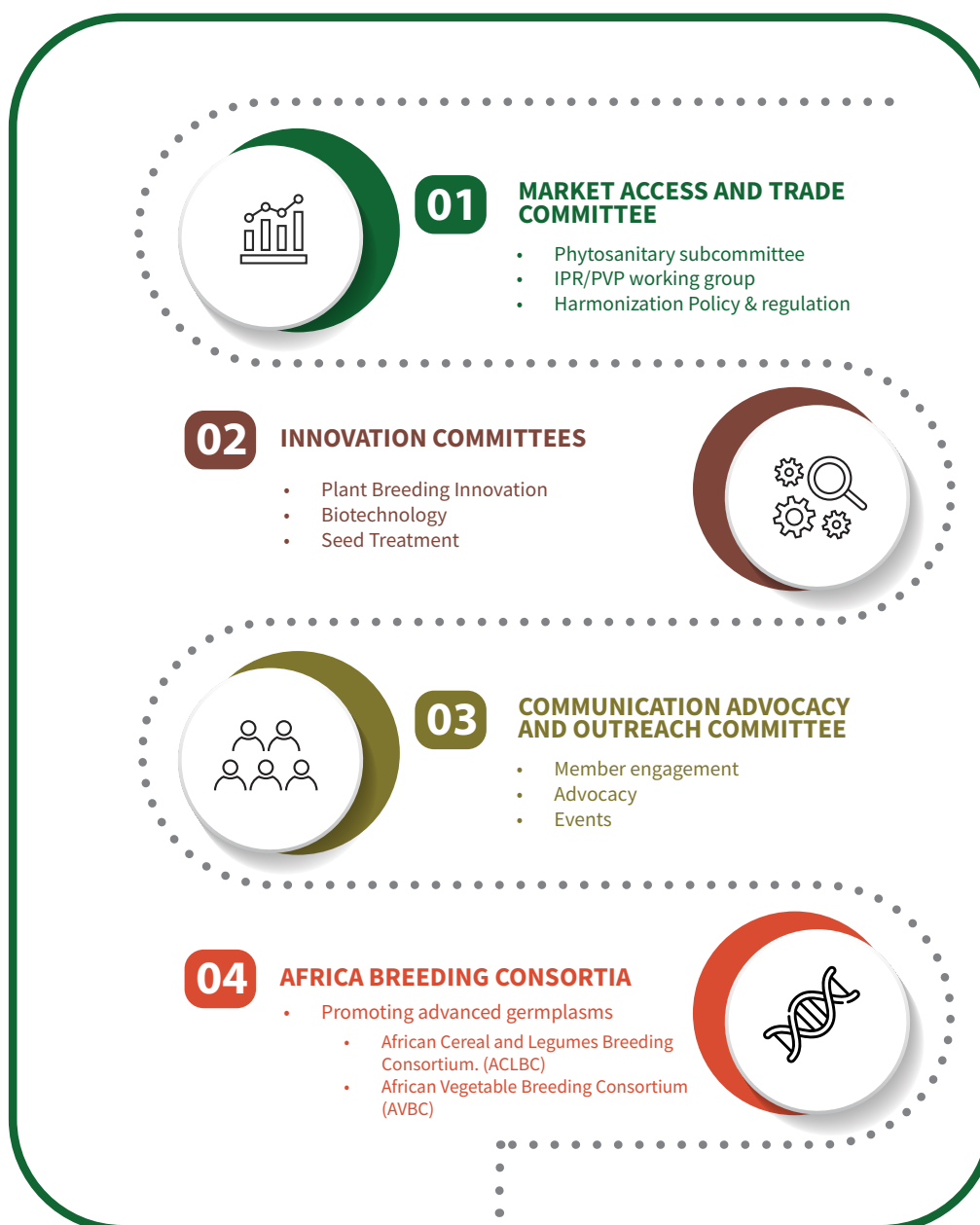
Nous accueillons des articles bien documentés et pertinents mettant en lumière les initiatives, les innovations, les politiques et les évolutions qui façonnent le secteur semencier africain. seed sector.

Date limite de soumission : 10 janvier 2027

Veuillez soumettre vos articles à la responsable de la communication de l'AFSTA, Lindah Mbaisi, à l'adresse suivante : lindah@afsta.org

Theoretical Frame:

AFSTA Committees, Working Groups and Consortia



Cultivate excellence in deliveries and make a significant impact with professional Technical Committees and working groups.





EAST-WEST SEED AFRICA



Est. 2008, Tanzania.



East-West Seed company has
90+ dedicated colleagues in 5 countries:
Kenya, Ghana, Nigeria, Tanzania, Uganda.



2 R&D locations:
Tanzania, Benin.



20+ countries of distribution: Nigeria, Ghana, Senegal, Burkina Faso, Cameroon, Togo, Benin, Mali, Niger, Ivory Coast, Congo, Chad, Angola, Guinea, Gabon, Tanzania, Kenya, Uganda, Ethiopia, South Sudan, Democratic Republic of the Congo, Mozambique, Rwanda and Zambia



So far, we have released
100+ varieties on 44 crops
across the African continent.



Top Crops include: Cabbage, Onion, Tomato, Watermelon, Carrot, Cucumber, Papaya, Amaranth, Sweet/Hot Pepper, Okra, African Eggplant.



Since 2015, our non-profit
East-West Seed Knowledge Transfer Foundation
has trained **500,000+ smallholder farmers**
in Ghana, Nigeria, Uganda, Tanzania and South Sudan.



Scan here to
access our
**Product
Catalogue**



BETTER SEEDS for BETTER YIELD

www.eastwestseed.com | www.ews-kt.com | Follow us on social media     

We are a 2024 Fortune Magazine Change The World listed company.

Le secteur semencier sud-africain:

un pilier continental pour le progrès agricole

Par Matome Ramokgopa, président de l'Organisation nationale sud-africaine des semences (SANSOR)



L'avenir de l'agriculture en Afrique ne dépendra pas uniquement de l'intention. Il sera modelé par des systèmes, des institutions, des investissements et des innovations qui transforment le potentiel en résultats concrets. Au cœur de ces systèmes se trouvent les semences. Chaque semence porte non seulement du matériel génétique, mais aussi le potentiel d'un bon rendement, de la résilience, d'une valeur nutritionnelle et d'une compétitivité accrue.

Le secteur semencier sud-africain est devenu l'un des systèmes les plus structurés et les plus compétitifs sur le continent africain, voire au niveau mondial. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat de décennies d'amélioration de la réglementation, de progrès scientifiques, d'investissements du secteur privé et d'une assurance qualité rigoureuse. Aujourd'hui, il constitue à la fois un atout national et un pilier continental du progrès agricole.

\$800 Million

Valeur de l'industrie semencière sud-africaine pour la saison 2024-2025

L'industrie semencière sud-africaine était estimée à 800 millions de dollars pour la saison 2024-2025. Bien que cela ne représente qu'une fraction de la production agricole totale, son influence est disproportionnée. Les semences améliorées sont l'un des intrants les plus rentables de l'agriculture. Elles déterminent les plafonds de rendement, la résistance aux maladies, l'efficacité des intrants, la performance en matière

d'utilisation de l'eau et, de plus en plus, l'adaptabilité au climat.

Dans le domaine des céréales de base et des oléagineux, les variétés améliorées ont un impact direct sur la sécurité alimentaire et la compétitivité commerciale. Dans le domaine de l'horticulture et des produits frais, cet impact est encore plus visible pour les consommateurs. Les variétés modernes sont sélectionnées non seulement pour leur rendement, mais aussi pour leur uniformité, leur saveur, leur durée de conservation, leur résistance au transport et leurs performances après récolte. Le succès des exportations de produits frais sud-africains, qu'il s'agisse d'agrumes, de légumes ou de cultures spécialisées, dépend essentiellement de la qualité génétique. La durée de conservation n'est plus une caractéristique secondaire, mais stratégique. L'innovation en matière de semences influence désormais la durée pendant laquelle les produits peuvent supporter le transport, conserver leur apparence dans les rayons des supermarchés et répondre aux normes d'exportation strictes.

La force du système semencier sud-africain repose sur cinq piliers fondamentaux.

Premièrement, la sécurité réglementaire. Un cadre législatif clair régissant l'homologation des variétés, la certification et les droits des obtenteurs a apporté stabilité et prévisibilité. Les investisseurs et les obtenteurs ont besoin d'être assurés que l'innovation sera protégée. L'Afrique du Sud a instauré cette confiance.

Deuxièmement, une forte participation du secteur privé. Au fil du temps, la sélection végétale a évolué vers un écosystème principalement axé sur le secteur privé, soutenu par des plateformes de recherche avancées et par des échanges mondiaux de matériel génétique. Cela a permis une adaptation locale tout en préservant la compétitivité internationale.

Troisièmement, un système de certification

rigoureux. L'assurance qualité, grâce à des inspections sur le terrain, des tests en laboratoire et à la traçabilité, garantit l'intégrité génétique. La certification n'est pas une obligation procédurale ; c'est le mécanisme par lequel la confiance s'établit tout au long de la chaîne de valeur, du sélectionneur à l'agriculteur, en passant par le transformateur et le consommateur.

Quatrièmement, un secteur agricole réactif et orienté vers le commerce. Les agriculteurs sud-africains sont techniquement compétents et axés sur la performance. Leur demande de variétés améliorées stimule les cycles d'innovation et accélère l'adoption de variétés génétiquement supérieures.

Cinquièmement, l'intégration des infrastructures et du commerce. Des systèmes de production efficaces, des installations de traitement des semences et des réseaux logistiques permettent à la fois la distribution nationale et l'exportation régionale et mondiale. L'Afrique du Sud n'est pas seulement un marché, c'est aussi un centre de production pour le monde entier.

L'ampleur de la production de semences certifiées reflète cette maturité. Les hectares récemment plantés en vue de la certification





illustrent la solidité de notre système. Les arachides représentent 11 938 hectares sous certification. Le maïs représente 7 895 hectares. Le soja représente 5 803 hectares. Le blé représente 4 690 hectares et les haricots secs, 3 207 hectares.

Ces chiffres sont plus que de simples statistiques. Ils représentent des réseaux de producteurs structurés, une supervision technique et une conformité rigoureuse. Ils témoignent de la diversification des cultures de base et des chaînes de valeur des protéines, ainsi que des cultures stratégiques essentielles à la sécurité alimentaire.

L'innovation dans ce secteur est de plus en plus influencée par les réalités de la variabilité climatique. Les précipitations irrégulières, la hausse des températures et l'évolution des pressions exercées par les ravageurs exigent une adaptation continue. Les programmes de sélection modernes intègrent des technologies de sélection avancées afin de développer des variétés plus résistantes, plus efficaces en termes de ressources et mieux adaptées à des zones agroécologiques spécifiques.

Dans le même temps, le rôle du secteur des semences dans les produits horticoles continue de prendre de l'ampleur. Les attentes des consommateurs sont de plus en plus élevées. Les marchés exigent des tailles uniformes, des profils gustatifs constants, une meilleure transportabilité et une réduction des pertes après récolte. L'innovation en matière de semences est essentielle pour répondre à ces normes. Les variétés sélectionnées aujourd'hui déterminent la viabilité des exportations et la compétitivité de la vente au détail de demain.

Le leadership de l'Afrique du Sud sur le continent repose sur l'alignement. La réglementation, l'expertise technique, les investissements privés et l'adoption par les agriculteurs fonctionnent de manière cohérente. Cet alignement permet au pays de servir de passerelle pour l'amélioration génétique vers les marchés africains plus vastes. Il positionne également l'Afrique du Sud comme une référence dans les discussions sur l'harmonisation réglementaire et le développement du système semencier.

Cependant, le leadership implique des responsabilités. Le continent est confronté à des défis urgents : le stress climatique, l'augmentation de la demande alimentaire, le chômage des jeunes et la nécessité d'une intensification durable. Un système semencier solide est essentiel pour relever chacun de ces défis.

L'accélération de l'harmonisation régionale des réglementations en matière de semences demeure l'une des priorités stratégiques. La reconnaissance mutuelle des données d'essais variétaux et l'harmonisation des protocoles de certification permettraient de réduire les doublons, de diminuer les coûts et de raccourcir les délais de mise sur le marché des variétés améliorées. Cela élargirait l'accès des agriculteurs et renforcerait la sécurité alimentaire au-delà des frontières.

L'inclusion est tout aussi importante. La participation des femmes et des jeunes à la multiplication et à la distribution des semences, ainsi qu'à l'agroalimentaire, renforce à la fois l'équité sociale et la résilience économique. Des partenariats structurés, des initiatives de formation et des programmes de développement des entreprises élargissent

progressivement l'accès à la chaîne de valeur. La pérennité du secteur semencier africain dépend de la formation de la prochaine génération d'innovateurs et d'entrepreneurs.

Alors que l'Afrique du Sud se prépare à accueillir le congrès africain de l'industrie semencière en 2026, l'occasion n'est pas seulement de présenter les infrastructures ou les cadres politiques. Il s'agit de démontrer le bon fonctionnement d'un écosystème où se croisent la clarté réglementaire, l'innovation scientifique, la discipline commerciale et les performances des agriculteurs.

L'avenir agricole de l'Afrique se jouera sur l'accès aux meilleures ressources génétiques adaptées aux conditions locales et aux préférences des consommateurs. Il se jouera dans le travail, discret mais rigoureux, afin de garantir que chaque semence plantée offre le plus grand potentiel possible.

Les semences sont petites par leur taille physique, mais elles ont une importance stratégique considérable. Elles sont à l'origine de la productivité, elles sont le moteur de la qualité et les garantes de la résilience. Si l'Afrique veut atteindre la sécurité alimentaire, la compétitivité à l'exportation et une croissance agricole inclusive, elle doit continuer à renforcer ses systèmes semenciers.

L'Afrique du Sud est prête à apporter sa contribution, non pas en tant qu'acteur isolé, mais en tant que partenaire continental engagé dans la construction de la prochaine ère du progrès agricole.

Renforcer le secteur des semences:

leadership et vision chez SANSOR

Dr Lukeshni Chetty - Directrice Générale de l'Organisation nationale sud-africaine des semences (SANSOR).

Email: lukeshni@sansor.co.za



1. Veuillez nous présenter votre association semencière. Quelles sont ses activités, où opère-t-elle et quel est votre rôle en tant que dirigeant ?

SANSOR a été officiellement créée en 1989 en tant qu'organisme représentatif de l'industrie semencière sud-africaine. SANSOR est issue de la fusion d'autres associations semencières, à savoir la SA Hybrid Maize Organization, la SA Vegetable Growers Association et la SA Forage Seed Association. Nous sommes une voix unifiée et unique pour le secteur semencier et représentons l'industrie dans toutes les questions liées aux semences. Nous sommes basés à Pretoria, dans la province du Gauteng, en Afrique du Sud. Mon rôle consiste à diriger et à superviser la stratégie de l'organisation telle que définie par le conseil d'administration de SANSOR, et à diriger une équipe de jeunes passionnés et enthousiastes afin de soutenir nos membres.

2. Qu'est-ce qui vous a incité à vous lancer dans le secteur des semences ? Y a-t-il eu un moment décisif qui vous a orienté vers cette voie ?

Sans semences, nous n'avons ni nourriture, ni avenir, ni vie. J'ai étudié la génétique à l'université et j'ai obtenu mon doctorat en génétique en 2009. Au cours de mes études, je me suis passionnée pour l'ADN. Cela m'a conduit à occuper un poste de chercheur, puis à rejoindre l'industrie semencière. En rejoignant SANSOR en tant que directrice générale en 2012, j'ai trouvé un sens plus profond à mon travail en défendant la sécurité semencière et

les solutions de sécurité alimentaire. Nous sommes fiers de savoir que nos membres se consacrent à fournir des semences de qualité au secteur agricole, qu'il s'agisse de jardiniers, d'agriculteurs amateurs, de petits producteurs ou de grands exploitants commerciaux. Servir nos membres, c'est aussi servir ceux qui produisent de la nourriture pour tous

3. Comment l'association a-t-elle évolué au fil du temps ? Des cultures et de la R&D aux marchés, aux partenariats et à la logistique.

Notre organisation a considérablement grandi au fil des ans, tant en termes d'importance que d'impact. Si la

“En rejoignant SANSOR en tant que directrice générale en 2012, j'ai trouvé un sens plus profond à mon travail en défendant la sécurité semencière et les solutions de sécurité alimentaire..”

certification des semences reste au cœur de la mission de SANSOR, notre rôle s'est considérablement élargi. Aujourd'hui,

nous sommes activement impliqués dans le développement des jeunes et des carrières, le partage des connaissances et la liaison avec l'industrie, tout en créant des plateformes d'engagement significatives pour nos membres.

En outre, nous soutenons les initiatives de recherche pertinentes qui contribuent à l'avancement et à la durabilité du secteur des semences. Grâce à ces efforts, SANSOR continue de renforcer la collaboration au sein de l'industrie et de soutenir la croissance de la chaîne de valeur des semences en Afrique du Sud.

4. Avez-vous des partenariats internationaux ou régionaux, et comment ceux-ci ont-ils influencé votre croissance ?

Nous sommes membres de la Fédération internationale des semences ainsi que d'autres associations régionales de semences. Notre appartenance à ces organisations nous a permis d'accéder à des connaissances et à un soutien pour nos membres sur des sujets clés, ainsi que de les aider à commercer à travers le monde.

5. En tant que femme dirigeante, comment avez-vous délibérément soutenu les femmes au sein de votre association ou de votre chaîne de valeur ? Y a-t-il des programmes ou des pratiques spécifiques dont vous êtes fière ?

Chez SANSOR, nous sommes fiers de compter une forte représentation féminine au sein de notre équipe. Parmi les 13 membres de notre équipe,

10 sont des femmes occupant divers postes, dont des postes de direction. Je suis très attachée à la création d'un environnement où les femmes peuvent s'épanouir, diriger et apporter une contribution significative.

L'année dernière, nous avons également organisé un déjeuner intitulé « Les femmes dans l'agriculture » en l'honneur de la Journée nationale de la femme. Cet événement a permis de célébrer les réalisations des femmes dans le domaine de l'agriculture et a créé une plateforme précieuse pour les femmes du secteur agricole sud-africain, leur permettant de se rencontrer, de partager leurs expériences, de se motiver mutuellement et de créer des réseaux professionnels solidaires.

6. Selon vous, quels sont les éléments clés pour créer une association semencière pertinente et prospère en Afrique aujourd'hui ?

Un conseil d'administration solide, composé de membres qui comprennent le secteur des semences dans leur pays, un modèle financier robuste pour assurer la stabilité et le bon fonctionnement de l'association, ainsi qu'une équipe hautement qualifiée et passionnée. Enfin, il est essentiel de disposer de membres capables de rassembler tous ces éléments.

7. Quelles sont les étapes importantes ou les réussites marquantes de votre mandat ?

Plusieurs étapes importantes ont marqué mon mandat. En 2016, nous avons mis en place un portail de vente de semences en ligne, qui a permis aux membres de SANSOR de soumettre beaucoup plus facilement et efficacement les données sur les ventes de semences utilisées pour élaborer des rapports sur le marché de l'industrie.

Une autre réalisation importante a été la mise en place d'un système de redevances finales pour les cultures

autogames, développé en collaboration avec des organisations d'agriculteurs. Cette initiative contribue à soutenir la sélection végétale et l'innovation technologique dans le secteur des semences.

En outre, le nombre de membres de SANSOR a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, avec un engagement accru et une participation active des membres à divers comités, ce qui a renforcé la collaboration et la représentation au sein de l'industrie.

8. Pourriez-vous nous donner un aperçu de la taille de votre organisation (principaux membres desservis, élaboration de politiques, etc) ?

SANSOR compte actuellement 125 membres, dont 80 sont des entreprises semencières entières impliquées dans la sélection, la production, la commercialisation, l'importation et l'exportation de semences. Nos membres comprennent également des membres associés issus de toute la chaîne de valeur des semences qui contribuent au développement et à la croissance du secteur. Grâce à cette base de membres diversifiée, SANSOR joue un rôle important dans le soutien au dialogue politique, la coordination du secteur et l'avancement continu du secteur semencier sud-africain.

9. Comment votre effectif a-t-il évolué et quel rôle le développement des talents joue-t-il dans votre stratégie commerciale ?

Au cours de la dernière décennie, notre association est passée de 6 employés (dont seulement 4 à temps plein) à 13 membres à temps plein. Nous sommes désormais en mesure d'assister nos membres dans les domaines phytosanitaire, scientifique et politique, dans la recherche, dans les questions techniques liées aux semences ainsi que dans les services de certification des semences.

10. Le secteur des semences reste largement dominé par les hommes. Quels défis avez-vous rencontrés en tant que femme et comment les avez-vous surmontés ?

La seule compétence ne garantit pas toujours le respect. Il faut du temps pour instaurer la confiance et démontrer que l'on mérite sa place, que l'on soit un homme ou une femme. Cependant, les femmes doivent souvent travailler plus dur pour surmonter les préjugés et les perceptions préconçues.

Pour moi, la clé a été de rester concentrée, cohérente et confiante dans mes capacités, tout en laissant mon travail et mon leadership parler d'eux-mêmes. Il est encourageant de constater que le nombre de femmes qui poursuivent une carrière dans les Sciences, Technologies Ingénierie, Mathématiques continue d'augmenter, et nous sommes ravis de voir une diversité et une représentation croissantes dans ce secteur. Ce changement renforcera sans aucun doute l'industrie et apportera de nouvelles perspectives.

11. Si vous pouviez changer trois choses dans le secteur des semences en Afrique pour améliorer son efficacité et sa compétitivité, quelles seraient-elles ?

Tout d'abord, je veillerais à ce que les systèmes de protection des variétés végétales (PVP) soient correctement mis en œuvre et appliqués dans toute l'Afrique. Des cadres de protection solides sont essentiels pour encourager les investissements dans la sélection végétale, l'innovation et le développement de variétés végétales améliorées.

Deuxièmement, je soutiendrais la création et le renforcement d'associations nationales de semences





dans les pays clés. Ces organisations jouent un rôle essentiel en représentant les entreprises semencières, en facilitant le dialogue avec les décideurs politiques et en soutenant le développement d'industries semencières solides et bien coordonnées.

Enfin, j'investirais davantage dans la recherche et l'innovation menées par l'Afrique en soutenant les organisations et les instituts de recherche qui développent des solutions adaptées aux défis agricoles uniques du continent. La promotion des innovations locales garantira aux agriculteurs l'accès à des technologies et à des variétés de semences bien adaptées aux conditions locales.

12. Au-delà du gouvernement, qui sont vos principaux partenaires (secteur privé, ONG, instituts de recherche) et en quoi ces collaborations apportent-elles une valeur ajoutée ?

Les organisations d'agriculteurs sont nos clients et nos principaux partenaires pour une agriculture durable et la mise en œuvre de l'innovation.

13. Quel type de soutien, de la part du gouvernement, des partenaires de développement ou d'organisations telles que l'AFSTA, aurait le plus d'impact sur votre activité ?

Nous souhaitons voir l'AFSTA continuer

à se renforcer. Une AFSTA forte joue un rôle important dans le soutien aux associations nationales de semenciers, telles que la SANSOR, en créant des opportunités de collaboration, de partage des connaissances et d'alignement régional. En particulier, le renforcement des capacités de l'AFSTA aidera des organisations telles que SANSOR à mieux soutenir leurs membres dans l'expansion du commerce des semences à travers le continent africain et dans l'accès à de nouveaux marchés régionaux.

14. Comment l'harmonisation régionale des réglementations sur les semences affecte-t-elle votre organisation et vos membres en Afrique australe, et quels progrès souhaiteriez-vous voir réalisés ?

L'harmonisation de la réglementation sur les semences aidera notre organisation et nos membres en facilitant le commerce et la mise sur le marché de nouvelles variétés, ouvrant ainsi les marchés régionaux. Nous souhaiterions voir une mise en œuvre complète dans tous les États membres, des procédures plus rationalisées, un modèle de fonctionnement financièrement viable, un soutien administratif amélioré pour le catalogage et un renforcement des capacités afin de relever les défis actuels tels que la domestication des réglementations, des projets pilotes supplémentaires et la nécessité d'une position régionale commune sur les

semences génétiquement modifiées.

15. Quels enseignements ou conseils donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs, en particulier aux femmes, qui aspirent à se lancer dans le secteur des semences ?

Rien ne peut vous arrêter, sauf vous-même. Alors, croyez en vous et entourez-vous de personnes compétentes et de mentors.

16. Enfin, quel message souhaiteriez-vous adresser aux lecteurs concernant le leadership, la résilience et l'avenir de l'industrie semencière africaine ?

Ne sous-estimez pas le potentiel de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire, de résilience climatique et de réduction de la pauvreté. Nous devons être plus conscients de nos ressources, de nos talents et de nos capacités afin d'apporter nos propres solutions à nos agriculteurs, à notre industrie et à notre nation.

ETG ONE STOP SHOP

High Yielding Hybrid Seeds, Effective fertilizers
& Chemicals and Reliable farming Equipment



📍 Plot No: 12917, Mumbwa Road, Lusaka, Zambia
✉ Email: sales.lusaka@etgworld.com
☎ +260 766606365 / +260967938734
📱 Etg One Stop Shop

ETG
AGRI INPUTS

Des champs locaux à l'impact continental:

le parcours de Starke Ayres dans le secteur des semences africaines, raconté par Mme Nereshenee Namdayal

By Nereshenee Namdayal
Courriel : Nereshnee.ramdayal@starkeayres.com

1. Quel est le nom de votre entreprise de semences et quand a-t-elle été créée ?

Je m'appelle Nereshnee Namdayal et je suis directrice de la filiale africaine de Starke Ayres. Fondée en 1877, Starke Ayres est une entreprise sud-africaine leader dans le domaine des semences, forte de plus d'un siècle d'expérience dans le développement, la production et la fourniture de semences de haute qualité. Aujourd'hui, nous sommes fiers de servir les agriculteurs commerciaux et les jardiniers amateurs à travers l'Afrique et au-delà, en les aidant à obtenir de meilleurs rendements et des récoltes plus abondantes.

2. Qu'est-ce qui vous a motivé à créer cette entreprise et quel problème souhaitiez-vous résoudre dans le secteur des semences ?

Starke Ayres a été créée pour aider les agriculteurs à améliorer leurs rendements en leur fournissant des semences fiables et performantes adaptées à leurs conditions locales. À l'époque, de nombreux agriculteurs étaient confrontés à des variétés non adaptées à leur climat ou à leur sol. L'entreprise a décidé de résoudre ce problème en proposant des semences qui pourraient aider les agriculteurs à produire des cultures plus saines et à améliorer leurs moyens de subsistance.

3. Comment l'entreprise a-t-elle évolué depuis sa création en termes de portefeuille de cultures, de présence sur le marché et de partenariats tout au long de la chaîne de valeur ?

Au fil des ans, nous sommes passés d'une petite entreprise de semences à une société proposant une large gamme de variétés de légumes, ainsi qu'une gamme de produits de détail destinés aux jardiniers amateurs et aux petits producteurs. Nous sommes désormais présents dans toute l'Afrique australe et subsaharienne, grâce à des partenariats avec des chercheurs, des producteurs de semences, des distributeurs et des agriculteurs. Nos capacités de recherche et développement se sont considérablement développées, et notre laboratoire interne de contrôle qualité nous permet de tester et de contrôler chaque lot de semences conformément aux normes internationales.

4. Qu'est-ce qui distingue votre entreprise des autres acteurs du secteur des semences ? (Veuillez décrire votre proposition de valeur fondamentale.)

Notre force réside dans la sélection et l'essai de variétés adaptées aux conditions locales, ainsi que dans une collaboration étroite avec les agriculteurs pour les aider à réussir. Nous investissons massivement dans les essais, la recherche et l'assistance





technique sur le terrain afin que les agriculteurs puissent planter des semences auxquelles ils font confiance et sur lesquelles ils peuvent compter.

5. Où commercialisez-vous et vendez-vous actuellement vos semences certifiées (au niveau national et/ou international) ?

Nous fournissons des semences certifiées dans toute l'Afrique australe et dans plusieurs autres pays africains. Nos clients internationaux bénéficient du soutien de nos filiales, de nos distributeurs locaux et de nos partenariats mondiaux de longue date.

6. Avez-vous des affiliations internationales ou des partenariats stratégiques ? Si oui, comment ont-ils contribué à votre croissance ?

Starke Ayres est membre actif d'organisations mondiales dans le domaine des semences, telles que l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), l'Association américaine du commerce des semences (ASTA), l'Alliance Asie-Pacifique pour les semences (APSA) et la Fédération internationale des semences (ISF). Ces réseaux nous donnent accès à des recherches partagées, à des discussions réglementaires et aux meilleures pratiques du secteur, ce qui nous aide à améliorer nos produits et à conquérir de nouveaux marchés.

7. Qui sont vos principaux partenaires en dehors des institutions gouvernementales (par exemple, le secteur privé, les instituts de recherche, les ONG) ?

Nous collaborons étroitement avec des producteurs de semences privés, des universités, des instituts de recherche, des distributeurs, des organisations d'agriculteurs et des ONG qui se consacrent à la sécurité alimentaire et au développement agricole.

8. Quel a été votre volume de production de semences (en tonnes) au cours des trois dernières années ?

Nous produisons des volumes importants (900 tonnes) de semences tous les 3 ans pour une gamme de cultures, grâce à des systèmes de production et de gestion de la qualité performants.

9. Combien d'employés votre entreprise compte-t-elle actuellement et comment votre effectif a-t-il évolué au fil du temps ?

Notre équipe compte 590 employés permanents et environ 190 employés temporaires dans les domaines de la sélection, de la production, du marketing, du soutien technique et des opérations. Notre effectif a augmenté régulièrement à mesure que nos marchés et nos besoins de production se sont développés.

10. Existe-t-il des programmes ou des initiatives spécifiques au sein de votre entreprise visant à autonomiser les femmes ?

Nous soutenons les femmes par le biais d'un recrutement inclusif, du développement du leadership et d'opportunités de mentorat. Nous encourageons les femmes à poursuivre une carrière dans les domaines scientifiques, agricoles et à occuper des postes de direction. Nous organisons également des événements à l'occasion de la Journée de la femme, axés sur le développement personnel et professionnel.

11. En tant que femme dans un

secteur traditionnellement dominé par les hommes, à savoir celui des semences, quels défis avez-vous rencontrés et comment les avez-vous relevés ?

Le secteur des semences est encore dominé par les hommes, en particulier dans les rôles techniques et de direction. Il m'a parfois été difficile de gérer les attentes, tant personnelles que professionnelles. J'ai surmonté cette difficulté en créant des réseaux solides, en restant concentrée sur les résultats et en plaidant pour un leadership plus inclusif et des équipes plus diversifiées.

12. Selon vous, quels sont les facteurs clés pour développer une entreprise semencière prospère en Afrique ?

Pour réussir en Afrique, il faut des programmes de sélection solides, des systèmes de production fiables, de bons réseaux de distribution, un engagement significatif auprès des agriculteurs, ainsi que des cadres réglementaires clairs favorisant la circulation des semences à travers les frontières.

13. Quelles sont les principales étapes ou réussites que votre entreprise a accomplies sous votre direction ?

Nous avons renforcé notre





présence en Afrique, lancé de nouvelles variétés à haut rendement, renouvelé notre marketing et approfondi nos partenariats tout au long de la chaîne de valeur. Cela aide les agriculteurs à obtenir de meilleures récoltes et contribue à la sécurité alimentaire régionale

14. Comment l'harmonisation régionale des réglementations sur les semences affecte-t-elle vos activités commerciales

dans la région d'Afrique australe ?

L'harmonisation des réglementations sur les semences nous permet d'enregistrer les variétés plus rapidement, d'éviter les essais en double et de transporter plus efficacement des semences de qualité à travers les frontières. Les agriculteurs ont ainsi accès plus rapidement à des variétés améliorées.

15. Si vous pouviez changer trois choses dans le secteur des semences afin d'améliorer l'efficacité et la compétitivité, quelles seraient-elles et pourquoi ?

Je commencerais par accélérer et harmoniser les processus d'enregistrement des variétés, afin de garantir que les nouvelles variétés de semences parviennent aux agriculteurs plus rapidement et de manière plus fiable. Ensuite, je renforcerais les mesures de lutte contre les semences contrefaites, en appliquant des normes de qualité afin de protéger les investissements des agriculteurs et de renforcer la confiance dans le secteur. Enfin, j'augmenterais les investissements dans les programmes de sélection et le renforcement des capacités, en encourageant l'innovation, en développant des semences résistantes au climat et en renforçant les compétences et l'expertise nécessaires à une industrie semencière solide et compétitive

16. De quel soutien avez-vous besoin de la part du gouvernement, des partenaires de développement ou de l'AFSTA pour renforcer la croissance et la compétitivité

internationale de votre entreprise ?

Nous avons besoin d'un soutien en matière d'harmonisation réglementaire, de développement des infrastructures, de financement de la recherche et de programmes de formation destinés aux producteurs de semences et aux régulateurs. L'AFSTA joue un rôle important dans la coordination de ces priorités dans toute la région.

17. Quels enseignements ou conseils donneriez-vous aux entrepreneurs en herbe dans le domaine des semences, en particulier aux femmes ?

Je recommande aux entrepreneurs émergents dans le domaine des semences, en particulier aux femmes, d'acquérir des connaissances techniques approfondies, de développer un réseau étendu, de rechercher des mentors et de faire preuve de résilience face aux défis. Les femmes apportent des perspectives et des compétences uniques à l'agriculture, et leur leadership est crucial pour favoriser l'innovation et la croissance dans le secteur des semences.

18. Y a-t-il d'autres informations ou perspectives que vous souhaiteriez partager ?

Le secteur des semences joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la croissance économique en Afrique. La poursuite des investissements dans l'innovation, les partenariats et le leadership inclusif déterminera le succès des agriculteurs de demain et de l'industrie dans son ensemble.



‘Je recommande aux entrepreneurs émergents dans le domaine des semences, en particulier aux femmes, d'acquérir des connaissances techniques approfondies, de développer un réseau étendu, de rechercher des mentors et de faire preuve de résilience face aux défis.’

Nereshenee Namdayal



Maize Tajiri (EASH 1220)

- High Yields in Highland areas (40 - 45 bags/acre)
- Good standability and adaptability
- Good ear rot tolerance
- Excellent Foliar disease Tolerance
- Sweet Taste, suitable for roasting & boiling



Tomato Mazao F1

- Excellent plant Vigor
- It produces uniform clusters with ideal size & shape
- Uniform and attractive deep red fruits
- Excellent Fruit firmness
- Early in fruit harvesting
- Highly tolerant to bacterial wilt, TYLCV, F,V & foliar diseases



Onion Red Crown F1

- High yielding with excellent market qualities
- Matures in 75-85 days
- Deep red, medium to large bulbs
- Thin neck with excellent curing ability
- Yield potential: 23 tons per acre
- Stores up to 5 months
- Tolerant to pink root, downy mildew & purple blotch



Squash Riziki F1

- Early Maturity (40 - 45 days)
- Open plant with less spines for easy harvesting
- High yield potential (7-9 tons/acre)
- Medium to dark green straight fruits
- Very good fruit quality
- Intermediate resistance to ZYMV



Cabbage Baraka F1

- Maturity: 80 - 90 days
- High yielding bluish green round heads.
- Weighing about 4-6 kg
- Good field holding capacity
- Tolerant to black rot, ring spot & fusarium yellows.



Fodder Beet Feldherr

- High yielding with light orange bulbs
- Dual purpose: grazing and lifting
- Uniform bulb size and height
- Stores up to 5 months
- Rapid growth in good conditions
- 90-100% usage with zero waste
- Suitable for dairy, beef, sheep & young livestock



Ranked No. 1 – 2019 - 2020
Ranked No. 2 – 2021 - 2022
In Eastern & Southern Africa - Access to Seed Index



AFRICA HEADQUARTERS

Dakar Road, Industrial Area, Nairobi - Kenya.
P.O. Box 45125 - 00100 GPO Nairobi - Kenya.
+254 734 333 161, 722 207 747
+254 20 6652101 - 4
info@easeed.com

TANZANIA

Easo Road, Arusha Tanzania
P.O. Box 14455, Arusha - Tanzania.
+255 753 119 256 / 744 331 237
+255 789 589 589
info.tz@easeed.com

UGANDA

Kawempe Road, Kampala Uganda
P.O. Box 3678, Kampala - Uganda.
+256 414566585 / 392 773 321
+256 772 583 783
info.ug@easeed.com

ZAMBIA

Plot No. 10439, Off Katanga Road,
Chinika Industrial Area, Lusaka Zambia
P.O. Box 37225 Unit 2 Lusaka - Zambia.
+260 950 477 651
info.zambia@syova.com

RWANDA

92, KN 1 Road, Avenue Nyabugogo, Kigali Rwanda
P.O. Box 873 Kigali - Rwanda.
+250 789 920 635
info.rwanda@easeed.com

Les semences du changement:

relever les défis du commerce et de la circulation des semences en Afrique.

Par Kulani Machaba (PhD), ancien président de l'AFSTA et actuel membre du conseil d'administration de l'AFSTA



L'agriculture reste le pilier de l'économie africaine, employant des millions de personnes et nourrissant des milliards d'autres. L'industrie semencière est l'une des industries les plus importantes au cœur du développement agricole en Afrique. Cependant, malgré l'importance de l'accès à des semences de haute qualité pour tous les agriculteurs du continent africain, le commerce et la circulation des semences en Afrique sont confrontés à des défis persistants qui limitent le développement agricole.

Selon les statistiques de la FAO et de la Banque mondiale (2023), le rendement moyen des céréales est d'environ 2,1 tonnes par hectare, soit environ 49 % de moins que la moyenne mondiale. Quelques pays, tels que l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et la Zambie, obtiennent des rendements plus élevés grâce à l'utilisation de technologies de pointe et à un meilleur accès à des semences de haute qualité.

49%

Pourcentage inférieur à la moyenne mondiale du rendement céréalier à l'hectare en Afrique

Cet article mettra en évidence certains facteurs qui limitent l'accès des agriculteurs à des semences de haute qualité, ainsi que les mesures prises par l'AFSTA au cours des cinq dernières années pour améliorer la situation.

1. Accès limité à des semences de

qualité

De nombreux agriculteurs africains dépendent de systèmes semenciers informels, conservant les semences des récoltes précédentes ou les échangeant avec leurs voisins. Si ces pratiques sont précieuses pour la tradition et l'adaptation locale, elles aboutissent souvent à des semences à faible taux de germination, sensibles aux maladies et à rendement réduit.

L'AFSTA a collaboré avec les associations nationales de commerce des semences (ANCS) pour inciter les autorités à étendre les programmes de certification des semences, en accordant aux ANCS le droit de s'autoréguler et de fixer les conditions de participation à ces programmes, et en renforçant les services de vulgarisation par l'intermédiaire des entreprises membres afin de garantir aux agriculteurs l'accès à des semences de haute qualité. Grâce au financement de divers partenaires, dont la Fondation Gates et CropLife International (CLI), l'AFSTA s'est associée aux ANCS pour organiser des journées de formation et des webinaires (programmes de formation des formateurs) à l'intention des agriculteurs au cours des cinq dernières années au Nigeria, au Malawi, au Ghana, au Sénégal, au Kenya et en Côte d'Ivoire, etc

2. Cadres réglementaires insuffisants

L'incohérence des réglementations sur les semences, la lenteur des processus

de mise sur le marché des variétés et la complexité des lois transfrontalières entravent la mise à disposition rapide de variétés améliorées et limitent le commerce régional des semences.

L'AFSTA a participé à des programmes visant à harmoniser les politiques régionales en matière de semences, à simplifier les processus d'enregistrement et à promouvoir les accords régionaux sur le commerce des semences afin de renforcer la circulation et la disponibilité des semences.

Voici quelques-unes des interventions spécifiques menées par l'AFSTA au cours des cinq dernières années :

- Partenariat avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) afin de sensibiliser les parties prenantes à la mise en œuvre des réglementations régionales harmonisées en matière de commerce des semences dans les 21 États membres du COMSHIP
- Collaboration avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) pour l'élaboration et la mise en œuvre de la loi régionale de la CAE sur les semences.
- Participation aux initiatives de l'ARIPO/UPOV visant à soutenir une loi harmonisée sur la protection des obtentions végétales (POV) à travers l'Afrique et à discuter de la ratification du protocole de l'ARIPO sur la protection des obtentions végétales.
- Partenariat avec le Programme de



développement intégré du secteur semenciers (ISSD) pour améliorer l'accès des petits exploitants agricoles africains à des semences de qualité.

3. Mauvaises conditions de stockage et de distribution

Même lorsque les semences sont disponibles, l'insuffisance des installations de stockage et la faiblesse des réseaux de distribution entraînent leur détérioration et réduisent leur accessibilité dans les zones reculées.

L'industrie semencière (ANCS), en collaboration avec l'AFSTA et divers donateurs, a exhorté les autorités gouvernementales à créer un climat favorable aux investissements dans les infrastructures agricoles, notamment en investissant dans des infrastructures de stockage modernes, en développant des réseaux de distribution ruraux et en supprimant les barrières commerciales transfrontalières qui entraînent de longs retards lors du transport des semences des centres de production vers les pays voisins. Les expériences récentes, dans lesquelles les autorités de certains pays ont imposé des embargos commerciaux et empêché les semences de quitter ou d'entrer sur leur territoire en invoquant des raisons telles que des problèmes phytosanitaires, la sécheresse et la

sécurité alimentaire, ont un impact négatif sur le commerce régional et la sécurité alimentaire. En effet, il n'est actuellement pas possible d'établir des centres de production de semences dans plusieurs régions des 54 pays du continent africain, et lorsqu'un pays impose unilatéralement des embargos commerciaux, cela tend à entraîner des mesures de rétorsion de la part des pays voisins, ce qui a un impact négatif sur le commerce et la circulation des semences, ainsi que sur l'accès des agriculteurs à des semences de qualité.

4. Adoption lente des technologies

Le recours continu à des semences à faible rendement, l'adoption tardive de technologies qui améliorent la productivité agricole, telles que les ressources génétiques à haut rendement, la gestion précise des ressources et le contrôle environnemental pour maximiser la productivité, les innovations telles que l'édition génétique CRISPR pour la résistance à la sécheresse et aux parasites, la plantation de précision alimentée par l'Intelligence Artificielle (IA), la surveillance par drone et les technologies avancées d'enrobage des semences qui stimulent la germination, ont un impact négatif sur les agriculteurs africains. Bien que de nombreux pays

africains soient parties prenantes du Protocole de Carthagène sur la biosécurité et soient tenus, par le droit international, de promulguer des lois fonctionnelles en matière de biosécurité, en 2026, seuls 11 pays sur 54 avaient promulgué des lois fonctionnelles en la matière. En ce qui concerne la réglementation de l'édition du génome, les choses évoluent plus rapidement : plus de 12 pays (et d'autres à venir) ont clarifié leur position juridique sur l'édition du génome.

L'AFSTA poursuit sa collaboration avec les ANCS, l'Union africaine et ses partenaires internationaux afin de garantir une mise en œuvre plus efficace des cadres fonctionnels de biosécurité, facilitant ainsi les investissements dans le secteur agricole.

Il est essentiel de surmonter les obstacles susmentionnés non seulement pour accroître les rendements, mais aussi pour garantir la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables sur tout le continent. La trajectoire du commerce des semences en Afrique est positive, car les autorités gouvernementales travaillent désormais en étroite collaboration avec les NSTA, l'industrie semencière et l'AFSTA afin de mettre en œuvre des politiques d'investissement favorables et d'améliorer la prévisibilité des investissements en R&D et dans le commerce.

L'AFSTA poursuit sa collaboration avec les ANCS, l'Union africaine et ses partenaires internationaux afin de garantir une mise en œuvre plus efficace des cadres fonctionnels de biosécurité, facilitant ainsi les investissements dans le secteur agricole.





Figure 3. Photo représentant certains des principaux intervenants, des responsables de l'APBA et des modérateurs de session lors de la récente conférence de l'APBA qui s'est tenue à Victoria Falls, au Zimbabwe. Plus de 400 participants ont assisté à la conférence.

État des lieux de la sélection végétale et de l'innovation en Afrique

By Damaris Achieng Odeny, Présidente de l'APBA et scientifique principale à l'ICRISAT – Afrique orientale et australe, P.O. Box 39063 Nairobi, Kenya



La sélection végétale en Afrique connaît actuellement une transformation majeure, passant d'approches de sélection conventionnelles à des systèmes modernes, intégrés et fondés sur les données, favorisant l'innovation. Cette transition est motivée par des pressions croissantes, notamment la croissance démographique rapide, la variabilité climatique, l'émergence de ravageurs et de maladies, la dégradation des sols, l'évolution des demandes des consommateurs et du marché, ainsi que la nécessité de réduire la dépendance aux importations alimentaires tout en améliorant les moyens de subsistance des petits exploitants. Il est encourageant de constater que la communauté africaine chargée de l'amélioration des cultures a considérablement renforcé ses capacités techniques et sa confiance, grâce à des réseaux régionaux plus solides, à des partenariats élargis, à un meilleur accès aux outils de sélection modernes et à des environnements politiques de plus en plus favorables.

Augmentation des budgets nationaux consacrés à l'agriculture: les investissements publics dans l'agriculture sont un facteur clé de cette transformation. L'Afrique a connu la croissance la plus rapide du secteur agricole au monde depuis le début des années 2000, ce qui a conduit à une reconnaissance politique accrue de l'importance stratégique de l'agriculture. Entre 2019 et 2024, plusieurs pays, dont le Mali, l'Éthiopie, le Bénin, le Malawi et le Zimbabwe, ont atteint ou dépassé l'objectif du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui consiste à allouer au moins 10 % des budgets nationaux à l'agriculture (figure 1). Les données montrent que l'augmentation des dépenses agricoles, en particulier lorsqu'elle s'accompagne d'investissements plus importants en recherche, stimule la croissance de la productivité. Si les niveaux de financement globaux restent insuffisants, les progrès récents constituent une base solide pour une innovation agricole durable.

Des méthodes de sélection conventionnelles aux méthodes modernes: sur le plan technique, les programmes de sélection passent résolument des méthodes conventionnelles aux méthodes

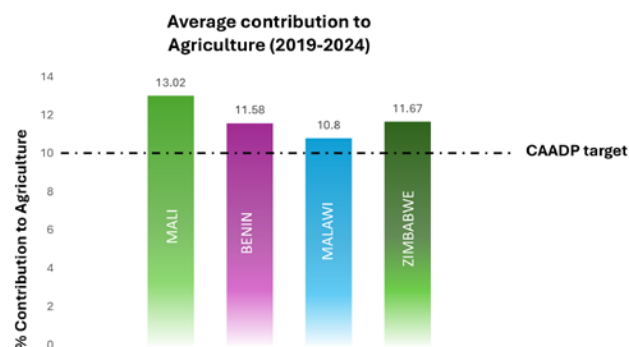


Figure 1: Exemples de pays africains qui ont atteint ou dépassé l'objectif du PDDAA de consacrer 10 % du budget national à l'agriculture

modernes. La collaboration entre le CGIAR et les systèmes nationaux de recherche et de conseils agricoles (SNRA) a joué un rôle déterminant dans cette transition, notamment grâce aux réseaux de sélection et aux plateformes communes. L'initiative « Excellence in Breeding » a élargi l'accès aux marqueurs moléculaires disponibles au public, permettant à la plupart des programmes des SNRA africains d'utiliser régulièrement des marqueurs de faible et de moyenne densité pour le contrôle de la qualité, l'amélioration des populations, la sélection assistée par la génomique et le suivi des variétés. L'amélioration et la normalisation du phénotypage, souvent soutenues par des outils tels que des drones et des capteurs (figure 2), ont permis une sélection plus précoce et plus précise de caractères complexes tels que la tolérance à la sécheresse, la stabilité des rendements et la qualité nutritionnelle.

De la sélection d'un seul caractère à la sélection de plusieurs caractères: les objectifs de sélection ont également évolué, passant de la sélection d'un seul caractère à l'amélioration de plusieurs caractères. Les programmes modernes combinent de plus en plus le rendement avec des caractéristiques de résilience telles que la tolérance à la sécheresse et à la chaleur, la résistance aux ravageurs

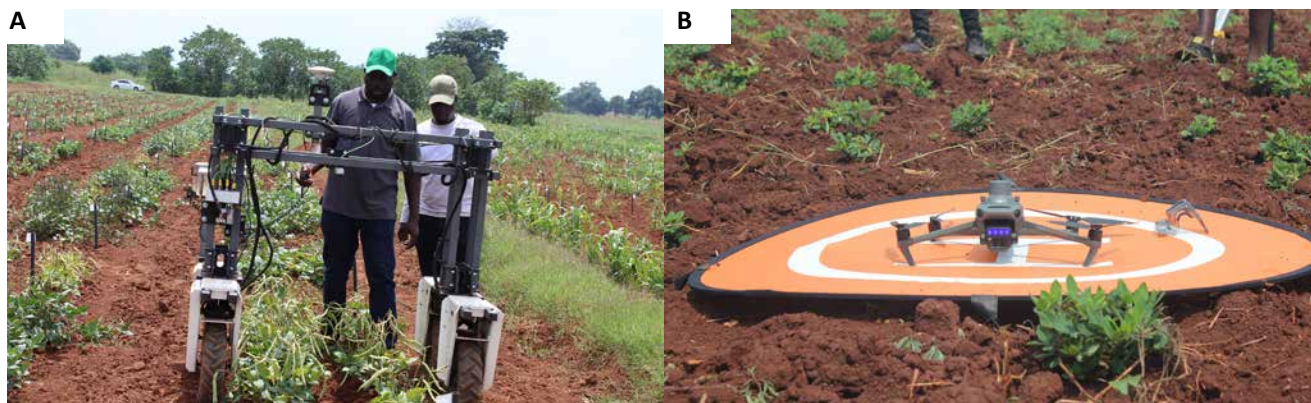


Figure 2: Démonstration de l'utilisation réelle du phénotypage à haut débit dans les champs de recherche en Ouganda. A. Capture de données à haut débit au stade de remplissage des gousses du niébé à l'aide d'un Rover dans le champ expérimental de l'Institut de recherche agricole de l'université Makerere à Kabanyolo (MUARIK). Crédit photo : Dr Dramadri Isaac Onziga du MaRCCI, Université Makerere, Ouganda. B. Un drone multispectral DJI Mavic 3 utilisé pour cartographier un champ expérimental d'arachides en Ouganda. Crédit photo : M. Ivan Papu du NaSARRI, Ouganda.

et aux maladies, ainsi que l'amélioration de la qualité des grains, de leur valeur nutritive et de leurs propriétés de transformation. Cette approche est désormais largement appliquée aux principales céréales et légumineuses, notamment le maïs, le sorgho, le millet, le riz, le blé, le niébé, le haricot commun et l'arachide, ainsi qu'aux racines et aux tubercules tels que le manioc et la patate douce.

Exploitation des espèces végétales indigènes: un autre changement important est l'intérêt croissant porté aux espèces végétales indigènes et sous-utilisées. Ces cultures jouent souvent un rôle essentiel dans la nutrition, la résilience climatique et les systèmes alimentaires culturels, mais elles ont historiquement bénéficié d'investissements de recherche limités. Des initiatives récentes, telles que « Vision for Adapted Crops and Soils » (VACS), lancée en 2024, visent à améliorer sept cultures adaptées, très pertinentes pour les systèmes agricoles africains, notamment le millet à chandelle, l'arachide du Bambara, le pois cajan, le sésame, le taro, l'amarante et le gombo. Des efforts antérieurs, tels que l'African Orphan Crops Consortium, ont jeté les bases en améliorant les ressources génomiques pour les cultures indigènes nutritives. Plusieurs pays, dont le Kenya, intègrent désormais ces cultures dans leurs programmes universitaires et de recherche.

Transformation numérique: La transformation numérique est devenue un pilier central de la modernisation de la sélection. Les systèmes informatiques et de gestion des données utilisés dans le domaine de la sélection sont de plus en plus considérés comme des infrastructures essentielles plutôt que comme des outils facultatifs. Des plateformes telles que le Breeding Management System (BMS) et le plus récent Enterprise Breeding System (EBS) permettent aux sélectionneurs de gérer les profils des produits, de concevoir des essais, de saisir des métadonnées, d'analyser les résultats et d'orienter plus efficacement les décisions de sélection. Ces systèmes prennent en charge

l'ensemble du processus de sélection, depuis les stratégies de croisement et les essais multi-sites jusqu'à la mise sur le marché des variétés et la production à grande échelle des semences.

Intégration de la qualité nutritionnelle: la nutrition est devenue une priorité centrale en matière de sélection, les consommateurs africains étant de plus en plus soucieux de leur santé et les marchés urbains en pleine expansion. Des variétés de cultures biofortifiées, telles que le manioc et le maïs enrichis en vitamine A, les haricots et le millet perlé riches en fer et en zinc, le sorgho enrichi en zinc et la patate douce enrichie en vitamine A, ont été mises sur le marché et adoptées. Le Nigeria a introduit des normes minimales en matière de micronutriments pour les variétés de maïs biofortifiées, intégrant ainsi les exigences nutritionnelles dans les systèmes officiels de mise sur le marché des variétés. Les communautés économiques régionales, notamment le COMESA, la SADC et la CEDEAO, discutent actuellement de l'harmonisation des normes nutritionnelles afin de faciliter la mise sur le marché transfrontalière des variétés et le commerce des semences.

Vers une modification génétique et génomique systématique: les applications biotechnologiques progressent également. Alors que les premières utilisations se concentraient sur la culture tissulaire, les diagnostics et les marqueurs moléculaires, plusieurs pays explorent désormais le génie génétique et la modification génomique. La modification génomique apparaît comme un accélérateur prometteur de l'innovation, en particulier dans des pays tels que le Kenya, le Nigeria, le Malawi et le Rwanda, où les cadres réglementaires exemptent certains produits génétiquement modifiés des réglementations strictes en matière de biosécurité des OGM.

Systèmes semenciers fonctionnels: les systèmes semenciers fonctionnels sont de plus en plus reconnus comme indissociables d'une sélection efficace. Des organisations telles que l'AGRA ont joué un

rôle catalyseur dans le renforcement des systèmes semenciers grâce à des réformes politiques, au renforcement des capacités, au développement de réseaux de distributeurs agricoles et au financement tout au long de la chaîne de valeur des semences. Un message clé pour l'avenir est que la sélection et les systèmes semenciers doivent être planifiés et développés conjointement afin de garantir un impact à grande échelle.

Partenariats élargis: les progrès réalisés en Afrique ont été soutenus par un vaste écosystème de partenariats impliquant les SNRA les centres du CGIAR, les organismes régionaux, les partenaires de développement, les organisations philanthropiques et le secteur privé. Ces collaborations ont permis de renforcer la formation, les infrastructures de laboratoire, les réseaux d'essais partagés et l'accès au matériel génétique et aux outils de sélection.

Au sein de cet écosystème, l'Association africaine des sélectionneurs de plantes (APBA ; figure 3) s'est imposée comme une plateforme centrale pour la collaboration, le renforcement des capacités et la promotion, s'imposant rapidement comme un moteur de l'innovation en matière de sélection sur tout le continent. Lancée en 2019, l'APBA est le plus grand réseau du continent regroupant des universitaires et des professionnels engagés dans l'avancement de la génétique végétale et de la sélection en Afrique.

Défis: Malgré des progrès significatifs, des défis subsistent. L'instabilité du financement, les lacunes en matière d'infrastructures, l'expertise limitée en génétique quantitative et en science des données, la fragmentation réglementaire et les obstacles à l'adoption liés aux préférences des agriculteurs et du marché continuent de limiter l'impact. Pour relever ces défis, il faudra des investissements soutenus, une cohérence des politiques et un engagement à long terme afin de réaliser pleinement le potentiel de la sélection végétale moderne en Afrique.



Droits des sélectionneurs et des agriculteurs:

une voie complémentaire

By Maya Muler, Manager, Corporate Communications, East West Seed

Email: maya.muller@eastwestseed.com



Les débats autour de la protection des variétés végétales (PVP) et des droits des agriculteurs sont souvent présentés comme une tension entre l'innovation et la tradition ou le système semenciers des agriculteurs. Dans la pratique, cependant, un système national de PVP bien conçu montre que des droits des obtenteurs solides et des droits des agriculteurs clairement articulés peuvent être complémentaires et se renforcer mutuellement, contribuant ainsi à des systèmes semenciers résilients et inclusifs à travers l'Afrique.

Un cadre solide de protection des obtentions végétales, conforme à l'UPOV 1991, peut offrir la sécurité nécessaire aux obtenteurs pour investir dans le développement de variétés adaptées aux conditions locales, en particulier des légumes qui répondent à la variabilité climatique, à la pression des maladies et à l'évolution de la demande du marché. Ces investissements sont essentiels pour garantir la pérennité d'un pipeline diversifié de variétés améliorées pour les agriculteurs africains.

Dans le même temps, la législation nationale a la possibilité de refléter les réalités agricoles locales en reconnaissant les pratiques traditionnelles des agriculteurs, notamment la conservation, l'utilisation et l'échange de semences pour leur propre usage, conformément aux priorités nationales et aux contextes socio-économiques. Lorsqu'elles sont soigneusement équilibrées, ces dispositions peuvent coexister avec des systèmes efficaces de protection des obtentions végétales et soutenir la liberté de choix des agriculteurs.

L'expérience acquise sur les marchés émergents des semences suggère que les agriculteurs adoptent les semences commerciales non pas par obligation, mais parce qu'elles offrent une valeur tangible, telle que la stabilité des rendements, l'uniformité et les caractéristiques préférées par les marchés. Lorsque les systèmes informels continuent de jouer un rôle important, les variétés améliorées peuvent toujours atteindre les agriculteurs grâce à des partenariats, au renforcement des capacités et à la production de semences sous contrat, ce qui montre que les systèmes semenciers formels et informels ne sont pas nécessairement opposés, mais peuvent évoluer parallèlement.

Pour East-West Seed, la confiance des agriculteurs est fondamentale. Notre activité dépend du choix des agriculteurs, qui doivent trouver dans nos semences une réponse à leurs besoins et un moyen de subsistance. Cette confiance sous-tend notre engagement à long terme auprès des communautés agricoles et des chaînes de valeur locales des semences.

En fin de compte, le débat sur l'agriculture africaine ne porte peut-être pas sur le choix entre la protection des sélectionneurs ou des agriculteurs, mais sur la conception de politiques équilibrées et pragmatiques qui soutiennent les deux. Un cadre de protection des obtentions végétales bien calibré peut encourager l'innovation, élargir le choix des agriculteurs, renforcer la production locale de semences et contribuer à la sécurité alimentaire et au développement agricole durable.

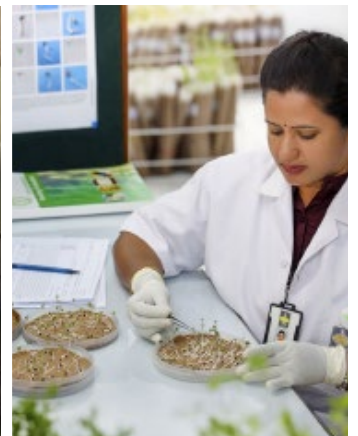
60 YEARS

Of Planting Seeds of Happiness



indam

Indo-American Hybrid Seeds (India) Pvt. Ltd.



@indoamericanhybridseeds

For sixty years, **Indo-American Hybrid Seeds (India) Pvt. Ltd. (INDAM)** has advanced hybrid seed technology in India, guided by farmers' insights and global market needs.

Alongside strengthening indoor and outdoor agriculture through our hybrid vegetable seed division, and specialization in Custom Seed Production, Indam is a trusted partner — serving both domestic and international seed companies.

We have cultivated the seeds of happiness – in dependable germination, uniform growth, and harvests that bring nourishment and fair returns.

Backed by advanced polyhouses, modern processing lines, an ISTA-accredited seed testing laboratory, and DNA-based PCR genetic purity testing, INDAM connects science with well-being, contributing to resilient farms, confident growers, and lasting food security, season after season.

For Enquiries, call +91 80 2861 1499

Transformer les systèmes semenciers pour une Sécurité alimentaire en Afrique

By Seed Systems Group

Alors que le paysage agricole africain continue d'évoluer face au changement climatique, à la croissance démographique et à la volatilité des marchés, un élément reste essentiel à la résilience alimentaire et à la productivité des cultures : *des semences de qualité*. Seed Systems Group (SSG), une organisation à but non lucratif dont le siège est à Nairobi, au Kenya, et qui dispose d'un bureau régional à Lomé, au Togo, redéfinit la manière dont les petits exploitants agricoles accèdent à des variétés améliorées grâce à un modèle de partenariat public-privé innovant et évolutif qui renforce l'ensemble des chaînes de valeur des semences.

Fondé en 2019 et soutenu par des partenaires mondiaux et continentaux, SSG intervient principalement dans les pays et les communautés africains laissés pour compte par la révolution verte africaine, afin de garantir que même les agriculteurs les plus isolés puissent accéder de manière fiable à des semences de cultures vivrières résistantes au climat et à haut rendement. L'un des atouts majeurs de SSG est qu'il associe une connaissance approfondie de la sélection végétale à une expertise reconnue dans le développement du secteur semencier afin de catalyser la croissance durable des systèmes semenciers nationaux.

Pour SSG, tous les agriculteurs méritent de bonnes semences

Une organisation dédiée à la sécurité alimentaire en Afrique

Vision: une Afrique libérée de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté, et capable de s'adapter au changement climatique.

Mission: garantir que tous les agriculteurs d'Afrique aient accès à des semences abordables et de haute qualité pour une large gamme de cultures vivrières nutritives.

Depuis ses débuts, SSG fonde ses actions sur

des données concrètes. Ses premières études de faisabilité, réalisées dans 15 pays entre juin 2019 et février 2021 en partenariat avec l'université Cornell et Sathguru Consulting (en Angola, au Bénin, au Burundi, au Cameroun, au Tchad, en République du Congo, en Côte d'Ivoire, en RDC, en Érythrée, en Guinée, à Madagascar, au Niger, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo), ont posé les bases d'une stratégie quinquennale. Celle-ci oriente la transformation des systèmes alimentaires nationaux par le développement de systèmes semenciers durables. Cette stratégie est disponible sur le site Internet de SSG (www.seedssystemsgroup.org/resources) et continue d'inspirer l'expansion de l'organisation à travers le continent.

Un modèle éprouvé pour des systèmes semenciers durables

SSG utilise un modèle de partenariat public-privé à quatre volets qui a fait ses preuves en Afrique orientale, occidentale et australe. Sa force réside dans sa durabilité et son adaptabilité à différentes cultures et contextes socio-économiques. Ci-après les différents volets :

1. Essais variétaux et semences de première génération

SSG s'associe à des instituts nationaux de recherche agricole (INRA) pour identifier, évaluer et commercialiser des variétés de cultures prometteuses, et pour multiplier les semences de base pour les entreprises semencières locales

2. Développement d'entreprises semencières privées

SSG forme et soutient les entreprises semencières émergentes afin qu'elles produisent des semences certifiées à grande échelle pour le marché et des petits paquets de semences destinés à sensibiliser les agriculteurs. Les petits paquets de semences (50 à 100 g) constituent un point d'entrée pour les agriculteurs afin de tester et d'adopter des variétés améliorées.



3. Sensibilisation des agriculteurs

Grâce à sa collaboration avec Farm Input Promotions Africa (FIPS) et les services de vulgarisation agricole de chaque pays, SSG recrute et forme des agriculteurs bénévoles, appelés « conseillers villageois » (VBA), pour qu'ils accueillent des parcelles de démonstration, distribuent des petits paquets et soutiennent l'apprentissage des agriculteurs au sein de leurs communautés.

4. Développement des distributeurs ruraux d'intrants agricoles

Afin d'assurer la livraison jusqu'au dernier kilomètre, SSG forme et accorde de petites subventions aux propriétaires de petits magasins d'intrants au niveau communautaire, appelés distributeurs d'intrants agricoles (abrégé en Anglais VBA). Les VBA très performants qui s'intéressent au commerce des semences bénéficient également de soutien.

Réalisations à ce jour

En 2025, SSG a mené des projets de développement de systèmes semenciers dans 15 pays africains, à savoir le Burundi, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo (RDC), Djibouti, l'Érythrée, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Kenya, Madagascar, le Malawi, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud et le Togo.

SSG a facilité la réalisation de 288 essais de performance des cultures et l'homologation de 67 variétés résistantes au climat, à haut rendement et riches en nutriments de plusieurs cultures de base, notamment le maïs, le riz, le sorgho, le millet à chandelle, le millet perlé, le pois cajan, le blé, l'orge, les haricots, les pois chiches, les niébés, les arachides, les haricots mungo, l'amarante, des légumes tels que la tomate, l'oignon, l'aubergine, l'okra le gombo, et des cultures fourragères telles que le sorgho du Soudan et le panicum. Ces variétés améliorées aident les agriculteurs à s'adapter au changement climatique, à augmenter leurs revenus et à

améliorer leur nutrition. Au total, **153 tonnes de semences de base** ont été produites par les NARI, ce qui a permis à **53 entreprises semencières locales et à des producteurs individuels** de produire **6 370 tonnes de semences certifiées**. Plus d'un million d'**agriculteurs** ont bénéficié de plus de **2,6 millions de petits paquets** de semences certifiées.

Une avancée historique : la production de semences de maïs hybride dans les pays laissés pour compte

SSG a facilité la toute première production de semences de maïs hybride au Burundi, en RDC, en Érythrée, à Madagascar, en Somalie, au Soudan du Sud et au Togo. Cette avancée majeure a ouvert la voie à une augmentation spectaculaire des rendements de maïs, à une réduction de la dépendance vis-à-vis des importations et à une compétitivité à long terme pour les secteurs semenciers nationaux.

Investir dans la prochaine génération de leaders dans le domaine des semences

Conscient que la durabilité des systèmes semenciers dépend d'un capital humain solide, SSG a jusqu'à présent octroyé **10 bourses de master en sélection végétale** :

- **6 boursiers d'Érythrée** à l'université Makerere
- **4 boursiers de Somalie** à l'université du Zimbabwe

These are the future plant breeders, seed regulators, and seed company leaders who will drive national seed systems forward.

Des partenariats solides, un impact croissant

SSG collabore avec un vaste réseau de partenaires, notamment :

- **Les gouvernements nationaux**: dans chacun des 15 pays, SSG est guidé par les ministères de l'Agriculture quant aux priorités nationales et aux liens avec les unités nationales de recherche et de vulgarisation en matière de sélection.
- **Les bailleurs de fonds**: le Programme alimentaire mondial, le FIDA, le CRDI, l'AGRA, la Fondation Rockefeller, l'USAID*, l'USDA, la Banque mondiale, le Feed the Future Innovation Lab for Crop Improvement, Vanguard Charitable, Seeds of Change, la Sall Family Foundation et SAHEL Consulting.
- **Partenaires techniques**: CIMMYT, IITA, ICRISAT, AfricaRice, CORAF, FIPS Africa, Centre international de la pomme de terre (CIP), WorldVeg, Université Cornell et Université Purdue.

Ces partenariats garantissent que les approches de SSG sont fondées sur la science, ancrées localement et conçues pour avoir un impact durable.

Un avenir fondé sur des semences adaptées à haut rendement

Alors que l'Afrique progresse vers une sécurité alimentaire accrue et une résilience climatique renforcée, des semences de qualité demeurent essentielles à la croissance agricole. Grâce à son modèle éprouvé, à ses partenariats solides et à son engagement en faveur du développement durable, SSG continue d'accélérer l'adoption de semences améliorées, diversifiées et nutritives, de renforcer les entreprises locales et de créer les conditions propices au développement des secteurs semenciers nationaux.

SSG s'engage à garantir que les agriculteurs africains, où qu'ils se trouvent, aient accès aux semences dont ils ont besoin pour un avenir meilleur et plus résilient. Parce que tous les agriculteurs méritent de bonnes semences !

Les agriculteurs du nord du Ghana recevant des petits paquets de semences de millet perlé.





Renforcement des systèmes semenciers:

le rôle de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) dans la promotion d'un système semencier axé sur la demande

Auteur : Grace Gitu, Directrice générale, Initiative pour les besoins des agriculteurs africains au niveau des exploitations (AFNEED)

Introduction

Les données actuelles suggèrent que seuls 20 à 30 % des agriculteurs africains ont accès à des semences certifiées de qualité, malgré l'immense potentiel de croissance du continent. L'une des principales causes de cette limitation est le **système semencier** traditionnel **axé sur l'offre** qui domine actuellement le paysage.

Si les systèmes axés sur l'offre se concentrent sur la sélection de variétés améliorées et l'expansion de la production de semences certifiées, ils ne parviennent souvent pas à convaincre les agriculteurs de les adopter à grande échelle. Les agriculteurs sont souvent confrontés à un choix limité de variétés et à un accès restreint aux variétés adaptées à leurs conditions agroécologiques, à leurs préférences culturelles et aux exigences du marché.

Un système semencier axé sur la demande renverse cette logique en plaçant les agriculteurs et les marchés au cœur de l'innovation et de la prise de décision. En donnant la priorité aux variétés qui répondent aux risques climatiques, aux besoins nutritionnels et aux opportunités du

marché, cette approche renforce les boucles de rétroaction entre les sélectionneurs, les entreprises semencières et les décideurs politiques. En tant qu'institution faîtière représentant l'industrie semencière africaine, **l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA)** joue un rôle essentiel dans le rapprochement entre la recherche et les besoins réels des agriculteurs.

Le renforcement d'un système semencier axé sur la demande n'est pas seulement une priorité technique, mais aussi une opportunité d'accroître la part de marché mondiale de l'Afrique dans le secteur des semences (**estimée à 2 % d'une valeur de 80 milliards de dollars**), de renforcer le commerce intra-régional des semences en Afrique (**estimé à 17 %**) et de parvenir à une croissance agricole inclusive et à des systèmes alimentaires résilients sur le continent.

L'AFSTA, catalyseur des systèmes axés sur la demande

1. Traduire la recherche en solutions évolutives

En Afrique, les instituts de recherche publics et privés ont mis au point,

depuis de nombreuses années, des centaines de variétés végétales améliorées, mais beaucoup d'entre elles restent sous-utilisées faute de voies de commercialisation efficaces. En tant que défenseur des intérêts des entreprises semencières privées, l'AFSTA joue un rôle essentiel pour traduire ces innovations scientifiques en produits utilisables par les agriculteurs.

- L'AFSTA peut renforcer la distribution « du dernier kilomètre » en soutenant les entreprises semencières par le biais d'accords de licence, de multiplication des semences et d'efforts de promotion de la marque.
- Elle peut tirer parti de la proximité des entreprises semencières avec les communautés locales pour améliorer l'adaptation de la recherche agricole aux contextes locaux, ce qui accroît à la fois la pertinence et les taux d'adoption.

2. Stimuler les marchés semenciers dirigés par le secteur privé

Les entreprises semencières privées jouent un rôle essentiel dans la transformation structurelle des

systèmes semenciers africains. Elles remodelent les marchés semenciers, renforcent la compétitivité, améliorent la qualité des semences et élargissent le choix des agriculteurs en matière de semences. L'AFSTA a le potentiel de stimuler le développement d'un marché semencier inclusif qui réduit la dépendance à l'égard d'un système semencier traditionnel inefficace, axé sur l'offre, et favorise ainsi la transformation de l'agriculture africaine.

- En collaboration avec les associations nationales du commerce des semences (NSTA), l'AFSTA devrait développer des plateformes d'information sur les semences afin d'aider les entreprises à identifier les signaux des marchés de niche.
- Ces informations doivent tirer parti des partenariats avec les négociants agricoles et les distributeurs d'intrants afin de mettre en place des chaînes d'approvisionnement en semences efficaces qui améliorent l'accès, réduisent les coûts de transaction et élargissent le choix des agriculteurs.

3. Renforcer la diversité et la résilience climatique

Le changement climatique intensifie les risques liés à la production alimentaire et la malnutrition en Afrique. Les systèmes axés sur la demande sont particulièrement bien placés pour relever ces défis en donnant la priorité aux variétés résistantes au climat et riches en nutriments.

Les entreprises semencières africaines doivent se concentrer sur

des variétés intelligentes sur le plan climatique et riches en nutriments qui répondent aux défis posés par le changement climatique à la production alimentaire. Lorsqu'elles s'inscrivent dans des systèmes semenciers axés sur la demande, ces innovations répondent non seulement aux besoins agronomiques, mais aussi à la sécurité alimentaire, aux besoins nutritionnels et à la demande du marché

- L'AFSTA devrait renforcer ses groupes d'intérêt spéciaux (SIG) afin d'aider les entreprises à aligner leurs investissements sur les objectifs africains en matière d'adaptation au climat et de nutrition, tout en créant des synergies entre plusieurs priorités de développement, notamment les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

- Cela garantit que l'innovation en matière de semences vise à la fois la réussite agronomique et la sécurité alimentaire continentale.

4. Renforcer les données et l'innovation numérique

Un système semencier réactif nécessite des données précises et fiables sur les préférences des agriculteurs et les tendances du marché. Les outils numériques peuvent réduire considérablement les asymétries d'information qui freinent actuellement le développement du marché.

- L'AFSTA doit promouvoir les plateformes numériques, telles qu'un **catalogue numérique des variétés de cultures**

africaines, ainsi que des cadres réglementaires actualisés favorisant la collecte de données en temps réel.

- This enhances transparency and market intelligence service as the pillars of a truly responsive, demand-led system.

5. Soutenir la réforme des politiques et de la réglementation

Un système axé sur la demande ne peut prospérer que dans un environnement politique favorable. Des lois solides relatives aux semences et des mécanismes d'assurance qualité sont essentiels pour renforcer la confiance des investisseurs.

- L'AFSTA doit fournir des informations fondées sur des données factuelles aux gouvernements nationaux africains, aux blocs régionaux (par exemple, la CAE, le COMESA, la CEDEAO), à l'Union africaine (AfCFTA), aux institutions internationales (UPOV, ISPM, IPPC, etc.), aux partenaires de développement et aux entreprises semencières afin d'harmoniser les réglementations, d'éliminer les obstacles réglementaires et de renforcer les systèmes réglementaires qui augmentent la production et l'accès aux semences de première génération et certifiées dans tous les pays africains.
- L'harmonisation des efforts réglementaires aide l'AFSTA à favoriser un environnement réglementaire cohérent qui augmente la production de semences de première génération et de semences certifiées, et facilite la distribution de semences de qualité aux agriculteurs par les entreprises semencières.



Conclusion

L'AFSTA est le lien essentiel entre la recherche, les marchés et les petits exploitants agricoles. En favorisant la transition vers un modèle axé sur la demande, l'AFSTA accélérera l'adoption des technologies, renforcera la résilience face au changement climatique et ouvrira la voie à des moyens de subsistance durables sur tout le continent. En fin de compte, positionner les entreprises semencières privées comme moteurs de la croissance est la voie la plus viable vers une transformation agricole résiliente en Afrique.

Les semences qui ont tout changé:

l'histoire à succès des OGM au Nigeria

Rose Gidado, Ph.D., Abraham Isah, Ph.D., Tignegre Jean Baptiste, Ph.D., Sanni Kayode, Ph.D., Ndirpaya Yarama, Ph.D., Njuguna Joyce.



Dans les campagnes nigérianes, une révolution silencieuse est en marche. Elle n'est ni bruyante ni politique, et n'est pas non plus motivée par des théories ni par des débats. Elle est plutôt portée par les agriculteurs, ces hommes et ces femmes qui se lèvent avant le lever du soleil, connaissent l'odeur de la terre et comprennent la différence entre les promesses et la réalité. Pour eux, les cultures génétiquement modifiées ne sont pas un concept abstrait ; elles font la différence entre la perte et la sécurité, entre la lutte et la stabilité, entre l'espoir d'une bonne récolte et sa réalisation. C'est pourquoi les agriculteurs nigériens sont de plus en plus satisfaits des OGM : cette technologie transforme leur vie de manière concrète, mesurable et profondément ressentie.

Pendant des décennies, les cultivateurs de niébé au Nigeria ont vécu dans une crainte familière, la saison de croissance commençant toujours dans l'angoisse. Le foreur des gousses Maruca vitrata, un minuscule insecte capable de détruire des champs entiers, contrôlait leur destin. Lors des mauvaises années, les agriculteurs perdaient entre 20 % et 80 % de leurs récoltes, et dans les pires cas, ils perdaient tout. Pour protéger leurs champs, les agriculteurs pulvérisaient des pesticides six à dix fois par saison, souvent sans équipement de protection adéquat. La pulvérisation était coûteuse. Elle brûlait la peau, irritait les yeux, provoquait des maux de tête et faisait perdre un temps précieux aux agriculteurs, en particulier aux femmes, qui assumaient souvent la charge de l'application des pesticides. Et malgré tous ces efforts, le ravageur continuait de l'emporter.

La commercialisation en 2019 du premier niébé génétiquement modifié au monde, également connu sous le nom de niébé résistant au foreur des gousses (PBRC), SAMPEA 20-T, a radicalement changé la donne et marqué un tournant décisif. En 2021, dès le début des semis, les agriculteurs ont commencé à constater des améliorations. Les années suivantes, les producteurs ont semé le niébé sans crainte. Cette variété offre une protection presque totale contre le foreur des gousses Maruca, leur permettant de récupérer leurs récoltes. Les rendements ont augmenté de 20 % lors des saisons où les ravageurs étaient modérés et jusqu'à 100 % lorsque les infestations étaient sévères. Les champs qui étaient autrefois dévastés ont commencé à prospérer. Les agriculteurs décrivent cette expérience comme des récoltes plus saines qui ont redonné espoir et confiance. « Cela a redonné de l'espoir. » Grâce au PBRC, le nombre de pulvérisations de pesticides est passé de dix à seulement deux. Les économies réalisées, comprises entre 25 et 37 dollars par hectare, ont contribué de manière significative aux frais de scolarité, à l'alimentation des

ménages et à de petits investissements qui ont renforcé les moyens de subsistance ruraux. Les femmes, en particulier, ont retrouvé le temps et la santé qu'elles avaient perdus au fil des années en raison de pratiques de pulvérisation dangereuses.

La nouvelle s'est rapidement répandue d'agriculteur à agriculteur, et l'adoption s'est généralisée. Chaque saison, de plus en plus d'agriculteurs demandaient des semences, et la production de semences certifiées a augmenté pour répondre à cette demande croissante. En 2024, près d'un demi-million de kilogrammes de semences PBRC ont circulé dans tout le Nigeria, touchant près d'un quart de million de ménages. Ce qui a commencé comme une avancée scientifique est devenu un mouvement communautaire alimenté par la confiance, les résultats et les expériences vécues par des agriculteurs dont la vie a été transformée. L'impact économique dépasse le cadre des ménages individuels. Des études menées par l'IFPRI prévoient que le PBRC générera environ 350 millions de dollars de bénéfices économiques, dont 258 millions iront directement aux agriculteurs. Pour chaque dollar investi dans le développement du PBRC, l'économie nigérienne gagne vingt-six dollars. Pour les petits exploitants agricoles, ces gains se sont traduits par des améliorations concrètes de leurs moyens de subsistance.

L'adoption du PBRC s'est rapidement développée à mesure que les agriculteurs partageaient leurs expériences avec leurs voisins et les membres de leur communauté. La demande de semences a augmenté de manière constante, entraînant une hausse significative de la production de semences certifiées.

Année	Semences certifiées produites	Agriculteur
2020	7 MT	3,500 agriculteurs
2021	11.7 MT	5,859 agriculteurs
2022	36.17 MT	18,088 agriculteurs
2023	40.71 MT	40,750 agriculteurs
2024	489.8 MT	244,900 agriculteurs

La hausse remarquable enregistrée en 2024 démontre à quel point le PBRC a été largement adopté. Près d'un demi-million de kilogrammes de semences certifiées ont été distribués à près d'un quart de million



Scattered peas from mini-bucket with green pods, tomato, asparagus flat lying on wooden wall.jpg

d'agriculteurs. Ce qui a commencé comme une innovation scientifique est devenu une histoire d'espoir, de résilience et de transformation pour les communautés agricoles à travers le Nigeria.

Une transformation similaire est en cours dans les champs de maïs grâce à l'introduction des hybrides de maïs TELA, SAMMAZ 72T, 73T, 74T et 75T, commercialisés en 2024. Ces variétés offrent une triple protection contre la légionnaire d'automne, les foreurs de tiges et la sécheresse. Pour les producteurs de maïs, qui ont lutté pendant des années contre des ravageurs destructeurs et des précipitations imprévisibles, les hybrides TELA s'avèrent une bouée de sauvetage. Au cours de la saison des pluies 2024, les agriculteurs cultivant du maïs TELA ont récolté près de deux fois plus de grains que ceux cultivant des variétés conventionnelles. La différence était frappante : les champs TELA ont produit en moyenne 5,9 tonnes par hectare, contre un peu plus de 3 tonnes pour les champs non TELA. La résilience de l'hybride en conditions de sécheresse était particulièrement remarquable. Les

‘les agriculteurs Nigériens adoptent les OGM parce que cette technologie leur est profitable.’

agriculteurs ont rapporté que même après des semaines sans pluie, la culture restait vigoureuse, avec ses feuilles vertes et ses tiges robustes.

Cependant, ce qui a véritablement convaincu les agriculteurs, c'est la réduction spectaculaire des dégâts causés par les ravageurs. Alors que le maïs non TELA a subi des dommages importants, atteignant près de 60 % dans certains cas, le maïs TELA est resté largement protégé. En conséquence, les agriculteurs qui pulvérisaient auparavant des pesticides en moyenne quatre fois par saison ont constaté qu'une seule pulvérisation, voire aucune, suffisait. Les avantages économiques ont été immédiats. À la fin de la saison, les agriculteurs TELA ont enregistré un revenu net supérieur de 137 % à celui de leurs homologues. Beaucoup ont évoqué la « tranquillité d'esprit » que leur

procurait le fait de cultiver une plante qui ne les trahirait pas en cas de sécheresse ou d'invasion de chenilles dans les champs voisins.

Les producteurs de coton retrouvent eux aussi confiance grâce à la biotechnologie. Entre 2019 et 2024, la culture du coton Mahyco BG-II a couvert environ 20 900 hectares à travers le Nigeria, soulageant les agriculteurs qui avaient enduré des années de rendements irréguliers et de la pression incessante des ravageurs. Grâce à une meilleure résistance aux insectes, à une qualité supérieure de la fibre et à une réduction des besoins en pulvérisation, le coton génétiquement modifié contribue à restaurer un secteur autrefois dynamique. Rien qu'en 2025, 750 hectares de coton biotechnologique ont été cultivés, ce qui témoigne d'un regain d'intérêt pour une culture en déclin depuis longtemps.

Dans l'ensemble, ces expériences révèlent une vérité évidente : les agriculteurs nigériens adoptent les OGM parce que cette technologie leur est profitable. Elle leur permet d'obtenir des rendements plus élevés, de réduire les coûts de production, d'améliorer la santé et d'assurer des récoltes plus fiables. Elle remplace la peur par la confiance et l'incertitude par la sécurité. Pour de nombreux ménages, cela se traduit par une alimentation plus abondante, des revenus stables et la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école. Pour les communautés, cela signifie des économies locales plus fortes et une résilience accrue face aux contraintes climatiques. Et pour le pays, cela signifie des progrès vers la sécurité alimentaire fondés sur la science, l'innovation et l'adoption par les agriculteurs.

L'histoire des OGM au Nigeria n'est pas une histoire de controverse, mais une histoire de transformation : des champs renaissent, des fardeaux sont allégés et les moyens de subsistance ruraux sont renforcés. Lorsque les agriculteurs parlent du niébé PBRC, du maïs TELA ou du coton biotechnologique, ils ne s'expriment pas en termes techniques, mais avec leur cœur : « Cela a sauvé ma récolte. » ; « Cela a réduit mon stress. » ; « Cela m'a donné une vie meilleure. » Ces témoignages, exprimés dans d'innombrables langues à travers les divers paysages du Nigeria, constituent la raison la plus convaincante pour laquelle les agriculteurs nigériens sont satisfaits des OGM : parce qu'ils ont vu les avantages, ressenti l'impact et choisi leur propre avenir.

Renforcer Les Systèmes De Semences De Riz Du Zimbabwe Pour La Substitution Des Importations Et Le Commerce Régional

Jean Nzuma, PhD (directeur adjoint, pôle Agriculture)
Courriel: jnzuma@sirdc.ac.zw/jknzuma@yahoo.com

Contexte : substitution des importations, sécurité alimentaire et politique en matière de semences

La politique agricole du Zimbabwe met de plus en plus l'accent sur la substitution des importations comme stratégie visant à renforcer la sécurité alimentaire, à conserver les devises étrangères et à mettre en place des chaînes de valeur nationales résilientes. Dans ce cadre, les denrées alimentaires très demandées qui restent fortement dépendantes des importations, comme le riz, ont été prioritaires pour la production locale et le développement agro-industriel.

La consommation de riz a connu une croissance rapide sur les marchés urbains et périurbains, dépassant l'offre nationale et maintenant la dépendance vis-à-vis des importations extrarégionales. Alors que le riz fait désormais partie intégrante du régime alimentaire national, les systèmes de production (en particulier les systèmes semenciers) sont restés à la traîne par rapport à la demande. Ce déséquilibre a limité la productivité, freiné les investissements privés et affaibli les perspectives du commerce régional.

Conscient de cet écart, le Centre de recherche et de développement scientifique et industriel (SIRDC) a positionné le riz comme un point d'entrée stratégique pour renforcer les systèmes semenciers qui soutiennent la substitution des importations, la participation du secteur privé et la compétitivité à long terme. En investissant dans des variétés adaptées aux conditions locales et dans la multiplication structurée des semences, le programme favorise un environnement plus propice au commerce et à l'innovation dans le domaine des semences de qualité, conformément à la mission de l'AFSTA et au programme plus large de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire.

De la recherche aux champs : développer des variétés de riz prêtes à être commercialisées

Au Zimbabwe, la production de riz est traditionnellement concentrée dans les systèmes vlei, souvent caractérisés par de faibles rendements, une utilisation informelle des semences et une faible intégration dans les marchés structurés. Pour remédier à ces contraintes, le SIRDC, en collaboration avec l'Initiative de coopération alimentaire et agricole Corée-Afrique (KAFACI), a mis au point et commercialisé deux variétés de riz améliorées : SIRDARICE 201 et SIRDARICE 301.

Ces variétés à cycle court et moyen, adaptées aux systèmes irrigués et non irrigués, arrivent à maturité en quatre à cinq mois, ce qui permet des calendriers de culture flexibles et des possibilités de double culture. Lors d'essais menés dans des stations de recherche et par des agriculteurs, elles ont dépassé d'environ 20 à 30 % les





rendements des variétés locales couramment cultivées NERICA et MHARA, avec des rendements typiques à la ferme allant de 4,7 à 8,0 t/ha en irrigation. Si les variétés NERICA et MHARA ont joué un rôle important en tant que variétés de riz améliorées antérieures, leur potentiel de rendement et la qualité de leurs grains sont désormais surpassés par les nouvelles variétés SIRDARICE, qui combinent une productivité plus élevée, une qualité de grain supérieure et un attrait commercial plus fort.

Au-delà du rendement, ces variétés présentent une bonne qualité des grains, un bon rendement à l'usinage et une forte acceptation par les consommateurs. Les essais participatifs de sélection des variétés et les démonstrations auprès des agriculteurs ont validé les performances agronomiques, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la résistance aux ravageurs dans des conditions de production réelles. Les évaluations organoleptiques auxquelles ont participé des agriculteurs, des meuniers et des consommateurs ont confirmé la préférence pour les variétés SIRDARICE en termes de goût, de texture et de qualité à la cuisson.

Cette approche participative et fondée sur des données probantes a renforcé la confiance des agriculteurs, accéléré l'adoption et fourni aux décideurs politiques une justification crédible pour soutenir l'expansion de la riziculture irriguée.

Mise en place d'un système structuré et durable d'approvisionnement en semences de riz

Le développement variétal ne garantit pas à lui seul l'impact. Pour que le riz contribue de manière significative à la substitution des importations et au commerce, les gains de productivité doivent reposer sur un système semenciers fiable et de qualité garantie. Le SIRD a donc mis en place une chaîne d'approvisionnement structurée en semences de riz couvrant les étapes de sélection, de base et de certification.

Les semences de prébase sont conservées dans des conditions contrôlées dans des stations de recherche, puis les semences de base sont produites et les semences certifiées sont conditionnées par des producteurs formés et des entreprises

semencières émergentes sous la supervision des autorités compétentes. Ce système incite les agriculteurs à abandonner les semences recyclées, souvent associées à une baisse des rendements et à l'accumulation de maladies, au profit de semences certifiées

La chaîne d'approvisionnement en semences de riz crée également des opportunités commerciales pour les PME semencières, les producteurs sous contrat et les négociants agricoles, qui jouent un rôle de premier plan dans la multiplication, la distribution et la fourniture de services liés aux semences. Cela renforce la base commerciale du secteur du riz tout en élargissant l'accès des agriculteurs à des variétés améliorées. En intégrant des protocoles d'assurance qualité et de pureté variétale, le système renforce la confiance dans les semences certifiées et prépare le Zimbabwe à participer à des marchés semenciers régionaux harmonisés, où la traçabilité et le respect des normes sont essentiels.

Partenariats, harmonisation des politiques et préparation au commerce

Le programme de semences de riz s'appuie sur des partenariats multipartites regroupant des institutions de recherche publiques, des services de vulgarisation, des autorités de gestion de l'irrigation, des organismes de réglementation des semences et le secteur privé. Des initiatives régionales telles que la KAFACI fournissent un soutien technique et financier, tandis que les systèmes nationaux de vulgarisation encouragent la formation des agriculteurs, la diffusion des technologies et la création d'entreprises semencières locales.

Ces efforts s'alignent sur les objectifs politiques du Zimbabwe en matière de substitution des importations, d'agro-industrialisation et de développement de la filière, tout en faisant écho aux programmes continentaux d'harmonisation des semences et de commerce régional. À mesure que le Zimbabwe accumule des résultats positifs avec les variétés SIRDARICE, des opportunités se présentent pour positionner ces variétés dans les catalogues régionaux de semences et fournir des semences certifiées aux marchés voisins tels que le Mozambique, la Zambie et le Malawi. Ce passage de l'adoption nationale au commerce régional reflète la vision de

l'AFSTA d'un système semencier africain intégré, compétitif et dirigé par le secteur privé.

Irrigation intelligente face au climat et mise à l'échelle

Les variétés SIRDARICE sont adaptées à l'infrastructure d'irrigation en expansion au Zimbabwe, en particulier dans les zones de low-veld et middle-veld, où la demande de riz à haut rendement est en augmentation. Leur maturité précoce permet une double culture, ce qui augmente la productivité des terres et de l'eau, tandis que leur tolérance au stress hydrique intermittent favorise une agriculture résiliente au climat. Les efforts de mise à l'échelle intègrent des pratiques intelligentes face au climat, telles que l'alternance humidification-assèchement, la gestion intégrée des nutriments et des ravageurs, et des outils numériques de conseil agricole facilitant la planification de l'irrigation.

Les données recueillies sur le terrain suggèrent que si 30 à 40 % des riziculteurs en irrigué adoptaient les variétés SIRDARICE, la production nationale pourrait augmenter de plus de 20 000 tonnes par an, ce qui permettrait d'économiser des devises étrangères et d'augmenter les revenus ruraux. Pour exploiter ce potentiel, il est nécessaire de renforcer les partenariats public-privé afin d'accroître la production de semences certifiées, d'établir des liens avec les meuniers et les négociants, et de reconnaître le riz irrigué comme une culture stratégique.

Implications politiques et conclusions

L'expérience du SIRD montre comment le développement du système semencier peut favoriser la substitution des importations, la croissance du secteur privé et l'intégration commerciale régionale. Grâce à la sélection participative, à la multiplication structurée des semences, à l'assurance qualité et à l'harmonisation des politiques, le programme transforme le riz, qui était une culture de subsistance, en un produit commercialisable.

Pour les décideurs politiques, il met en évidence le rôle essentiel des systèmes semenciers pour la sécurité alimentaire et le commerce ; pour les entreprises semencières et les négociants agricoles, il signale les opportunités commerciales liées à l'expansion de l'irrigation et à la demande constante de semences certifiées. Au niveau régional, il offre un modèle pour positionner les variétés africaines sur des marchés semenciers harmonisés. Dans l'ensemble, l'expérience du SIRDARICE démontre comment l'innovation en matière de semences de qualité et un environnement favorable au commerce des semences peuvent apporter des avantages tangibles aux agriculteurs, aux entreprises et aux économies nationales.

Choisissez les bonnes semences, et le marché suivra

Par le CIMMYT
Courriel: CIMMYT@cgiar.org



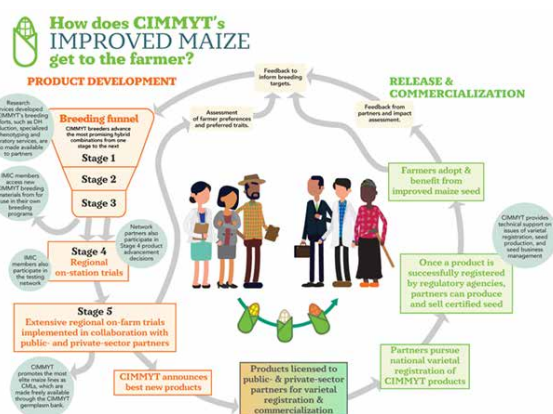
Le succès sur les marchés africains des semences repose rarement sur une seule avancée décisive. La gestion des risques à chaque étape, depuis les premiers essais et la sélection jusqu'à la commercialisation et la demande soutenue, est essentielle pour fournir aux agriculteurs une variété robuste. Sans essais approfondis exposant les variétés à différents stress, même les génétiques les plus résistantes peuvent échouer. La demande en maïs, en cultures de terres arides (sorgho et millet perlé) et en blé augmente en raison de la croissance démographique, de l'urbanisation et des changements alimentaires. Ces opportunités s'accompagnent de risques liés à l'imperfection des marchés des semences et à des réglementations qui peuvent entraver de nouveaux investissements.

Dans l'ensemble du secteur, les mêmes questions se posent. Quelles variétés donneront des résultats fiables dans tous les environnements ? Combien de tests faut-il effectuer avant d'engager des ressources ? Comment créer une demande sur des marchés où la notoriété ne se traduit pas toujours par des ventes de semences ? Et comment raccourcir le délai entre les tests et l'identification d'une variété à commercialiser ?

Le CIMMYT collabore avec des entreprises semencières afin de répondre à ces questions de manière pratique. En combinant l'accès à des ressources génétiques de premier ordre, des essais à grande échelle, des méthodes et des outils de sélection modernes et des solutions de distribution appropriées, le CIMMYT aide les entreprises à passer de l'incertitude à une prise de décision fondée sur des données probantes pour toutes les cultures. Il existe des preuves solides que cette approche façonne les marchés des semences dans toute la région.

Pour les variétés de cultures développées par le CIMMYT et ses partenaires, le défi consiste à atteindre une échelle suffisante et à maintenir des performances excellentes et constantes. Les produits doivent être performants malgré la sécheresse, les ravageurs et les maladies sur des millions d'hectares. Par exemple, on estime que les hybrides de maïs dérivés du CIMMYT couvrent environ 8,4 millions d'hectares en Afrique subsaharienne, avec plus de 205 000 tonnes métriques de semences certifiées produites en 2024 par les partenaires de mise à l'échelle des secteurs privé et public. Pour de nombreuses entreprises, l'échelle est importante, et l'adoption massive de ces hybrides prouve clairement qu'ils sont non seulement très performants lors des essais, mais aussi commercialement viables sur leurs marchés.

Pour les cultures des zones arides, l'un des principaux défis consiste à identifier les points d'entrée les plus prometteurs dans des environnements diversifiés et souvent à haut risque. Contrairement au maïs, la chaîne de valeur des semences des cultures des zones



La filière de distribution du maïs du CIMMYT montre comment les services de sélection, d'essai et de système semenciers aident les entreprises semencières à développer, commercialiser et mettre à l'échelle des produits maïs compétitifs. Veuillez scanner le code QR pour découvrir les produits et services maïs du CIMMYT.

arides n'a pas bénéficié d'investissements importants de la part du secteur privé. Le CIMMYT a encouragé la participation des entreprises semencières en les incluant dans le processus d'évaluation. Cette approche offre au secteur privé la possibilité d'évaluer ses préférences industrielles et de participer à des discussions formelles sur la commercialisation. Parallèlement, des modèles de distribution tels que les pôles agricoles, les agrégateurs et les approches de mise de côté des intrants montrent comment la demande de sorgho, de millet perlé, d'arachide, de pois cajan et de pois chiche peut être créée et maintenue lorsque les semences sont liées aux marchés céréaliers.

Dans le domaine du blé, les entreprises semencières opèrent sur un marché à haut risque et à forte demande. Les épidémies, en particulier celles de rouille, peuvent anéantir des années d'investissement en une seule saison, tandis que la demande en Afrique continue d'augmenter pour atteindre environ 55 à 60 millions de tonnes par an. La production nationale n'a pas suivi le rythme, avec plus de 30 millions de tonnes importées pour la seule année 2024/25, exposant les marchés à la volatilité des prix et aux chocs d'approvisionnement. Dans ce contexte, l'accès à des données fiables sur la génétique et les performances, résistantes aux maladies, est essentiel pour protéger à la fois la confiance des agriculteurs et les rendements commerciaux.

Partenariat avec le CIMMYT : stimuler le développement et la diffusion des technologies pour le secteur semencier africain

Dans le domaine du maïs, le CIMMYT collabore avec des entreprises semencières par le biais de plateformes telles que le Consortium international pour l'amélioration du maïs en Afrique (IMIC-Africa),



1) Installation de maïs doublement haploïde (DH) – Kiboko ; 2) Ferme de recherche principale – Kiboko ; 3) Installation de dépistage de la chenille légionnaire d'automne (FAW) – Kiboko ; 4) Nouvelle serre de pathologie du blé ; 5) Installation de dépistage MLN – Naivasha. Infrastructures essentielles soutenant le développement plus rapide de variétés de cultures résistantes pour l'Afrique.

offrant un accès structuré à du matériel génétique de premier ordre, à des services de phénotypage et à des données de performance générées dans des conditions africaines. Les entreprises s'engagent également à travers un portefeuille plus large de produits et de services, notamment l'octroi de licences pour des hybrides et des variétés à pollinisation libre, la production de haploïdes doublés, le dépistage des maladies (par exemple, la nécrose létale du maïs) et l'accès à la diversité génétique mondiale du maïs.

Dans le domaine du blé, le CIMMYT a réduit les risques liés au développement en ancrant l'amélioration et les essais dans les zones mondiales les plus touchées par la rouille, telles que le Kenya et l'Éthiopie, où plus de 700 000 lignées de blé ont été évaluées. Ces efforts sont soutenus par le phénotypage de la rouille, des essais multi-environnements et le système d'alerte précoce et de conseil sur les maladies, qui permet une gestion proactive des maladies. Grâce au Réseau d'amélioration du blé pour l'Afrique (WINA), actif dans

Pour les cultures des zones arides, le CIMMYT convoque le Réseau africain pour l'amélioration des cultures des zones arides (ADCIN), créé en 2023, qui rassemble plus de 200 scientifiques et institutions de plus de 18 pays d'Afrique orientale, australe, occidentale et centrale, ainsi que les centres du CGIAR, et se concentre sur le sorgho, le millet perlé, le niébé, le pois chiche, l'arachide, le pois cajan et le millet à chandelle. Il offre une plateforme pour la coordination des activités de sélection, le partage des données et du matériel génétique, et l'harmonisation des essais. Cela permet d'obtenir des données fiables sur les performances dans plusieurs pays, en accord avec les priorités nationales. Le réseau aide les semenciers à identifier plus tôt dans le processus de sélection les variétés prometteuses, ce qui leur donne confiance dans l'évaluation, l'octroi de licences et la mise sur le marché.

Au-delà de la sélection et des essais, le CIMMYT et ses partenaires soutiennent les entreprises semencières grâce à des analyses de marché qui permettent de relier un approvisionnement plus rapide en semences à une création de demande plus forte. Les systèmes de multiplication hors saison grâce à l'irrigation raccourcissent le délai entre les semences de première génération et les volumes commerciaux. Les données provenant des marchés du maïs en Afrique de l'Est montrent que des informations fiables sur les performances améliorent les choix d'approvisionnement des distributeurs agricoles et augmentent considérablement le choix des agriculteurs en matière d'hybrides, ce qui se traduit par une augmentation des ventes de nouvelles variétés. Les économistes et les experts en marketing du CIMMYT soutiennent le marketing social ciblé, les outils de point de vente et la promotion numérique afin d'améliorer le retour sur investissement en matière de marketing.

En fin de compte, le CIMMYT donne aux entreprises semencières un avantage là où cela compte le plus. L'adhésion au consortium sur le maïs et les données générées en collaboration sur les cultures en zone aride et le blé permettent aux entreprises d'avoir accès à des semences de qualité. En réduisant les risques, en accélérant l'entrée sur le marché et en fournissant des données pour la prise de décision, le CIMMYT aide les entreprises semencières à développer des produits capables de rivaliser, de se développer et de réussir dans les diverses agroécologies et sur les marchés semenciers en pleine évolution de l'Afrique.



Le Réseau pour l'amélioration du blé en Afrique (WIN-Africa) présente les 16 pays participant aux essais de phase 2, qui font progresser l'évaluation et l'adaptation de variétés de blé améliorées dans diverses agroécologies.

17 pays, environ 95 % des variétés de blé cultivées sur le continent proviennent du matériel génétique du CIMMYT. Pour les entreprises semencières, cela signifie une réduction des risques liés à la recherche et au développement, une confiance accrue du marché et des produits à base de blé fiables et évolutifs.

Scan Code to learn more about
CIMMYT Dryland Crops



Cultiver le leadership:

les femmes, les jeunes et l'avenir des systèmes semenciers dans le nord du Ghana
Introduction

Par : Alidu M.S.

Université des études du développement, Tamale, Nord du Ghana

Courriel: msanatu@uds.edu.gh or Dinmbone.farms@gmail.com

Dans le nord du Ghana, une région marquée par la vulnérabilité climatique et une pauvreté endémique, le développement d'un système semenciers robuste et moderne est un pilier essentiel pour atteindre la sécurité alimentaire et la résilience économique. Les décideurs politiques aux niveaux national et régional ont identifié l'harmonisation des politiques semencières, en particulier dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), comme un mécanisme puissant pour transformer le secteur. En rationalisant le commerce transfrontalier, en certifiant la qualité et en élargissant l'accès au marché, l'harmonisation promet des gains d'efficacité significatifs. Cependant, ce discours technique et axé sur le marché néglige souvent une question sociale fondamentale : l'harmonisation pour qui ?

Pour que l'harmonisation des politiques semencières dans le nord du Ghana soit véritablement transformatrice et durable, elle doit être clairement et intentionnellement conçue pour favoriser le leadership et l'inclusion économique des femmes et des jeunes. L'efficacité réglementaire et l'inclusion sociale ne sont pas des objectifs distincts, mais sont étroitement liés. Un système harmonisé ne pourra atteindre son plein potentiel que s'il élimine activement les obstacles structurels auxquels ces groupes sont confrontés et leur offre systématiquement de nouvelles opportunités. À travers une analyse du décalage entre les politiques de haut niveau et les réalités sur le terrain, cet article propose un cadre pour une harmonisation inclusive, accompagnée de recommandations concrètes visant à garantir que le processus favorise l'émergence d'une nouvelle génération de leaders équitables dans le secteur des semences.

Obstacles à l'inclusion

Les obstacles culturels et sociaux constituent le premier niveau d'exclusion. Des normes patriarcales profondément enracinées dictent une division rigide du travail entre les sexes, confinant les femmes aux cultures vivrières de subsistance tandis que les hommes contrôlent la production de semences commerciales à forte valeur ajoutée. Les femmes sont systématiquement exclues des principaux forums de décision où sont négociés les contrats semenciers et échangées les informations. En outre, les systèmes fonciers coutumiers qui favorisent l'héritage masculin laissent aux femmes un accès précaire et temporaire à la terre, les empêchant de l'utiliser comme garantie et les décourageant d'investir à long terme. Pour les jeunes, l'agriculture

d'
s est

souvent perçue comme un travail peu attrayant, éreintant et peu prestigieux, ce qui alimente l'exode rural, tandis que les jeunes femmes sont confrontées à des pressions sociales qui privilégient le mariage précoce plutôt que l'entrepreneuriat.

Ces normes sociales se traduisent directement par des obstacles économiques et matériels tangibles. Sans titre foncier, les femmes sont considérées comme présentant un risque élevé par les institutions financières formelles, ce qui les oblige à recourir à des prêts informels insuffisants. Les jeunes sont confrontés à des défis similaires en raison de leur manque d'antécédents en matière de crédit. Cela limite considérablement leur accès à des semences



de base, à l'irrigation et à des machines de qualité. Les femmes ont également moins accès aux services de vulgarisation et aux intrants essentiels tels que les engrais. Une fracture numérique importante marginalise encore davantage ces deux groupes, les coupant des outils modernes d'information sur les marchés, de suivi des semences et de services bancaires mobiles. En conséquence, les femmes et les jeunes sont souvent relégués à des tâches de faible valeur telles que le nettoyage et le conditionnement des semences, plutôt qu'à des activités plus rentables telles que la multiplication et la vente.

Ces problèmes sont aggravés par des obstacles politiques et institutionnels. Les politiques d'harmonisation nationales et de la CEDEAO restent largement aveugles aux questions de genre et de jeunesse, se concentrant sur les normes techniques sans clauses obligatoires d'inclusion sociale. Lorsque des politiques inclusives existent, leur mise en œuvre est faible ; la formation est mal adaptée au niveau d'alphabétisation et aux contraintes de temps des femmes, et les quotas sont rarement appliqués. De plus, le processus bureaucratique pour devenir un producteur de semences certifié est complexe, coûteux et centralisé, ce qui empêche de fait l'accès des femmes et des jeunes pauvres en ressources des communautés du nord

Tirer parti de l'harmonisation des politiques semencières comme outil d'inclusion

L'harmonisation peut créer des voies directes de participation grâce à la conception de politiques numériques. Les plateformes numériques de certification et de traçabilité des semences doivent être développées avec des interfaces accessibles et adaptées aux appareils mobiles, et accompagnées d'une formation ciblée à la maîtrise du numérique. Cela permettrait aux femmes et aux jeunes d'éviter les réseaux traditionnels d'exclusion. En outre, les normes harmonisées pour l'accréditation des producteurs de semences devraient inclure des incitations ou des critères pour les entreprises qui font preuve d'une politique d'embauche inclusive ou qui disposent de réseaux de producteurs sous contrat, faisant de l'équité un critère de référence pour l'accès au marché.

En outre, le potentiel économique d'un marché régional intégré doit être délibérément canalisé. Les systèmes de certification régionaux permettront aux entreprises dirigées par des femmes qui ont réussi, comme Dinmbone Farm Gates dans le nord du Ghana, de se développer en vendant des semences certifiées au-delà des frontières. Pour les jeunes, l'élargissement du marché crée une demande pour des services connexes dans les domaines du marketing numérique, de la logistique et de l'assurance qualité. Pour libérer ce potentiel, l'harmonisation doit être associée à des instruments financiers ciblés, tels que des fonds de capital-risque et des systèmes de garantie de prêts qui acceptent des garanties collectives ou des actifs mobiliers.

En fin de compte, la plus grande opportunité réside dans l'utilisation de l'harmonisation pour catalyser un changement structurel dans la gouvernance. Le processus de réforme rend impérative la révision des chartes des comités nationaux des semences et des groupes de travail régionaux. Le fait d'imposer une représentation significative des femmes et des jeunes dans ces organismes de réglementation garantit que les règles du nouveau système sont co-créées par ceux qu'il est censé bénéficier. Cela les transforme de bénéficiaires passifs en architectes actifs d'un avenir résilient pour les semences.

Recommandations pour une voie inclusive

Pour transformer cette opportunité en réalité, il faut des stratégies concrètes et réalisables qui placent l'inclusion au cœur du programme d'harmonisation.

1. Les politiques régionales et nationales en matière de semences doivent inclure des clauses contraignantes d'inclusion sociale.



Cela implique notamment de légiférer sur les quotas de représentation des femmes et des jeunes dans tous les comités de réglementation des semences et de lier un pourcentage des contrats publics d'achat de semences à des entreprises ayant fait preuve d'un leadership ou de réseaux d'approvisionnement inclusifs. L'inclusion doit être une condition du soutien, et non une vertu facultative.

2. Les gouvernements et les partenaires de développement doivent mettre en place des produits financiers dédiés aux entreprises agricoles dirigées par des femmes et des jeunes. Parallèlement, le déploiement de plateformes numériques pour le commerce électronique et la traçabilité des semences doit suivre des principes de conception mondiaux afin de garantir l'accessibilité, et s'accompagner de programmes obligatoires de formation aux compétences numériques conçus pour les groupes de femmes et de jeunes et dispensés à ces derniers.
3. Le renforcement des capacités doit aller au-delà d'une formation ponctuelle. Il nécessite la mise en place de parcours formels de mentorat et de succession qui mettent en relation les entrepreneurs en herbe avec des experts confirmés. Il est essentiel de mesurer l'impact. Les bases de données agricoles nationales et régionales doivent imposer la collecte de données ventilées par sexe et par âge sur tous les indicateurs clés, depuis les licences délivrées jusqu'aux volumes de semences commercialisés. Cela crée de la transparence et de la responsabilité, faisant de la croissance inclusive un résultat visible et mesurable de la politique.

Conclusion

La résilience future du secteur semenciers du nord du Ghana dépend de sa capacité à exploiter pleinement le potentiel de toute sa population. Si l'harmonisation technique est nécessaire à l'efficacité du marché, elle est largement insuffisante pour un développement équitable. En repensant délibérément les cadres politiques afin de supprimer les obstacles, de canaliser les opportunités et de cultiver un leadership représentatif, les parties prenantes peuvent garantir la création de marchés intégrés qui favorisent une industrie semencière plus inclusive et plus dynamique. Le véritable succès ne se mesurera donc pas seulement au tonnage de semences certifiées commercialisées, mais aussi au nombre croissant de femmes et de jeunes qui sont célébrés comme propriétaires, dirigeants et principaux bénéficiaires d'un système véritablement transformé

Développer les systèmes semenciers de manière responsable:

l'évolution stratégique du CESSA vers une croissance adaptée au marché

Par Evelyn Lusenaka, directrice des systèmes semenciers – AGRA

Un nouveau chapitre pour les systèmes semenciers africains

Alors que l'AGRA célèbre 20 ans de transformation agricole à travers l'Afrique, une leçon ressort clairement : des systèmes semenciers résilients se construisent grâce à une collaboration équilibrée entre les petits exploitants agricoles, les instituts de recherche nationaux, les régulateurs, les entreprises semencières, les distributeurs agricoles et les acteurs financiers. Des progrès durables sont réalisés lorsque ces acteurs s'alignent sur la demande des agriculteurs, les réalités du marché et la viabilité à long terme du système.

Alors que l'AGRA entame sa troisième décennie, l'accent stratégique évolue, passant du renforcement des systèmes fondamentaux à une échelle et une durabilité adaptées au marché. Il ne s'agit pas d'un abandon des objectifs d'intérêt public, mais d'une maturation de l'écosystème, qui garantit que les variétés de cultures améliorées parviennent aux agriculteurs de manière fiable, abordable et à grande échelle.

Le Centre d'excellence AGRA pour les systèmes semenciers en Afrique (CESSA) fait progresser cette nouvelle phase en soutenant un engagement coordonné entre les secteurs public et privé qui renforce le choix des agriculteurs, la viabilité des entreprises et la résilience des systèmes semenciers nationaux grâce à des liens plus solides avec les marchés et les secteurs financiers.

Des variétés aux marchés viables

Au cours des deux dernières décennies, l'AGRA a aidé les systèmes nationaux de recherche agricole à mettre sur le marché près de 690 variétés végétales améliorées, couvrant plus de 18 cultures, adaptées à diverses agroécologies et pressions climatiques. L'objectif est désormais d'identifier les variétés commercialement viables et demandées par les agriculteurs et

de faciliter leur transition vers des chaînes de valeur structurées pour les semences grâce à des cadres de licence transparents, à la coordination de la production de semences de première génération et à une adoption responsable par le secteur privé. Cela se produit lorsqu'il existe une forte demande du marché qui rend les entreprises agricoles rentables. Cette approche complète, plutôt que remplace, les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs. Des écosystèmes semenciers résilients nécessitent à la fois des canaux formels et informels, et le choix des agriculteurs reste central.

L'AGRA a également soutenu la croissance de près de 120 entreprises semencières locales,

‘La transformation des systèmes semenciers africains nécessitera un leadership politique coordonné, des marchés réactifs, des entreprises compétentes et des agriculteurs autonomes.’

renforcé le capital humain dans l'ensemble du secteur et contribué à la production annuelle de volumes importants de semences de qualité. La prochaine étape consiste à faire en sorte que ces capacités se traduisent par un accès fiable au marché et des performances durables pour les entreprises.

Positionnement d'écosystèmes publics-privés équilibrés:

les systèmes semenciers nationaux ne peuvent fonctionner indépendamment des marchés. La stratégie évolutive du CESSA repose sur trois piliers :

- 1. Coordination adaptée au marché.** Renforcer l'alignement entre les priorités en matière de sélection, la demande des agriculteurs, les exigences des acheteurs et la viabilité des entreprises. Cela comprend l'amélioration de la coordination des semences de première génération, le renforcement de la transparence en matière d'octroi de licences et le soutien à des environnements commerciaux favorables. Évoluer d'une approche axée sur l'offre vers un modèle axé sur la demande du secteur privé. En collaborant étroitement avec l'AFSTA, la CESSA vise à garantir que les incitations des programmes de sélection soient alignées sur ce que les entreprises semencières peuvent vendre, ce que les acheteurs (tels que les transformateurs, les négociants, les agrégateurs, entre autres) souhaitent acheter et ce que les petits exploitants agricoles peuvent adopter. Cela implique notamment d'encourager la collaboration entre les secteurs public et privé en créant des voies d'accès et des environnements commerciaux propices pour que les entreprises privées adoptent les variétés sélectionnées par le gouvernement qui présentent le meilleur potentiel commercial.
- 2. Mise en œuvre des plans nationaux d'investissement dans le secteur semencier (SSIP)** Grâce à l'outil d'évaluation des systèmes semenciers (SeedSAT), le CESSA a aidé 11 pays à élaborer des plans d'investissement dans les systèmes semenciers chiffrés. L'AGRA travaille avec les gouvernements pour



que ceux-ci adoptent ces plans comme feuilles de route officielles d' afin de mobiliser des financements nationaux et externes, de moderniser les systèmes d'assurance qualité et de créer des environnements politiques prévisibles qui encouragent les investissements responsables à long terme.

3. Déploiement à grande échelle de variétés résistantes au climat et nutritives pour les marchés.

Les variétés intelligentes face au climat et biofortifiées représentent à la fois des impératifs de résilience et des opportunités commerciales. L'AGRA soutient des voies de commercialisation structurées qui relient ces variétés à la demande des agriculteurs tout en renforçant les capacités des entreprises et leur accès au financement. Le CESSA collabore avec les instituts de recherche nationaux, OneCG et le secteur privé dans le cadre de son programme visant à faire progresser et à accélérer la mise sur le marché de variétés de cultures ciblées présentant ces caractéristiques, en cartographiant la commercialisation grâce à l'intégration de liens public-privé tout au long du processus. La vision de l'AGRA est de faciliter la commercialisation de ces variétés « demandées par le marché », en ouvrant des opportunités pour transformer les défis du changement climatique et de la faible nutrition en un avantage concurrentiel pour les entreprises semencières africaines.

Tirer parti des investissements et réduire les risques

Les systèmes semenciers durables nécessitent des capitaux catalytiques et des mécanismes

de partage des risques qui attirent les investissements nationaux et régionaux à long terme. En alignant les plans nationaux d'investissement dans les semences (feuilles de route) sur des modèles de financement mixte, la modernisation de la réglementation et le renforcement des entreprises, l'AGRA vise à soutenir un écosystème semencier qui soit commercialement viable tout en restant centré sur les agriculteurs.

Un appel à un leadership coordonné

La transformation des systèmes semenciers africains nécessitera un leadership politique coordonné, des marchés réactifs, des entreprises compétentes et des agriculteurs autonomes. Le CESSA continue d'évoluer en tant que centre technique et consultatif stratégique continental, facilitant le dialogue, renforçant la coordination et soutenant une commercialisation responsable qui améliore la résilience des agriculteurs, la durabilité des entreprises et la sécurité alimentaire nationale.

La prochaine décennie sera marquée non seulement par la mise sur le marché de nouvelles variétés, mais aussi par la fiabilité, l'accessibilité et le caractère abordable de systèmes semenciers qui fonctionnent aussi bien pour les agriculteurs que pour les marchés, afin d'améliorer considérablement les taux d'adoption à travers le continent.

Nous invitons les membres de l'AFSTA à collaborer avec nous sur les points suivants :

1. **Modèle de distribution de semences axé sur le marché:** partenariat pour développer un système de distribution de semences axé sur la demande et dirigé par le secteur privé afin d'accélérer l'adoption et le renouvellement des

variétés de cultures améliorées, en collaboration avec OneCG et NARS.

2. Produits et services financiers personnalisés:

partenariat avec des prestataires de services financiers pour concevoir et déployer des produits et services financiers innovants, évolutifs et durables, adaptés aux besoins des entreprises semencières en matière de fonds de roulement, d'infrastructures et de croissance

3. Renforcement des capacités des petites entreprises semencières locales

afin de développer et de soutenir la réduction des déficits d'approvisionnement en semences.

4. Projets pilotes de licence de variétés:

obtenir un accès prioritaire aux variétés à haut rendement et demandées par le marché, actuellement détenues par les systèmes nationaux de recherche dans les pays cibles de l'AGRA.

5. Centres de coordination EGS:

participation à des plateformes publiques-privées conçues pour garantir un approvisionnement régulier en semences de prébase et de base.

6. Initiatives de traçabilité numérique:

partenariat pour le déploiement d'outils de certification modernisés afin d'éliminer les semences contrefaites et de protéger l'intégrité de votre marque.

7. Déploiement à grande échelle de solutions intelligentes face au climat:

tirer parti des conseils techniques et financiers du CESSA pour élargir votre portefeuille de semences résistantes à la sécheresse et biofortifiées.

Accroître l'accès aux semences de qualité pour des systèmes alimentaires durables et résilients en Afrique de l'Ouest et du Centre

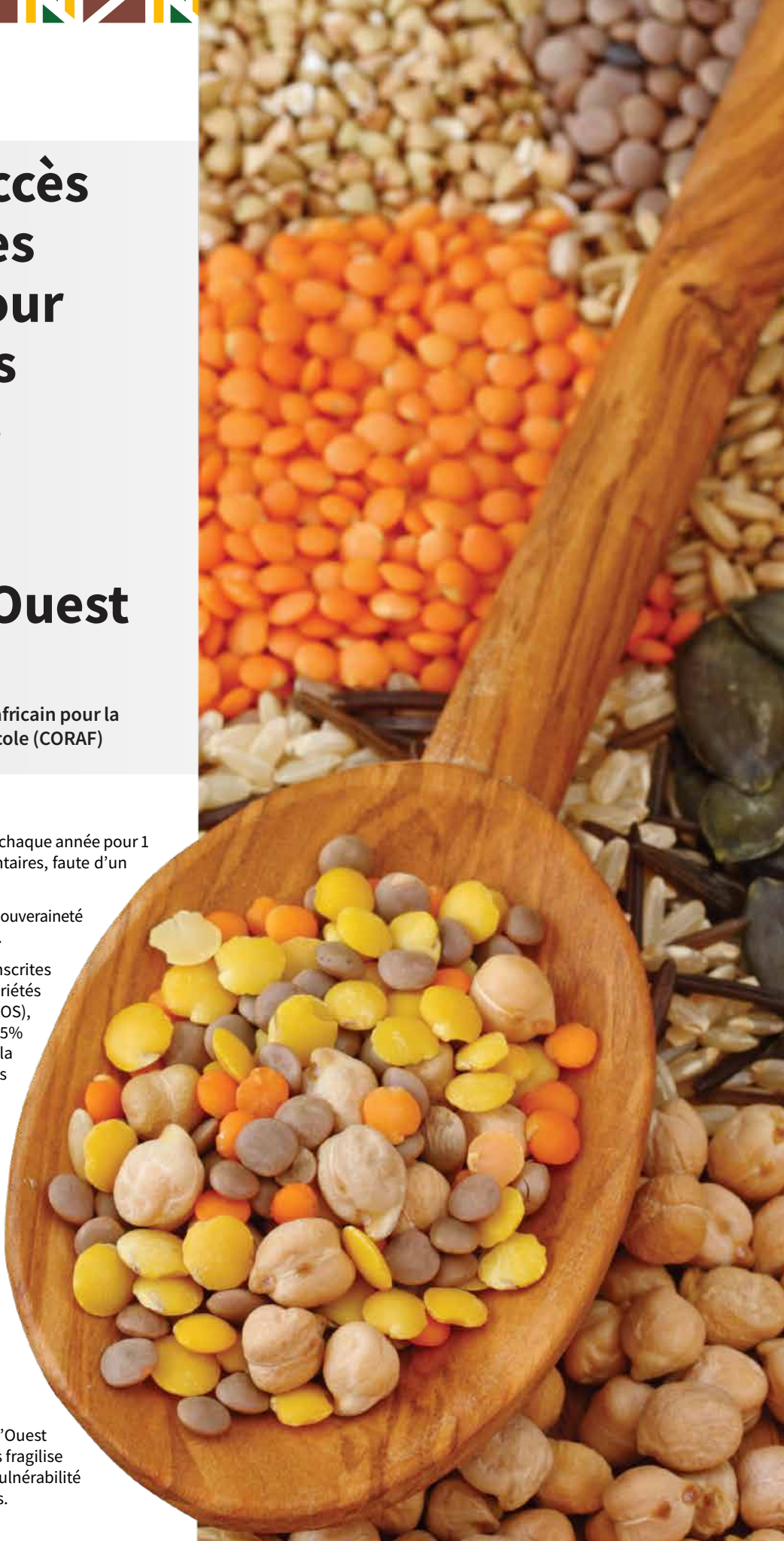
Analyse du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricole (CORAF)

Messages clés

- L'Afrique de l'Ouest et du Centre importe chaque année pour 1 200 milliards de FCFA de produits alimentaires, faute d'un système semencier robuste.
- Les semences de qualité sont le socle de la souveraineté alimentaire et de la résilience climatique.
- Plus de 1930 variétés améliorées sont inscrites au catalogue régional des espèces et variétés de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (CREVAOS), mais l'adoption reste faible en moyenne 25% d'utilisation de semences certifiées) et cela varie en fonction des cultures et d'un pays à un autre. Le taux d'adoption reste encore plus faible en Afrique centrale
- Le CORAF recommande de renforcer la gouvernance régionale et la coordination des interventions dans le secteur semencier, d'investir dans la recherche et le capital humain, de développer des financements innovants et inclusifs, et d'encadrer les modèles d'exclusivité pour garantir l'équité entre les acteurs et, surtout, faciliter le mouvement transfrontalier des semences de qualité.

Contexte

La dépendance persistante de l'Afrique de l'Ouest et du Centre aux importations alimentaires fragilise la souveraineté alimentaire et accentue la vulnérabilité face aux chocs climatiques et économiques.



Les systèmes semenciers, essentiels à la productivité et à la résilience, restent marqués par des disparités de gouvernance, des limites de la recherche en amélioration des plantes, une faible adoption des semences certifiées et une implication insuffisante des acteurs privés et communautaires.

Le CORAF, à travers son rôle régional, a analysé les contributions issues des discussions tenues à l'AFS Forum 2025 pour dégager des orientations stratégiques visant à accélérer la transformation durable des systèmes semenciers en AOC.

Ces orientations s'inscrivent dans les engagements internationaux :

- **ODD 2 (Faim Zéro)** : garantir la sécurité alimentaire.
- **ODD 5 (Égalité des sexes)** : renforcer l'accès des femmes aux ressources productives.
- **ODD 13 (Action climatique)** : promouvoir des pratiques résilientes.
- **African Union Agenda 2063** : aspiration for a prosperous and self-sufficient Africa.

L'engagement III de la déclaration de Kampala consiste à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici 2035.

Constats majeurs

Les analyses issues des échanges tenus lors de l'AFS Forum 2025 mettent en évidence des contraintes systémiques qui freinent la performance et la durabilité des systèmes semenciers. Ces contraintes concernent la gouvernance et les cadres réglementaires, les capacités de recherche et d'innovation, l'accès aux financements, l'inclusion sociale, ainsi que les modèles économiques régissant la production et la distribution des semences.

1. Gouvernance et réglementation

Des cadres réglementaires régionaux harmonisés existent, mais leur appropriation et leur mise en œuvre restent faibles et inégales entre les pays des espaces communautaires. Les outils numériques de gestion et de suivi des variétés restent sous-utilisés et les semences issues des systèmes communautaires et paysans ne sont pas suffisamment reconnues dans les dispositifs réglementaires existants. Par ailleurs, certaines cultures maraîchères et certaines céréales traditionnelles (Gombo, Amarante, aubergines locales, le fonio etc.), essentielles sur les plans nutritionnel, culturel et identitaire, demeurent marginales dans les politiques semencières, alors qu'elles représentent un levier stratégique pour la souveraineté alimentaire

2. Recherche et innovation

La région compte plus de 1930 variétés inscrites dans le catalogue régional de l'Afrique de l'Ouest, illustrant un dynamisme certain de la recherche variétale. Bien qu'un travail de tri soit nécessaire pour éliminer certains doublons, ce volume d'innovations confirme la capacité des systèmes de recherche à produire des solutions adaptées aux contextes de la région.

Toutefois, l'adoption de ces variétés par les producteurs reste faible, limitant fortement leur impact sur productivité et la résilience des systèmes agricoles. Dans de

'L'Afrique de l'Ouest et du Centre importe chaque année pour 1 200 milliards de FCFA de produits alimentaires, faute d'un système semencier robuste.'

nombreux pays africains, la quantité de semences certifiées utilisée par les producteurs est inférieure aux besoins, ce qui limite fortement les gains de productivité, en particulier dans les systèmes pluviaux. Ce constat réaffirme la nécessité d'un engagement accru des États, des bailleurs et investisseurs privés dans la mise à l'échelle des nouvelles variétés, mais également une politique incitatrice à la promotion des nouvelles variétés.

Par ailleurs, les capacités humaines et matérielles demeurent insuffisantes en matière de nouvelles techniques de sélection notamment dans l'édition génomique (CRISPR CAS9) et l'utilisation de l'Intelligence artificielle. Ces outils offrent pourtant un potentiel important pour améliorer l'efficacité des programmes de sélection et réduire les délais de création de nouvelles variétés

Enfin, l'accès limité des producteurs d'accéder aux financements verts limite leurs capacités à se procurer

des semences de qualité. À cela s'ajoutent les faibles capacités techniques et logistiques en matière de contrôle qualité et de certification, particulièrement dans le secteur horticole. Cette situation favorise la prolifération de semences contrefaites sur le marché, au détriment des petits producteurs.

3. Financement

Le financement demeure l'un des principaux goulets d'étranglement du développement des systèmes semenciers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les mécanismes financiers classiques sont, dans la plupart des cas, peu adaptés aux besoins spécifiques de la filière semencière et de plus particulièrement, à ceux de la filière horticole.

Les coûts de production, certification et distribution des semences de variétés améliorées restent élevés et souvent non optimisés. Cette situation freine l'investissement local particulièrement dans certaines cultures céréalières et légumineuses de sécurité alimentaire (mil, sorgho, niébé etc.). Elle limite également la capacité des semenciers locaux à structurer des modèles économiques viables et compétitifs.

Par ailleurs, les jeunes producteurs et les start-ups, qui constituent pourtant un levier stratégique pour la modernisation et l'innovation dans la filière semencière, rencontrent d'importantes difficultés d'accès aux financements et aux appuis techniques adaptés à leurs besoins spécifiques. Cette contrainte réduit leur capacité à investir, à innover et à se positionner durablement sur le marché.

Enfin, le déficit de mécanismes de financement verts et inclusifs restreint l'accès des producteurs aux semences de qualité, en particulier pour les pratiques agricoles résilientes et durables. L'absence de tels dispositifs limite non seulement l'adoption des semences certifiées, mais aussi la transition vers des systèmes agricoles plus performants, inclusifs et respectueux de l'environnement.

4. Inclusion sociale

Les femmes et les jeunes continuent de faire face à des obstacles importants en matière d'accès au foncier, aux financements et aux instances de décision. Pourtant, leur potentiel et contribution est essentielle à la production, à la

distribution et à l'adoption des semences. Une meilleure prise en compte de leur rôle constitue un levier majeur pour renforcer la durabilité et l'équité des systèmes semenciers.

5. **Exclusivité et modèles économiques**

Les modèles de droit d'exclusivité partielle ou totale sur les nouvelles variétés attribués au secteur privé, déjà testés par d'autres institutions de sélection variétale et ayant fait leur preuve, appliqués dans la distribution variétale constituent une opportunité pour attirer l'investissement privé. Toutefois, leur conception actuelle, souvent coûteuse et longue, risque d'exclure les petits producteurs et de renforcer la dépendance aux multinationales. Un encadrement équilibré est nécessaire pour sécuriser l'investissement tout en préservant l'équité.

L'horticulture demeure le parent pauvre de l'industrie semencière locale, alors même que son importance nutritionnelle, économique et en termes de valeur ajoutée est indéniable. Ce déséquilibre appelle des politiques incitatives spécifiques pour mobiliser des investissements publics et privés en faveur de cette filière.

Orientations stratégiques proposées par le CORAF

Renforcer la gouvernance et la coordination régionale des semences

Le CORAF préconise un renforcement effectif de la gouvernance régionale des systèmes semenciers, à travers une appropriation et une mise en œuvre accélérées des réglementations régionales harmonisées dans les espaces de l'Afrique de l'Ouest, du Sahel et de l'Afrique centrale. Cette démarche vise à réduire les disparités entre pays et à améliorer la cohérence des interventions publiques et privées dans le secteur.

La vulgarisation et l'utilisation accrue des plateformes régionales de gestion et de suivi des semences constituent un levier essentiel pour améliorer la transparence, le pilotage et la traçabilité des variétés. Parallèlement, le CORAF recommande de renforcer la collaboration avec l'Union africaine et la ZLECA, afin d'assurer une mise en œuvre effective du programme de l'Union Africaine sur les semences et la biotechnologie, ainsi que les lignes directrices relatives à l'harmonisation en matière de circulation transfrontalière des semences à l'échelle du continent.

Dans un contexte d'innovations scientifiques rapides, le développement et la mise en

œuvre des cadres réglementaires sur l'édition de gènes, la biotechnologie et la biosécurité apparaissent indispensables pour tirer profit des nouvelles technologies tout en garantissant la sécurité des personnes et la protection de l'environnement.

Investir dans la recherche et le capital humain

Le Conseil souligne l'importance stratégique d'investir dans le capital humain afin de renforcer durablement les capacités de recherche et d'innovation. Cela passe par la formation d'une nouvelle génération de sélectionneurs, en particulier dans les cultures horticoles, et par l'intégration



de nouvelles techniques de sélection par l'édition de gènes et la biotechnologie.

La modernisation des laboratoires et des infrastructures de contrôle qualité est également essentielle pour améliorer la fiabilité des systèmes de certification et renforcer la confiance des producteurs et des marchés. En complément, le développement de la digitalisation et la traçabilité des semences contribuera à sécuriser les chaînes de valeur semencières et à faciliter le suivi des variétés, afin de sécuriser les ressources phylogénétiques.

Valoriser la diversité génétique

La préservation et la valorisation de la diversité génétique constituent un enjeu stratégique pour la résilience et la durabilité des systèmes agricoles. Le CORAF recommande le développement de banques de gènes fonctionnelles, aux niveaux national et régional.

Il est également nécessaire de préserver les variétés locales et endogènes comme ressources stratégiques, et de soutenir les programmes publics de sélection conservatoire (maintenance breeding) pour les variétés améliorées en voie de disparition ou à faible demande, mais présentant un intérêt agronomique, nutritionnel ou culturel.

Encadrer les modèles de droit de licence au secteur privé

Afin de stimuler l'investissement privé tout en préservant l'équité, le CORAF préconise

la mise en place des modèles d'exclusivité souples et adaptés aux contextes nationaux. Ces modèles doivent limiter les barrières financières pour les semenciers locaux et garantir des conditions d'accès équitables aux nouvelles variétés.

La transparence et l'équité dans l'attribution des droits d'exclusivité sont essentielles pour éviter l'exclusion des petits producteurs. À cet égard, la vulgarisation et la mise en œuvre, au niveau des États, des lignes directrices développées par OAPI sur « *la création, la production et la commercialisation des variétés végétales protégées* » constituent un levier important.

Promouvoir des financements innovants et inclusifs

Le CORAF recommande le développement des lignes de crédit spécifiques pour la filière semencière, mieux adaptées à ses cycles et à ses risques. La mobilisation de financements climatiques et environnementaux constitue également une opportunité majeure pour soutenir l'adoption de semences résilientes et durables.

Des dispositifs financiers accessibles aux femmes et aux jeunes doivent être mis en place afin de renforcer leur participation et leur capacité d'investissement dans la filière semencière.

Renforcer l'inclusion et l'équité de genre

La transformation durable des systèmes semenciers nécessite une meilleure prise en compte des enjeux d'inclusion sociale et d'équité de genre. Le CORAF préconise des mesures incitatives pour accroître l'accès des femmes et des jeunes au foncier, aux financements et aux dispositifs de formation.

La valorisation de leur rôle dans la production et la distribution de semences contribuera à renforcer l'efficacité, l'équité et la durabilité des systèmes semenciers.

Encourager un secteur privé responsable

Enfin, le CORAF appelle à la création d'un environnement favorable à l'émergence d'entreprises semencières locales compétitives par le soutien aux associations nationales et régionales de commerce des semences.

Le développement des partenariats public-privé équilibrés et écoresponsables est essentiel pour renforcer l'investissement, l'innovation et la durabilité du secteur.

Le CORAF s'engage à poursuivre son rôle de catalyseur régional, en mobilisant ses partenaires pour bâtir un système semencier intégré, compétitif et inclusif.

Poncho® Votivo® Seed Treatment

A future *planted* in trust.

It's not just a seed, it's a possibility.

Poncho® Votivo® provides unrivalled protection against pests above and below ground and enhances growth promotion by combining a broad-spectrum insecticide with a biological living barrier against nematodes.

- Improves growth in diverse conditions
- Protects seedlings
- Enhances strong early development

Contact your nearest BASF representative today.

 **BASF**

We create chemistry



BASF South Africa (Pty) Ltd • 852 Sixteenth Road, Midrand, 1685
PO Box 2801, Halfway House, 1685 • Tel: +27 11 203 2400
Fax: +27 11 203 2461 Website: www.agro.basf.co.za
Mobile website: m.agro.basf.co.za • Poncho® Votivo® Reg. No.
L9250. Active ingredients: Clothianidin Neonicotinoid 500 g/l;
Bacillus firmus 100 g/l. Warning.

Harmful if swallowed. | Very toxic to aquatic life with long-lasting effects. | Do not eat, drink or smoke when using this product. | Wash contaminated body parts thoroughly after handling.
READ THE LABEL BEFORE USE.





Figure 1 : Le secrétariat de l'ACTESA pose pour une photo de groupe avec les parties prenantes du secteur des semences en République démocratique du Congo lors de la réunion régionale du COMESA sur la réglementation harmonisée en matière de semences.

Le Comesa Prône Un Système De Réglementation Des Semences Harmonisé

Secrétariat De L'actesa Unité De Communication

Le secteur agricole régional et mondial a connu une transformation au cours des dernières décennies, avec une augmentation de 53 % de la production agricole par habitant. L'évolution du paysage agricole à l'échelle régionale et mondiale, en particulier pour les 21 États membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), a entraîné une augmentation de la demande en matière de production, d'accès et de commerce des semences, dans un contexte de législations et de cadres réglementaires non harmonisés dans les 21 États membres du COMESA. La fragmentation des systèmes semenciers nationaux a contribué à la faible adoption de semences de qualité par les petits exploitants agricoles, environ 23 % d'entre eux ayant accès à des variétés de semences améliorées et de qualité, ce qui a contribué à une insécurité alimentaire généralisée dans la région.

Cette situation a ouvert la voie au Programme de mise en œuvre de l'harmonisation des semences du COMESA, communément appelé COMSHIP, une initiative régionale de l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA), une agence spécialisée du COMESA, conçue pour normaliser les lois et les cadres réglementaires relatifs aux semences dans les 21 États membres du COMESA.

Lancé en 2014, à la suite de l'adoption par les ministres du COMESA de la réglementation sur l'harmonisation du commerce des semences, le COMSHIP contribue à réduire la fragmentation réglementaire qui a historiquement freiné la production régionale de semences, le commerce et l'accès à des variétés de semences améliorées.

Dans le cadre d'une étape clé visant à faire avancer le programme de l'ACTESA en matière d'harmonisation, l'alignement des

réglementations nationales sur les semences sur les règlements du COMESA relatifs à l'harmonisation du commerce des semences a été lancé, et onze (11) États membres ont officiellement publié au Journal officiel les règlements du COMESA relatifs à l'harmonisation du commerce des semences à la mi-2025. Il s'agit du Burundi, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de l'Eswatini, du Malawi, du Rwanda, du Kenya, de la Tunisie, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe. La République démocratique du Congo a lancé le processus en soumettant ses lois sur les semences harmonisées à l'approbation du Parlement.

Avec la publication officielle, les États membres du COMESA ont pleinement aligné leurs lois nationales sur les semences sur le cadre harmonisé du COMESA, permettant une production et une distribution efficaces et sans heurts des semences dans tous les États membres, sans nécessiter d'autorisations nationales indépendantes. Il s'agit d'une avancée majeure dans la mise en place d'un système de réglementation des semences visant à stimuler le commerce intrarégional et à améliorer la sécurité alimentaire dans la région du COMESA.

En complément de l'initiative COMSHIP, le catalogue des variétés de semences du COMESA est une plateforme innovante qui répertorie les variétés de semences enregistrées et acceptées dans tous les États membres conformes. À ce jour, 126 variétés provenant d'une vingtaine d'entreprises semencières et de centres du CGIAR ont été enregistrées dans le catalogue régional du COMESA. Cela rationalise les processus de mise sur le marché et de commercialisation des variétés en éliminant les évaluations répétées d'un pays à l'autre. La plateforme a évolué, facilitant un processus transparent pour les entreprises semencières de la région qui souhaitent introduire des variétés enregistrées sur plusieurs marchés du COMESA, sans

autorisation nationale.

En accord avec le COMSHIP et les systèmes de catalogues régionaux du COMESA, le système d'information sur les semences du COMESA (COMSIS) est un outil révolutionnaire qui a transformé le commerce et la distribution des semences en facilitant la diffusion d'informations sur les variétés de semences disponibles, en soutenant la veille commerciale pour les entreprises semencières, en suivant l'adoption et le commerce des variétés, et en améliorant l'interaction entre les parties prenantes dans la chaîne de valeur des semences. Le COMSIS est devenu un outil essentiel pour surveiller les performances du système harmonisé de semences. L'application numérique COMSIS a été développée et est en attente de lancement.

Afin de répondre aux défis croissants de la traçabilité et de l'assurance qualité des semences au-delà des frontières, le système régional d'étiquetage et de certification des semences du COMESA a récemment été lancé. Ce système fournit des étiquettes régionales standardisées pour les semences, une reconnaissance mutuelle de la certification entre les États conformes, ainsi que des procédures phytosanitaires et d'entrée sur le marché simplifiées. Cette initiative renforce l'engagement de l'ACTESA à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts pour les producteurs et les exportateurs de semences dans toute la région.

Les défis liés à la mise en œuvre, qui se traduisent par une domestication inégale entre les États membres, sont mis en évidence : alors que 11 pays ont publié des réglementations harmonisées,

la couverture régionale reste incomplète. Certains États membres doivent encore aligner leurs lois nationales sur les semences ou finaliser leur publication.

Le potentiel de production de semences de qualité de la région du COMESA est estimé à 2 millions de tonnes métriques par an ; cependant, la production et l'accès restent inférieurs à 500 000 tonnes métriques, ce qui limite considérablement l'impact sur la sécurité alimentaire.

Perspectives

Le COMSHIP reste un effort régional essentiel pour transformer la réglementation des semences, stimuler le commerce intrarégional et améliorer la sécurité alimentaire en Afrique orientale et australe. Bien que les progrès réalisés dans la mise en œuvre aient été significatifs, notamment en matière d'harmonisation réglementaire, d'enregistrement des variétés de semences et de systèmes de soutien numériques, la réalisation d'une harmonisation régionale complète et d'un impact tangible sur l'accès des petits exploitants à des semences de qualité nécessite des efforts concertés et une volonté politique soutenus, y compris des partenariats public-privé délibérés pour mener à bien le processus. Dans le cadre d'une collaboration approfondie en matière de cofinancement, le COMSHIP est mis en œuvre avec le financement du secrétariat de l'ACTESA et le soutien technique de partenaires tels que le Programme régional pour la compétitivité des entreprises et l'accès aux marchés (RECAM) de l'Union européenne (UE) et la Fondation africaine pour les technologies agricoles (AATF).

African
Union



AGRA
Sustainably Growing
Africa's Food Systems

Announcing the Seed Sector Performance Index (SSPI) 2025 Status Report for Africa

A joint initiative by the African Union Commission (AUC), TASAI Inc., and AGRA, SSPI provides a bird's eye view of the status of national seed systems in Africa. The monitoring tool tracks data for 17 indicators related to seed production, seed utilization, variety release, seed inspection and the performance of national seed associations. As an African Union initiative, SSPI also serves as the seed sector indicator in the CAADP Biennial Review Reports.

The 2025 Status Report follows the publication of the inaugural Report in 2023. It contains seed industry data for 50 African countries. Expected to launch in 2026, the report will be accompanied by an online data dashboard.

The AUC, TASAI, and AGRA are inviting all delegates to preview and validate the 2025 SSPI data in a side event during the 2026 AFSTA Congress. Scan the code below to learn more about how to attend.



SSPI Data validation meeting
March 25, 2026 ~ 16:00-18:00
Inquiries: admin@tasai.org/
WhatsApp: +256 78 788 8801



Des semences qui garantissent l'avenir:

comment le système semencier Nigérian favorise la sécurité alimentaire, l'innovation et la confiance des agriculteurs

Par le Conseil national des semences agricoles (NASC)



“Les semences sont le code qui détermine le succès de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole.” - Sénateur Kashim Shettima, GCON, vice-président de la République fédérale du Nigeria

L'agriculture reste le pilier des économies, des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires africains. Cependant, comme le savent tous les agriculteurs, la solidité de ce pilier dépend de son intrant premier et le plus essentiel : les semences. Du potentiel de rendement à la résilience climatique, des revenus des agriculteurs à la souveraineté alimentaire nationale, la qualité des semences détermine les résultats bien avant les premières pluies.

Au Nigeria, cette compréhension a guidé plus de cinq décennies d'investissements structurés, de réglementation et d'innovation dans le secteur des semences. Aujourd'hui, alors que l'Afrique est confrontée à la hausse des températures, à la croissance démographique, à la pression foncière et à une insécurité alimentaire persistante, l'expérience du Nigeria, sous la houlette du Conseil national des semences agricoles (NASC), offre une étude de cas convaincante sur la manière dont des systèmes semenciers solides se traduisent par un impact réel sur les champs des agriculteurs.

La 8e conférence et exposition « Seed Connect Africa en 2025 » a marqué une étape historique : le 50e anniversaire du système semencier organisé du Nigeria. Ce qui a commencé comme le Service national des semences est devenu l'un des systèmes de réglementation des semences les plus structurés et les plus influents d'Afrique, désormais reconnu à l'échelle régionale et mondiale.

Lors de la conférence, les plus hauts responsables politiques du Nigeria ont souligné l'importance stratégique des semences pour le développement national. Son Excellence le sénateur Kashim Shettima, GCON, vice-président de la République fédérale du Nigeria, aux côtés du sénateur

Abubakar Kyari, CON, ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, du sénateur Dr Aliyu Sabi Abdullahi, ministre d'État, et d'autres parties prenantes clés, ont lancé des initiatives historiques qui façonneront l'avenir de l'industrie semencière nigériane. Il s'agit notamment du programme « Seeds for Renewed Hope » (S-RHP), du document stratégique sur le système semencier nigérian, facilité par l'AGRA, du dévoilement du logo du

‘Le secteur agricole nigérian contribue à hauteur d'environ 25 % au PIB et fait vivre plus de 70 % des ménages ruraux, mais sa productivité a historiquement été inférieure à son potentiel.’

50e anniversaire de la NASC, commémorant cinq décennies de développement organisé des semences, et du lancement du « Seed Book », qui documente l'évolution et les progrès de l'industrie semencière nigériane. Ensemble, ces initiatives envoient un signal politique clair indiquant que les semences restent au cœur du programme de sécurité alimentaire du Nigeria.

Le secteur agricole nigérian contribue à hauteur de 25 % du PIB et fait vivre plus de 70 % des ménages ruraux, mais sa productivité

est historiquement inférieure à son potentiel. Le NASC a réagi en se concentrant non seulement sur la réglementation, mais aussi sur les résultats concrets pour les agriculteurs qui influencent directement la productivité et les revenus.

Ces dernières années, le Conseil a soutenu la mise sur le marché de plus de 60 variétés de cultures à haut rendement et résistantes au climat, grâce à une étroite collaboration avec des sélectionneurs, des entreprises semencières, des instituts de recherche et des partenaires de développement. Ces variétés sont spécialement conçues pour résister à la sécheresse, aux ravageurs, aux maladies et aux défis pressants auxquels sont confrontés les agriculteurs qui opèrent dans des climats de plus en plus imprévisibles.

Pour remédier aux goulets d'étranglement persistants tels que la mauvaise qualité des semences, les retards de certification et l'accès limité, le NASC a mis en place le système numérique de certification des semences. Cette innovation a amélioré la traçabilité, réduit les délais de certification et renforcé la confiance des agriculteurs dans les semences certifiées, garantissant ainsi que ce qui est planté dans leurs champs correspond à ce qui a été promis.

Consciente que l'efficacité des systèmes semenciers nécessite à la fois une surveillance publique rigoureuse et le dynamisme du secteur privé, le NASC a entrepris des réformes réglementaires audacieuses. Celles-ci comprennent l'élaboration du règlement national relatif à l'homologation et à la mise sur le marché des variétés végétales, du règlement national relatif à la certification des semences par des tiers, ainsi que du règlement national relatif à la production (libéralisation) des semences de première génération. Ensemble, ces instruments rationalisent la mise sur le marché des variétés, améliorent l'assurance qualité et ouvrent la voie à la participation du secteur privé à la production de semences de première génération (EGS), l'une des étapes



les plus critiques et les plus coûteuses de la chaîne de valeur des semences.

L'intervention la plus transformatrice a peut-être été la création du Fonds présidentiel catalytique pour les semences (GCFR), qui met en œuvre les dispositions de la loi NASC. Approuvé par le président Bola Ahmed Tinubu, ce fonds renouvelable de 50 milliards de nairas, domicilié à la Banque de l'industrie, offre un financement concessionnel à un taux d'intérêt de 6 % sur une durée de quatre ans. Ce fonds répond directement à l'un des défis les plus anciens du secteur des semences, à savoir l'accès à des financements abordables. Il est conçu pour soutenir la sélection, la production de semences de première génération (EGS), la multiplication commerciale des semences, la réglementation et l'assurance qualité. En fin de compte, il garantit que les agriculteurs reçoivent des semences de haute qualité, à un prix abordable et en temps voulu. L'impact attendu serait une réduction de la dépendance aux importations, un renforcement des entreprises semencières locales, une amélioration de la nutrition et une sécurité alimentaire nationale accrue.

Si l'approvisionnement en semences de qualité est essentiel, la compréhension des variétés réellement cultivées par les agriculteurs repose souvent sur leurs souvenirs ou sur une inspection visuelle, des méthodes sujettes à erreur. Cette lacune est comblée par le projet IMAGE (Improved Measurement and Evidence for Varietal Adoption through Genotyping, ou amélioration de la mesure et des preuves pour l'adoption variétale grâce au génotypage). Mis en œuvre au Nigeria, en Éthiopie et en Tanzanie, le projet IMAGE a introduit un suivi variétal systématique fondé sur le génotypage, la méthode la plus précise pour l'identification variétale.

“Le projet IMAGE a été créé parce que les pays ont besoin d'un moyen moderne et fiable de savoir quelles variétés les agriculteurs cultivent réellement et si les investissements apportent de réels avantages,” expliquent les responsables du projet. Pour le NASC, le projet a renforcé la capacité nationale à suivre l'adoption et le renouvellement des variétés améliorées, à identifier les lacunes en matière de qualité des semences et de pureté variétale, et à éclairer les décisions en matière de politiques, de réglementation et d'investissements du secteur privé. Il ne s'agit pas seulement de données, mais aussi d'aligner les systèmes semenciers sur les objectifs mondiaux en matière de réduction de la faim, de lutte contre la pauvreté, de résilience climatique et de santé.

Alors que son cycle d'investissement de six ans, de 2020 à 2026, touche à sa fin, l'héritage le plus durable d'IMAGE réside dans l'institutionnalisation. Les équipes nationales sont désormais équipées pour mener de futures enquêtes génotypiques, maintenir des bibliothèques de référence génétiques, gérer des systèmes de gouvernance des données et intégrer les données probantes dans la planification nationale. Les recommandations politiques issues de l'expérience du Nigeria comprennent le renforcement de la coordination au sein des systèmes semenciers du riz, l'amélioration des liens entre les sélectionneurs et les décideurs politiques, l'expansion des capacités des banques de gènes et d'irrigation, l'amélioration des services de vulgarisation en mettant l'accent sur l'inclusion des genres, et le soutien à la commercialisation et à l'approvisionnement en semences de qualité. Ces enseignements renforcent la valeur des systèmes nationaux de surveillance des variétés plutôt que des projets à durée limitée.

La durabilité dépend également des personnes. En février 2025, l'Office de

protection des variétés végétales (PVPO), domicilié au sein du NASC, a organisé le programme de formation des jeunes du PVPO, avec le soutien de l'AGRA, qui a formé 25 jeunes professionnels issus des six zones géopolitiques. Les participants ont bénéficié d'une formation pratique sur la réglementation des semences, la certification, la gestion des données et les droits des sélectionneurs, y compris une visite d'étude au siège du NASC. Pour beaucoup, il s'agissait de leur premier contact direct avec les systèmes qui garantissent la qualité et l'innovation des semences.

Le secteur semencier nigérian est désormais solidement intégré aux cadres mondiaux et régionaux, avec une participation active à l'ISTA, à l'UPOV, aux programmes semenciers de l'OCDE, à l'ISF, à l'AFSTA, à l'ARIPO, au COASEM de la CEDEAO et à Africa Seeds. Cet alignement a renforcé la compétitivité et le commerce.

Rien qu'en 2023, le Nigeria a exporté plus de 4 000 tonnes métriques de semences certifiées vers les pays voisins, générant plus de 8 millions de dollars américains, ce qui montre clairement qu'une réglementation solide et une assurance qualité sont payantes.

Alors que l'Afrique se tourne vers 2050, avec une population prévue à 2,5 milliards d'habitants, la voie vers la sécurité alimentaire passe par des systèmes semenciers solides. L'expérience du Nigeria montre que lorsque la politique, la réglementation, l'innovation, le financement et les capacités humaines s'alignent, les semences deviennent plus que de simples intrants : elles deviennent des instruments de résilience et de prospérité. Pour les agriculteurs, la promesse est simple mais puissante : accéder à des semences fiables et performantes lorsqu'ils en ont besoin. Pour l'Afrique, c'est le fondement d'un avenir alimentaire sûr.

Certification des semences:

la norme réglementaire pour l'agriculture nigériane

Par Muhammad Auwal,
Association nigériane des semenciers (SEEDAN)



Dans le secteur nigérien des semences, la distinction entre les grains et les semences est définie par la loi. Les semences certifiées sont des semences d'origine génétique connue et de pureté génétique garantie, produites dans des conditions strictement contrôlées et testées conformément à la loi sur les semences. Pour les membres de l'Association des entrepreneurs semenciers du Nigeria (SEEDAN), le respect de ces normes est le seul moyen de garantir la productivité agricole et l'intégrité du marché.

Le processus de certification au Nigeria

Au Nigeria, la production de semences certifiées est supervisée par le Conseil national des semences agricoles (NASC) et réalisée par des entreprises semencières privées enregistrées et inscrites au registre des semences. Cette surveillance garantit que chaque sac de semences répond à des critères techniques spécifiques avant d'être distribué aux agriculteurs.

Le processus repose sur des normes opérationnelles élevées:

- **Traitement enregistré:** le traitement des semences s'effectue uniquement dans des centres de traitement enregistrés afin d'éviter toute contamination.
- **Tests accrédités:** des tests de qualité sont effectués dans des laboratoires de semences accrédités afin de vérifier les taux de germination et la pureté physique.
- **Documentation officielle:** une fois toutes les normes de qualité respectées, le NASC délivre des labels de certification officiels, apposés sur les emballages de semences. Ces labels attestent que les semences répondent aux normes nationales en matière de pureté, de germination et de santé.

L'impact sur la productivité agricole

L'utilisation efficace du potentiel génétique d'une variété de culture, tant en termes de rendement que de qualité, n'est possible qu'avec des semences certifiées. Pour les agriculteurs qui visent une productivité plus élevée, une réduction des risques et une augmentation des

profits, des semences de haute qualité ne sont pas une option, mais une nécessité.

- **Performances prévisibles:** les semences étant génétiquement pures, les cultures poussent et mûrissent de manière uniforme. Cela est essentiel pour les agriculteurs qui vendent à des acheteurs industriels exigeant des matières premières standardisées.
- **Efficacité des ressources:** les semences certifiées garantissent que les investissements dans les engrais et les produits phytosanitaires ne sont pas gaspillés sur des plantes à faible potentiel ou malades.
- **Lutte contre les maladies:** les inspections sur le terrain et les tests en laboratoire empêchent la propagation d'agents pathogènes transmis par les semences, protégeant ainsi l'exploitation agricole contre des pertes évitables.

Défis pour la croissance du secteur

Malgré ses avantages évidents, le secteur officiel des semences est confronté à la concurrence du marché informel et à la vente de semences de qualité inférieure.

- **Produits contrefaits:** les semences non étiquetées vendues sur les marchés ruraux ne germent souvent pas, ce qui entraîne des pertes financières importantes pour les agriculteurs et nuit à la réputation du secteur.
- **Taux d'adoption:** il est nécessaire de continuer à démontrer aux petits exploitants agricoles que le coût des semences certifiées est compensé par la réduction des risques et par l'augmentation de la valeur finale de la récolte.

En conclusion, un système de certification solide est le fondement d'une industrie semencière compétitive. En suivant les normes établies par la NASC et le registre des semences, les membres de la SEEDAN fournissent les intrants fiables nécessaires à la sécurité alimentaire du Nigeria. Lorsque la qualité des semences est garantie, l'agriculteur dispose d'une base fiable pour une saison réussie.



SEEDLIFE CÔTE D'IVOIRE: Vers un secteur semencier plus structuré et dynamique

Par Guy Joseph LIABRA
President, SEEDLIFE Côte d'Ivoire



1. Priorité nationale et investissements structurants

La Côte d'Ivoire place désormais la semence au cœur de sa stratégie de sécurité alimentaire. Dans un pays où l'agriculture mobilise près de 66 % de la population active et où les rendements vivriers restent en deçà du potentiel (≈ 2 t/ha en maïs, 2,8 t/ha en riz, 15 t/ha en manioc-Source DSDI MINADERPV), le progrès génétique est reconnu comme levier prioritaire de transformation agricole.

Cette volonté politique se traduit par la création d'une Direction dédiée aux Semences, Engrais et Produits Assimilés (DSEPA) et par une réforme réglementaire ambitieuse : actualisation de la Politique Nationale des Semences et Plants, nouveau projet de loi aligné CEDEAO, renforcement des mécanismes d'agrément, d'homologation, de certification et de protection variétale.

Les principaux programmes agricoles intègrent tous un volet semencier structurant : 2PAU-CI (Financement BAD), PDC2V (Financement Banque mondiale), 2PAI Bélier et 2PAI Nord (Financement Mixte). Tous incluent l'accès aux semences certifiées, le développement de variétés climato-résilientes et la formation des multiplicateurs, confirmant la place transversale de la semence dans les investissements publics.

2. Dynamique de marché

La réalité du marché demeure contrastée : environ 80 % des semences en circulation relèvent encore du secteur informel. Le secteur formel est dominé par les importations, avec une part de plus en plus importante d'hybrides, notamment en maïs.

3. SEEDLIFE CI : un engagement structurant pour le secteur

SEEDLIFE Côte d'Ivoire, créée en 2024, est l'Association Nationale des Semenciers Professionnels de Côte d'Ivoire. Elle regroupe les entreprises formalisées opérant dans la sélection, la production et

la distribution de semences certifiées. Son objet est de contribuer à la sécurité semencière et la professionnalisation du secteur. Ses membres incluent notamment BAYER WEST-CENTRAL AFRICA, MAS SEEDS CI, UPL CALLIVOIRE, RMG CI, SEMIVOIRE, SOLEVO CI, GSN AFRIQUE, A2P, CORTEVA, PALMELIT CI et LIDEA.

Face aux défis du secteur, SEEDLIFE CI s'engage résolument en créant des synergies avec l'État à travers la DSEPA et les structures techniques du secteur, notamment AfricaSeeds, le CNRA, WAVE Research, Abidjan Legacy Program. SEEDLIFE CI soutient la mise en place de masters professionnels en semences avec l'UFR Biosciences de l'Université Félix Houphouët Boigny.

4. Défis et perspectives

Les défis restent majeurs : prédominance de l'informel, insuffisance de production de semences de base et pré-base, capacités techniques et statistiques à renforcer.

Les priorités stratégiques portent sur l'élaboration d'un Master Plan semencier national, la certification aux standards internationaux (OCDE, ISTA), la protection effective de la propriété variétale, la structuration des PME semencières et la mise en place d'un système de traçabilité efficient.

Conclusion

La Côte d'Ivoire est engagée dans une transition structurante combinant volonté politique affirmée, réforme réglementaire ambitieuse, investissements massifs et montée progressive de l'hybridation. L'enjeu des prochaines années sera d'accélérer la formalisation du secteur et la montée en gamme afin de faire du secteur semencier ivoirien un pilier durable de la souveraineté alimentaire et un acteur crédible du marché ouest-africain. SEEDLIFE CI est résolument engagée aux côtés des pouvoirs publics et des acteurs dans ce défi.



STAK: Façonner le secteur semencier kenyan grâce à l'innovation, au leadership politique et à la protection des agriculteurs

Par Joyce Karanja.

Courriel: joycekaranja@stak.or.ke

Alors que le secteur agricole kenyan s'adapte pour relever les défis liés à la sécurité alimentaire, au changement climatique et à la croissance démographique, l'industrie semencière reste essentielle pour la productivité et la résilience. L'Association de commerce de semences du Kenya (STAK), représentant plus de 90 % du marché officiel des semences, joue un rôle clé en renforçant les systèmes semenciers, en soutenant les réformes politiques et en protégeant les agriculteurs contre les semences contrefaites et de mauvaise qualité.

Cet article met en lumière les contributions récentes et les efforts continus de STAK pour façonner le secteur semencier kenyan, tout en abordant les nouveaux défis et les opportunités pour l'avenir.

Renforcement du cadre juridique et politique des systèmes semenciers

Un cadre réglementaire solide et prévisible est essentiel pour garantir la fourniture de semences de qualité aux agriculteurs. STAK a joué un rôle consultatif actif auprès du gouvernement et des décideurs politiques, en collaborant étroitement avec le Service d'inspection phytosanitaire du Kenya, le ministère de l'Agriculture et du Développement de l'élevage, ainsi que le Parlement, afin de combler les lacunes politiques.

La révision en cours de la loi sur les semences vise à améliorer les services de certification des semences, à renforcer la chaîne de valeur de la production semencière, à aligner le cadre réglementaire du Kenya sur les normes régionales en vertu des réglementations harmonisées du COMESA et de la SADC en matière de semences, et à intégrer les systèmes de semences conservées par les agriculteurs tout en préservant les garanties de qualité.

Des décisions judiciaires récentes et des propositions d'amendements législatifs ont souligné l'importance d'équilibrer les droits des agriculteurs et l'intégrité du système semencier. Par exemple, la Haute Cour du Kenya a déclaré inconstitutionnelles certaines dispositions

restreignant le partage des semences par les agriculteurs, soulignant la nécessité de réformes juridiques inclusives qui protègent à la fois les agriculteurs et l'innovation en matière de semences. En réponse, STAK a intensifié son engagement auprès des législateurs et des parties prenantes afin de plaider en faveur de politiques équilibrées et fondées sur la science qui protègent les agriculteurs, garantissent la qualité des semences et soutiennent l'innovation.

Lutter contre les semences contrefaites grâce à la technologie et à la surveillance

Les semences contrefaites restent l'une des principales menaces pour la productivité des agriculteurs, la sécurité alimentaire et la confiance dans le système semencier officiel. Les semences contrefaites entraînent une faible germination, une baisse des rendements et des pertes financières pour les agriculteurs. Les opérations de contrôle ont révélé l'ampleur du problème, les autorités ayant confisqué des milliers de paquets de semences contrefaites.

STAK a été à l'avant-garde de la lutte contre les semences contrefaites grâce à des technologies innovantes et à une collaboration dans l'application de la loi. L'une des innovations les plus marquantes de l'association est le système d'authentification « Scratch Seed Sticker Label ». Cette technologie permet aux agriculteurs de vérifier l'authenticité des semences en grattant une étiquette sur le paquet et en envoyant le code par SMS pour la confirmer.

En outre, STAK travaille en collaboration avec KEPHIS (l'Agence de contrôle de la qualité et de certification des semences et des plants du Kenya), les entreprises semencières et les forces de l'ordre pour surveiller le marché et retirer les produits contrefaits de la circulation. Ces efforts ont renforcé la confiance des agriculteurs et amélioré la transparence tout au long de la chaîne de valeur des semences.

Renforcer les capacités du secteur grâce à la formation et à l'autorégulation

La STAK a également joué un rôle de premier plan dans le renforcement des capacités de certification des semences grâce à des initiatives d'autorégulation et de développement professionnel. Grâce à un plaidoyer soutenu, l'association a contribué à la mise en place de mécanismes d'autorégulation au sein de l'industrie, notamment la formation d'inspecteurs et d'analystes de semences afin de renforcer les processus de certification.

En 2025, STAK a lancé la formation d'inspecteurs et d'analystes supplémentaires dans le secteur privé afin de renforcer les capacités de certification de ses membres. Une fois agréés, ces professionnels compléteront les services nationaux de certification et contribueront à combler les lacunes en matière de capacités. Ces initiatives renforcent l'assurance qualité tout au long de la production, de la transformation et de la distribution des semences, tout en favorisant un système de certification plus efficace et plus réactif.

Sensibilisation des agriculteurs et promotion de l'adoption des semences certifiées

L'accès à des informations fiables est essentiel pour améliorer l'adoption des semences et la productivité agricole. STAK continue d'investir dans l'éducation des agriculteurs par le biais de journées sur le terrain, d'expositions et de programmes de sensibilisation mettant en valeur les semences certifiées.

Ces actions aident les agriculteurs à comprendre l'importance des semences certifiées, à identifier les produits contrefaits, à connaître les performances des variétés améliorées et résistantes au climat, et à apprécier les avantages économiques des semences de qualité. STAK collabore également avec des instituts de recherche et des partenaires afin de garantir que les nouvelles variétés passent efficacement de la recherche aux agriculteurs, renforçant ainsi la productivité et la résilience au niveau des exploitations agricoles.

Relever les nouveaux défis du secteur semencier au Kenya

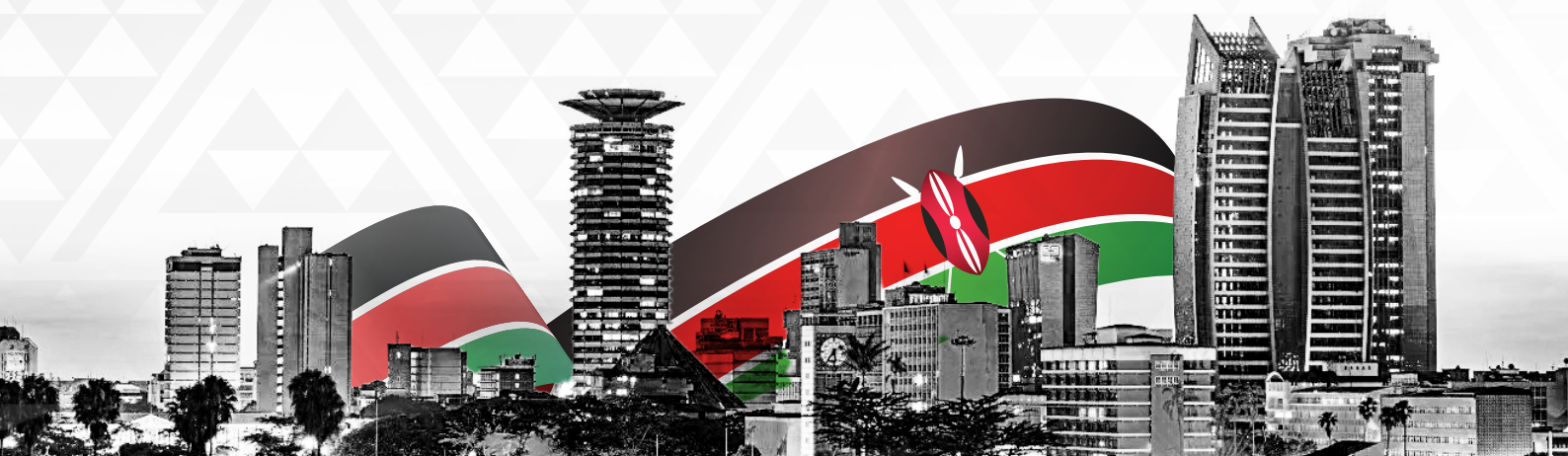
Malgré des progrès significatifs, le secteur semencier kenyan est confronté à plusieurs défis. Les semences contrefaites et de qualité inférieure continuent de saper la confiance des agriculteurs, en particulier pendant les périodes de pointe des semis. L'incertitude politique et réglementaire, résultant des réformes législatives en cours et des décisions judiciaires, nécessite un engagement fort de la part de l'industrie afin de garantir des résultats équilibrés.

Le changement climatique accroît également la demande de variétés de semences résistantes, capables de produire de bons résultats dans des conditions environnementales variables. Parallèlement, de nombreux agriculteurs n'ont toujours pas accès à des informations précises sur les semences certifiées et leurs avantages, ce qui souligne la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation et de fournir des services de vulgarisation de manière continue.

La vision de STAK pour un secteur semenciers résilient

Pour l'avenir, STAK reste déterminée à renforcer le système semencier du Kenya grâce à la poursuite de ses actions de plaidoyer politique, à l'amélioration des capacités de certification, au déploiement à grande échelle de technologies anti-contrefaçon et à l'élargissement de l'éducation des agriculteurs. L'association continuera à jouer son rôle de conseiller de confiance auprès du gouvernement sur les questions de production semencière et de réglementation, en veillant à ce que les politiques soient pratiques, fondées sur la science et centrées sur les agriculteurs.

Alors que le Kenya progresse vers un système semencier moderne, résilient et inclusif, le leadership et les partenariats de STAK resteront essentiels. Des semences de qualité sont le fondement de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et de la croissance économique, et STAK s'engage à garantir à chaque agriculteur l'accès à ces semences.





NSAR: Positionner le secteur semencier rwandais comme un moteur stratégique de la transformation nationale

Par Association nationale des semences du Rwanda (NSAR)

Le secteur semencier rwandais connaît actuellement une transformation délibérée et structurée, qui considère les semences de qualité non seulement comme un intrant agricole, mais aussi comme un atout économique stratégique capable de stimuler la productivité, le commerce, l'emploi et la résilience à long terme. L'Association nationale des semences du Rwanda (NSAR) est le fer de lance de cette transition grâce à sa feuille de route stratégique du secteur privé pour l'industrie semencière rwandaise 2030, un programme de sept ans (2023-2030) conçu pour construire un écosystème semencier résilient, compétitif et inclusif.

3e Congrès national rwandais sur les semences : traduire la stratégie en actions

Une étape importante de ce programme de transformation est le **3e Congrès national des semences du Rwanda** (20-21 juillet 2026), dont le thème est : “ *Les semences, moteur stratégique de la transformation nationale : promouvoir un système semencier compétitif, dirigé par le secteur privé, pour la sécurité alimentaire, l'emploi et le commerce* ”.

Le congrès est conçu comme une plateforme de haut niveau réunissant de multiples parties prenantes, destinée non seulement au dialogue, mais aussi à la mise en œuvre coordonnée. Il rassemble des décideurs politiques, des régulateurs, des dirigeants du secteur



privé, des investisseurs, des partenaires de développement, des communautés économiques régionales et des instituts de recherche afin d'accélérer les réformes et les engagements en matière d'investissement. Stratégiquement aligné sur la Vision 2050 du Rwanda, le NST2, le PSTA5 et la stratégie de résilience climatique, le congrès se concentrera sur : l'harmonisation réglementaire et la réduction des barrières commerciales, l'agriculture intelligente face au climat et la préparation aux biotechnologies, la traçabilité numérique des semences et les systèmes de certification basés sur

l'IA, les mécanismes de financement et la bancabilité des entreprises semencières, la compétitivité régionale à l'exportation, l'emploi des jeunes et l'inclusion des genres.

Mise en œuvre de la feuille de route au niveau des agriculteurs

Au-delà des politiques et des stratégies, NSAR veille à ce que la transformation soit tangible au niveau des exploitations agricoles. Grâce à des parcelles de démonstration et à des essais de performance menés par les membres dans différentes zones agroécologiques, les agriculteurs évaluent des variétés hybrides et résistantes au climat. Ces démonstrations renforcent la confiance des agriculteurs dans les semences certifiées, favorisent une sélection éclairée des variétés, renforcent la confiance dans les systèmes d'assurance qualité et renforcent les liens entre les entreprises semencières et les marchés ruraux. Cette approche garantit que l'innovation se traduit par des gains de productivité et des améliorations de revenus.

Renforcer la qualité, les normes et le commerce régional

L'assurance qualité demeure au cœur du processus de transformation des semences au Rwanda. NSAR travaille en étroite collaboration avec les régulateurs et les acteurs du secteur afin d'améliorer les systèmes de certification, la traçabilité et la conformité aux normes internationales. La préparation à l'accréditation ISTA et OCDE n'est pas seulement technique, elle est aussi stratégique ! Elle positionne le Rwanda au sein des systèmes commerciaux régionaux et mondiaux de semences, renforce sa crédibilité et améliore sa capacité d'exportation. Des efforts parallèles visant à remédier aux contraintes liées aux semences de première génération (EGS) améliorent la durabilité des filières de variétés améliorées et garantissent la viabilité à long terme du secteur.

Résilience climatique, digitalisation et inclusion financière

Reconnaissant que, la résilience est à la fois écologique et économique, la stratégie de NSAR intègre : des variétés intelligentes sur le plan climatique et tolérantes au stress, l'alignement sur l'agriculture de conservation, une gouvernance responsable des biotechnologies, la traçabilité numérique et des systèmes de certification basés sur les données. En outre, l'inclusion financière se développe grâce à la collaboration avec les banques et les assureurs afin de renforcer l'accès au crédit, d'atténuer les risques et de financer la chaîne de valeur.

Une perspective continentale

En plaçant les systèmes semenciers au cœur de la transformation économique, le Rwanda contribue au programme plus large de l'Afrique en matière de croissance axée sur la productivité, d'intégration régionale et de développement tiré par le secteur privé. Le 3e Congrès national sur les semences du Rwanda, organisé dans le cadre de l', constitue donc non seulement une étape importante au niveau national, mais aussi une plateforme de collaboration régionale, de dialogue sur les investissements et d'harmonisation des normes.

Perspectives

Grâce à sa feuille de route stratégique sur sept ans (2023-2030), NSAR s'attaque systématiquement aux goulets d'étranglement structurels tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour le commerce, l'innovation et la croissance inclusive.

Alors que le Rwanda s'apprête à devenir un pôle régional compétitif dans le domaine des semences, NSAR reste déterminée à mettre en place un système semencier coordonné, axé sur la qualité, centré sur les agriculteurs et prêt à accueillir des investissements, qui renforce la sécurité alimentaire, crée des emplois décents, améliore la compétitivité des exportations et contribue durablement à la transformation nationale et continentale.



CULTIVATING PROGRESS FOR FARMERS AND COMMUNITIES

Address: Buyantanshi Road, Lusaka PO Box 35441

Email: zamseed@zamseed.co.zm **Cell:** +260 965 967 238

TASAI: Les semences du changement en Somalie et au Cameroun

Somalie: jeter les bases du développement du secteur semencier

Après des décennies de troubles qui ont décimé les institutions agricoles, le secteur semencier officiel de la Somalie, longtemps en sommeil, montre aujourd'hui des signes de reprise. Le secteur agricole est très important pour l'économie du pays, puisqu'il contribue à hauteur de 65 % au PIB national et représente 75 % des exportations du pays.

Ce secteur emploie 80 % de la population, dont 25 % travaillent dans l'agriculture. Compte tenu de l'importance de l'agriculture, le ministère fédéral de l'Agriculture et de l'Irrigation (FMOAI) a donné la priorité à la relance du secteur semencier, en mettant l'accent sur la production et la transformation des semences, ce qui constitue l'un des projets phares du Plan national de transformation (2025-2029).

L'une des mesures importantes prises par le gouvernement pour relancer le secteur des semences dans le pays a été la création du Service somalien de réglementation et d'inspection agricole (SARIS), l'agence gouvernementale chargée de réglementer le secteur. Le SARIS a été officiellement lancé en 2025, peu après l'adoption de la loi n° 32 du 24 décembre 2024 relative au SARIS. En outre, le gouvernement a adopté la loi n° 35 du 24 décembre 2024 sur les semences et les variétés végétales en Somalie, mise en œuvre par le SARIS, afin de réglementer l'ensemble des questions relatives aux semences et aux variétés végétales dans le pays. Ces deux instruments fournissent un cadre juridique et réglementaire solide sur lequel s'appuyer pour développer le secteur semencier du pays. Au cours des six premiers mois suivant l'adoption de la loi SARIS, l'agence a enregistré 18 entreprises semencières locales. Ces entreprises produisent et commercialisent plusieurs cultures, notamment le maïs, le sorgho, le sésame, le riz et le niébé.

Une étude récente de l'African Seed Access Index (TASAI Inc) offre un aperçu complet de ce secteur émergent. Elle dresse le portrait d'un système qui, bien qu'encore à ses débuts, regorge de potentiel. En septembre 2024, le FMOAI a créé le Département de la recherche et de la vulgarisation afin de superviser la sélection végétale et le développement des variétés. En novembre 2025, le Premier ministre a présidé la cérémonie d'inauguration du nouvel Institut national de recherche agricole à Mogadiscio, la capitale. Le département devrait être intégré au nouveau NARI. En outre, la réhabilitation des centres de recherche nationaux de Bonkay et d'Afgooye est en cours.

En l'absence de programmes nationaux de sélection, le gouvernement a lancé plusieurs initiatives impliquant des essais d'adaptation de variétés initialement développées dans d'autres pays. Selon le SARIS, en 2024, six entités (deux entreprises semencières, deux particuliers et deux ONG) ont importé des semences pour un total de 48 variétés de maïs, de sorgho et de sésame afin de mener des essais d'adaptation en collaboration avec le FMOAI. En outre, des efforts sont actuellement menés par l'Université nationale somalienne et l'Université des sciences et technologies de Zamzam pour récupérer et nettoyer des variétés développées en Somalie il y a plusieurs décennies et qui n'ont pas été entretenues en raison de la guerre. Grâce à tous ces efforts, les premières nouvelles variétés - trois variétés de riz - ont été mises sur le marché en 2021, et trois autres variétés - une pour le maïs, une pour le sorgho et une pour le niébé - ont été mises sur le marché entre 2022 et 2024.

Les ONG sont les principaux acheteurs de semences de maïs, de sorgho et de niébé, représentant entre 58 % et 63 % des ventes totales des entreprises semencières. La





Tasai - Participants at the Somalia seed stakeholders workshop to launch the TASAI Somalia country study.JPG

mise en place d'un réseau de distribution fiable par l'intermédiaire de négociants agricoles et de ventes directes aux agriculteurs sera essentielle pour permettre au secteur privé de prospérer.

Sur le plan politique, malgré l'adoption des deux lois et la création du SARIS, un certain nombre d'entreprises continuent d'opérer sans enregistrement ni certification, et les neuf inspecteurs des semences de l'agence sont dispersés sur un territoire vaste et souvent peu sûr. Un laboratoire d'analyse des semences a été créé et les inspecteurs reçoivent une formation, mais les réglementations techniques et l'harmonisation avec les réglementations du Marché commun de l'Afrique orientale et australe en matière de commerce des semences restent incomplètes. Le plus grand défi est peut-être celui des semences contrefaites, un problème omniprésent qui sape la confiance des agriculteurs. En raison d'une application limitée de la loi et d'une surveillance fragmentée, les semences contrefaites continuent de circuler, compromettant les progrès réalisés ailleurs.

Pour que les semences améliorées puissent atteindre un plus grand nombre d'agriculteurs, il est nécessaire d'élargir l'accès, de sensibiliser le public et de veiller à ce que les prix des semences certifiées reflètent leur valeur.

Cameroun : faire progresser l'industrie semencière malgré des défis persistants

À des milliers de kilomètres de là, le secteur semencier camerounais connaît une croissance initiale freinée par l'inertie institutionnelle. Le système officiel est mieux établi qu'en Somalie, mais il reste confronté à des capacités de recherche insuffisantes, à un développement limité du secteur privé et à des agences gouvernementales sous-financées.

Retard en matière de recherche et développement

Le principal organisme de recherche du pays, l'*Institut de recherche agricole pour le développement* (IRAD), est confronté à un sérieux déficit de capacités. En 2024, le Cameroun comptait un seul sélectionneur de maïs en activité et aucun sélectionneur de riz, de sorgho ou de soja. À l'heure actuelle, aucune université locale ne propose de formation de niveau universitaire en sélection végétale. En conséquence, le renouvellement des nouvelles variétés est au point mort, certaines variétés de maïs, de sorgho et de soja datant de près de quarante ans. Cependant, en 2024, l'IRAD et l'IITA testaient des variétés de maïs hybride qu'ils préoyaient de commercialiser dans les prochaines années. De plus, l'IRAD a reçu 20 variétés de riz d'AfricaRice, qui ont toutes été soumises à des essais d'adaptation en 2024.

Un marché saturé, mais à petite échelle

L'industrie semencière camerounaise est dominée par de petits producteurs qui vendent chacun moins de cinq tonnes de semences par an. En 2023, selon la *Direction de la réglementation, du contrôle de qualité des intrants et des produits agricoles* (DRCQ), 201 producteurs de semences étaient enregistrés pour produire des semences dans les 10 régions du pays. La plupart d'entre eux ne disposent pas de leurs propres installations de transformation, vendent directement aux agriculteurs ou par le biais de marchés publics, et rares sont ceux qui développent des réseaux de vente au détail privés.

Cadre politique : solide sur le papier

Le cadre politique du Cameroun en matière de semences est l'un des plus complets du continent. Le Plan national de développement des semences agricoles, la loi sur les semences et les décrets d'application constituent une base solide. Des institutions telles que l'*Conseil National des Semences et Obtentions Végétales* (CONSOV), qui supervise les activités du secteur des semences, et la *Commission d'homologation des espèces et variétés* (CHEV), qui supervise la mise sur le marché et l'enregistrement des variétés, ne disposent pas des ressources nécessaires pour mener à bien leur mission. Le Fonds pour les semences, autrefois prometteur, a cessé ses activités après quelques années de fonctionnement.

Soutien institutionnel et soutien aux agriculteurs

Avec 96 inspecteurs, la DRCQ du Cameroun fournit des services de certification et de contrôle des semences modestes mais fonctionnels. Il est urgent de disposer de plus d'inspecteurs et d'un meilleur financement pour améliorer la couverture et la mobilité sur le terrain. Le secteur privé, représenté par l'ACOSEC, a eu du mal à s'imposer. La plupart des producteurs de semences ignorent son existence et ses membres jugent ses performances "médiocres" à 27 %. La refonte de l'association pourrait insuffler un dynamisme indispensable à la promotion du secteur privé.

Au niveau des agriculteurs, les agents de vulgarisation et les négociants en produits agricoles jouent un rôle clé pour combler le fossé entre les producteurs et les utilisateurs. En 2024, le Cameroun comptait 1 888 agents de vulgarisation publics, mais rares sont ceux qui disposent des ressources nécessaires pour fonctionner efficacement. Les 28 négociants en produits agricoles enregistrés dans le pays sont trop peu nombreux pour assurer une large distribution. Cela souligne la nécessité de renforcer la capacité du MINADER à surveiller le marché des semences.



India–Africa Partnership in SPartenariat Inde-Afrique pour le renforcement des systèmes semenciers:

harmonisation des politiques, innovation et résilience partagée

Par Areesh Hussain – Chambre de
l'Alimentation et de l'Agriculture de l'Inde

La transformation agricole dans les pays du Sud commence par une semence. Tant pour l'Inde que pour l'Afrique, qui abritent des millions de petits exploitants agricoles et des systèmes agroécologiques diversifiés, des systèmes semenciers résilients sont essentiels à la sécurité alimentaire, aux revenus des agriculteurs et à la stabilité économique à long terme. À mesure que le changement climatique s'intensifie, que les populations augmentent et que le commerce régional se développe, le secteur semenciers est devenu un pilier stratégique de la transformation agricole.

L'Inde et l'Afrique partagent des réalités communes en matière de développement : fragmentation des propriétés foncières, vulnérabilité climatique, évolution des systèmes réglementaires et demande croissante de semences de qualité. Dans le même temps, les deux régions possèdent des atouts complémentaires. L'Inde a développé une industrie semencière solide, soutenue par des institutions de recherche publiques performantes et un secteur privé en pleine expansion. L'Afrique dispose

d'une immense diversité génétique, d'une intégration croissante des marchés régionaux et d'une dynamique politique en faveur de l'harmonisation. Un partenariat structuré entre l'Inde et l'Afrique dans le secteur des semences offre l'opportunité de créer des écosystèmes semenciers résilients, inclusifs et axés sur l'innovation.

Harmonisation des politiques et des réglementations : favoriser la croissance

La cohérence réglementaire est essentielle au progrès du secteur semencier. À travers l'Afrique, les communautés économiques régionales telles que le COMESA, la CEDEAO et la SADC ont réalisé des progrès significatifs dans l'harmonisation des réglementations sur les semences afin de faciliter la mise sur le marché des variétés, les normes de certification et le commerce transfrontalier d'elles. Ces efforts visent à réduire les doublons, à diminuer les coûts de transaction et à améliorer l'accès des agriculteurs à des semences de qualité.

L'expérience de l'Inde dans la gestion d'un vaste marché national des semences offre

des enseignements pratiques en matière de systèmes de certification des semences, de cadres de protection des variétés végétales, de mécanismes de contrôle de la qualité et de collaboration entre les secteurs public et privé. Le dialogue institutionnel entre les organismes de réglementation indiens et africains peut renforcer les politiques semencières fondées sur la science, transparentes et prévisibles.

Parallèlement, les efforts d'harmonisation régionale en Afrique fournissent des modèles précieux d'alignement réglementaire entre plusieurs pays. Un échange bidirectionnel des meilleures pratiques peut favoriser les cadres de reconnaissance mutuelle, renforcer la coordination phytosanitaire et améliorer la facilitation des échanges dans le cadre de plateformes de coopération Sud-Sud plus larges et de la ZLECA

Un alignement efficace des politiques doit se concentrer non seulement sur la réglementation, mais aussi sur les capacités de mise en œuvre, les systèmes de traçabilité numérique et les mécanismes d'application visant à lutter contre les semences

contrefaites, un défi commun à tous les marchés en développement.

Renforcer les systèmes semenciers formels et centrés sur les agriculteurs

Les systèmes semenciers en Inde et en Afrique fonctionnent selon une double structure : des canaux certifiés formels et des systèmes gérés par les agriculteurs. Les petits exploitants agricoles dépendent souvent des variétés locales et des échanges informels, en particulier dans les zones reculées. Plutôt que de considérer ces systèmes comme distincts, les cadres politiques doivent les intégrer de manière complémentaire.

Les modèles décentralisés de production de semences en Inde, notamment les organisations de producteurs agricoles et les coopératives, démontrent comment l'entrepreneuriat local peut renforcer la distribution sur le dernier kilomètre. De même, les banques de semences communautaires et les programmes de semences de qualité certifiée en Afrique jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accessibilité et la préservation du matériel génétique indigène.

Les politiques qui soutiennent les entrepreneurs locaux dans le domaine des semences, les initiatives de renforcement des capacités et les réseaux de distribution inclusifs sont essentiels pour garantir un accès équitable. Les agricultrices, qui jouent un rôle essentiel dans la sélection et la conservation des semences, doivent être au cœur de la conception des politiques semencières. La participation des jeunes à la production de semences, à l'agroalimentaire et à l'innovation représente également une priorité commune aux deux régions.

Recherche, sélection et technologies émergentes

La collaboration scientifique reste au cœur des systèmes semenciers résilients. L'Inde a développé de solides capacités dans les domaines de la technologie hybride, de la sélection de cultures tolérantes au stress et des partenariats de recherche public-privé. L'Afrique, avec ses institutions de recherche en pleine expansion et ses partenariats avec des centres agricoles internationaux, accélère le développement de maïs tolérant à la sécheresse, de légumineuses améliorées, de céréales résistantes au climat et de cultures biofortifiées.

Le renforcement des partenariats institutionnels entre les organismes de recherche indiens et les systèmes nationaux de recherche agricole africains peut accélérer le codéveloppement de variétés adaptées à diverses conditions agroclimatiques. Les initiatives de recherche conjointes, l'échange de matériel génétique dans le respect des

normes réglementaires et les programmes de sélection collaborative peuvent générer une valeur partagée.

Les technologies émergentes telles que l'édition génétique offrent de nouvelles possibilités d'améliorer la résilience, la productivité et les résultats nutritionnels des cultures. Cependant, pour permettre ces innovations, il faut des cadres réglementaires clairs et fondés sur la science, le renforcement des capacités en matière de biosécurité et un engagement transparent des parties prenantes.

Transformation numérique et veille commerciale

Les technologies numériques sont en train de remodeler les écosystèmes semenciers. En Inde, les plateformes numériques facilitent la traçabilité des semences, les services de conseil en temps réel et les liens avec les marchés électroniques. Les pays africains ont de plus en plus recours à des solutions mobiles pour la distribution des semences, les alertes météorologiques et les informations sur les marchés.

Les systèmes de certification basés sur la blockchain, le suivi numérique des semences et les outils de conseil agronomique basés sur l'IA peuvent améliorer la transparence et réduire les inefficacités tout au long des chaînes de valeur des semences. Des initiatives pilotes collaboratives entre des institutions indiennes et africaines peuvent accélérer l'intégration numérique tout en renforçant la sensibilisation des agriculteurs.

Il est tout aussi important de disposer de systèmes solides de veille économique. Les prévisions fondées sur des données concernant les risques climatiques, les préférences des agriculteurs et la demande commerciale permettent d'élaborer des stratégies de sélection plus réactives et de distribuer les semences de manière plus efficace. La collaboration institutionnelle en matière de renforcement des capacités numériques peut moderniser les chaînes d'approvisionnement en semences dans les deux régions.

Solutions semencières résilientes au climat et sensibles à la nutrition

Le changement climatique représente un défi commun urgent. Les précipitations irrégulières, la hausse des températures, l'émergence de nouveaux ravageurs et la dégradation des sols exigent des solutions adaptatives en matière de semences. Le développement de variétés de cultures résistantes au stress, à maturation précoce et diversifiées n'est plus une option, mais une stratégie.

L'intérêt renouvelé de l'Inde pour le millet

et les cultures résistantes au climat s'aligne étroitement sur les systèmes de culture traditionnels africains du sorgho, du millet et des légumineuses. La recherche conjointe, les partenariats pour la multiplication des semences et le développement de la chaîne de valeur de ces cultures peuvent améliorer à la fois la résilience et les résultats nutritionnels.

L'intégration de la modélisation climatique dans les programmes de sélection, le renforcement des systèmes d'alerte précoce et l'investissement dans les cultures indigènes seront essentiels pour préserver les systèmes alimentaires à long terme.

Institutionnalisation de la coopération entre l'Inde et l'Afrique dans le domaine des semences

Pour l'Inde et l'Afrique, le secteur des semences n'est pas seulement commercial, il est fondamental pour les stratégies nationales de développement. L'institutionnalisation de la coopération par le biais de dialogues politiques structurés, de groupes de travail sur le commerce des semences, de partenariats de recherche et d'initiatives de renforcement des capacités garantira des progrès durables.

Les domaines prioritaires pour une collaboration structurée comprennent :

- Reconnaissance mutuelle des normes relatives aux semences
- Le renforcement de la coordination phytosanitaire
- La numérisation des systèmes de certification
- Initiatives conjointes de sélection résistante au climat
- Le renforcement des capacités des autorités réglementaires

Un partenariat équilibré fondé sur le respect mutuel, l'échange de connaissances et la co-création peut accélérer la transformation agricole dans les deux régions.

Alors que les systèmes alimentaires mondiaux sont confrontés au stress climatique, aux perturbations commerciales et à la hausse de la demande, l'Inde et l'Afrique ont une occasion unique de montrer la voie grâce à un partenariat. L'avenir de la résilience agricole dans les pays du Sud dépendra de systèmes semenciers solides, fondés sur des politiques judicieuses, l'innovation scientifique et une croissance inclusive.

Le chemin vers une agriculture durable commence par des semences de qualité, mais il s'épanouit grâce à la collaboration, à la confiance institutionnelle et à une vision commune.

SANSOR: Quand l'innovation rencontre la réglementation, les agriculteurs sont gagnants

leçons tirées du régime réglementaire sud-africain en matière de semences

Par Dr Miekie Human & Mr Kobus van Huyssteen



Derrière une grande partie du succès du secteur agricole sud-africain se cachent des réglementations qui soutiennent l'innovation, la concurrence et la volonté de fournir aux agriculteurs des produits améliorés et à haut rendement.

Le marché sud-africain des semences est très concurrentiel. Un marché concurrentiel garantit des produits de haute qualité et en constante amélioration. Les consommateurs ne continueront pas à utiliser un produit qui ne répond pas à leurs attentes, et il en va de même pour les agriculteurs qui achètent des semences. Cela signifie que les sélectionneurs de plantes innovent en permanence pour s'assurer que leurs semences sont de haute qualité et répondent aux besoins des agriculteurs, qu'il s'agisse de résistance aux parasites et aux maladies ou de cultures résistantes au climat, tout en conservant leur attrait et leur prix abordable pour l'utilisateur final.

Un marché concurrentiel profite aux consommateurs nationaux et permet au secteur d'être compétitif à l'échelle internationale. L'industrie maraîchère sud-africaine a connu de nombreux succès au fil des ans, les carottes en étant un excellent exemple. Les consommateurs sud-africains peuvent acheter toute l'année une large gamme de cette racine. Cela comprend la variété orange normale du légume, mais aussi des variétés qui donnent des tailles, des couleurs et des saveurs différentes. Chaque fois qu'un consommateur achète un sac de carottes ou qu'un sac est expédié à l'exportation, un ensemble complexe de lois et de réglementations sous-tend la chaîne de valeur, de la semence à l'étagère.

Cette législation comprend la loi n° 12 de 2018 sur les droits des obtenteurs et la loi n° 11 de 2018 sur l'amélioration des plantes. Ces lois et réglementations ont servi de pierre angulaire à la sécurité alimentaire nationale de l'Afrique du Sud.

La loi sur les droits des obtenteurs garantit que l'Afrique du Sud offre un environnement favorable qui encourage l'innovation dans

la création de nouvelles variétés végétales. Pour ce faire, elle protège la propriété intellectuelle des obtenteurs lorsqu'ils créent une nouvelle variété. Cela signifie que si une entreprise ou un particulier parvient à créer une variété de carottes plus attrayante pour les consommateurs, il peut générer un retour sur investissement. Cela donne à l'industrie semencière locale à la fois l'incitation et la confiance nécessaires pour investir du temps, des ressources et de l'argent dans la sélection de nouvelles variétés et l'introduction de nouvelles variétés sélectionnées à l'échelle internationale, car le retour sur investissement est garanti.

Un facteur essentiel pour garantir que les agriculteurs tirent profit de la sélection est que la protection de la propriété intellectuelle (grâce à une législation telle que les droits des obtenteurs) soit accessible aux particuliers, aux entreprises locales et à la communauté scientifique au même titre qu'aux grandes entreprises ou aux multinationales. Le coût d'enregistrement d'une nouvelle variété en Afrique du Sud est actuellement inférieur à 8 000 rands (500 dollars américains), ce qui signifie qu'il est suffisamment abordable pour être à la portée même des jardiniers

\$ 728 504 000

Valeur de l'industrie semencière sud-africaine en 2024

amateurs. Cela signifie que même les petites entreprises semencières peuvent se permettre d'innover et d'enregistrer de nouvelles variétés. En revanche, dans certains pays africains, ce coût peut dépasser cent mille rands par nouvelle variété.

L'enregistrement en vertu de la loi sur les droits des obtenteurs est conforme aux réglementations internationales, notamment celles de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). Le système de l'UPOV encourage le développement de variétés végétales améliorées et de haute qualité en offrant aux obtenteurs une protection efficace de la propriété intellectuelle, ce qui favorise la

sécurité alimentaire et l'agriculture durable. Il harmonise également l'examen des variétés et facilite la coopération internationale, ce qui réduit les coûts des essais, améliore l'accès au marché et permet aux agriculteurs de bénéficier de variétés mieux adaptées et plus productives.

Une concurrence saine sur le marché des semences a élargi le choix des agriculteurs en matière de cultures et de variétés d'une culture donnée. Un choix plus large pour les agriculteurs signifie un choix plus large pour les consommateurs. Un choix plus large de cultures signifie également que les agriculteurs peuvent tester des variétés adaptées à leurs conditions de culture et offrant un meilleur rendement.

La sécurité et la qualité sont également des aspects essentiels d'une réglementation efficace. La loi sud-africaine sur l'amélioration des plantes garantit non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi la sécurité et la qualité des aliments. Par exemple, en vertu de cette loi, toutes les semences vendues aux agriculteurs, y compris celles destinées à l'alimentation animale, doivent répondre à certaines normes et les fournisseurs de ces semences doivent être enregistrés. Cela signifie que notre marché agricole n'est pas envahi par des semences contrefaites ou illégales, comme c'est le cas dans d'autres pays. Les systèmes de certification prévus par la loi (quatre au total) comprennent un système de certification des semences, mis en œuvre par l'Organisation nationale sud-africaine des semences (SANSOR) en tant qu'autorité de certification. Cela permet à l'industrie de fixer les normes de certification en veillant à ce qu'elles soient à jour et pertinentes.

Les exigences locales de l'Afrique du Sud en matière de certification sont alignées sur les normes, pratiques et programmes internationaux tels que ceux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ce qui signifie que le secteur local peut exporter des semences acceptées dans le monde entier. L'exportation est également rendue possible grâce à des normes

phytosanitaires rigoureuses, stables et fondées sur des données scientifiques, qui renforcent notre capacité à commercer à l'échelle internationale. Le gouvernement a également lancé une nouvelle plateforme de certification électronique très efficace qui numérise la certification phytosanitaire pour l'exportation et a considérablement rationalisé les processus.

L'Afrique du Sud peut toutefois s'inspirer de la réglementation avant-gardiste en matière de semences mise en place dans certains de nos pays africains voisins. Par exemple, le Kenya, le Malawi et le Nigeria ont adopté une approche progressiste de la réglementation

de l'édition génétique comme outil de protection de la sécurité alimentaire. Les semences sont le point de départ de l'alimentation que nous consommons et un intrant essentiel pour le secteur agricole. En 2024, l'industrie semencière sud-africaine représentait la somme impressionnante de 728 504 000 dollars américains, les grandes cultures dominant avec 480 257 000 dollars, suivies des cultures maraîchères et ornementales avec 195 870 000 dollars, et enfin des cultures fourragères et gazonnières avec 52 377 722 dollars. Sa valeur a augmenté d'année en année, en grande partie grâce à un environnement réglementaire qui a garanti un marché concurrentiel fournissant

des semences sûres et de haute qualité. , notamment grâce à un environnement réglementaire qui a garanti un marché concurrentiel fournissant des semences sûres et de haute qualité. En retour, le secteur agricole a connu une croissance substantielle ces dernières années. Le revenu agricole net a augmenté de 13,9 % en 2024, atteignant 130 712 millions de rands, contre 114 729 millions en 2023. Si la croissance du secteur agricole doit être attribuée à divers facteurs, l'accès à des semences de haute qualité est un facteur important qui confirme clairement que la sécurité semencière est synonyme de sécurité alimentaire.

Une alliance régionale de producteurs de semences est en cours de formation au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES)

Par APSA-Sahel



Les producteurs de semences des trois pays qui composent l'Alliance des États du Sahel (AES), à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger, se sont réunis le mardi 25 novembre 2025 à Ouagadougou pour une assemblée générale constitutive en vue de créer une association sous-régionale de producteurs de semences.

Connue sous le nom d'Alliance des producteurs de semences agricoles du Sahel (APSA-Sahel), cette alliance vise à soutenir les initiatives de développement agricole et de souveraineté alimentaire en général, et à contribuer au développement d'un secteur communautaire efficace dans le domaine des semences en particulier.

L'APSA-Sahel vise à accroître la disponibilité et l'accessibilité de semences de qualité en quantités suffisantes pour les agriculteurs des pays membres.

L'APSA-Sahel bénéficie du soutien des gouvernements des trois États de l'AES, qui la considèrent comme un outil essentiel à l'intégration régionale et une étape concrète vers le renforcement du commerce transfrontalier de semences de haute qualité entre les États membres et au-delà

"La création de l'APSA-Sahel est un acte fondateur en faveur de la souveraineté alimentaire dans les pays du Sahel. La décision de créer l'APSA-Sahel ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire agricole de la sous-région", a déclaré M. Gaoussou SANOU, secrétaire général, représentant le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et des Ressources halieutiques du Burkina Faso, lors de la cérémonie de lancement de cette alliance.

Selon M. Inoussa OUEDRAOGO, président de l'Union nationale des producteurs de semences du Burkina Faso et premier président élu de l'APSA-Sahel, cette nouvelle organisation favorisera la coopération scientifique et technique entre les instituts de recherche agricole des États membres et soutiendra la création de centres d'excellence régionaux en matière de création variétale. *"L'APSA-Sahel vise à promouvoir le développement de variétés de semences adaptées au climat sahélien, en particulier des variétés résistantes à la sécheresse, afin de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations du Sahel",* a-t-il déclaré.

À l'issue de l'Assemblée générale constitutive de l'APSA-Sahel qui s'est tenue le 25 novembre 2025 à Ouagadougou, au Burkina Faso, un Comité exécutif a été mis en place pour piloter les actions de l'Alliance.

Composition du comité exécutif de l'APSA-Sahel

No.	Nom et prénom(s)	Fonction	Pays d'origine
1.	Mr Inoussa Ouédraogo	Président	Burkina Faso
2.	Moussa Sidibé	Vice-président	Mali
3.	Issoufou Maizama	Secrétaire général	Niger
4.	Lendi Daba	Trésorier général	Burkina Faso
5.	Ms. Salifou Aichatou	Secrétaire aux relations extérieures	Niger
6.	Mr. Soumaila Maiga	Secrétaire à l'organisation et à la communication	Mali



Améliorer les marchés:

Africa Vegetable Breeding Consortium » (AVBC)
transforme les systèmes semenciers potagers en Afrique

Par l'Africa Vegetable Breeding Consortium
(AVBC)

Les partenariats public-privé (PPP) dans le secteur des semences sont souvent abordés de manière abstraite. Lorsqu'ils sont bien structurés et ancrés dans les besoins réels du marché, ils produisent des résultats concrets et mesurables au niveau des entreprises, du secteur et des agriculteurs. Dans le domaine des systèmes semenciers potagers, l'Africa Vegetable Breeding Consortium (AVBC), mis en œuvre conjointement par l'AFSTA Seed Trade Association et le World Vegetable Center (WorldVeg), fournit depuis près d'une décennie un exemple clair de PPP donnant des résultats tangibles et significatifs.

L'approche de l'AVBC s'est traduite par des résultats économiques directs pour les entreprises semencières. WorldVeg agit comme un moteur commun d'innovation en générant des lignées de sélection avancées, en dispensant des formations techniques ciblées et en produisant des informations sur le marché accessibles aux entreprises semencières de différentes tailles et capacités techniques. Ce pipeline partagé renforce les portefeuilles de R&D des entreprises, accélère le développement de variétés et contribue à un secteur semencier africain plus inclusif et plus compétitif.

L'une des principales caractéristiques de

l'AVBC est son rôle dans la génération d'une intelligence collective et la mise en place de réponses communes aux contraintes systémiques. Le consortium permet aux entreprises de mieux aligner leurs stratégies de sélection et de commercialisation sur la demande des consommateurs, tout en offrant une plateforme pour une action coordonnée face aux principaux défis qui touchent le secteur. Par exemple, en 2026, les entreprises semencières et les chercheurs de l'AVBC ont lancé une initiative collaborative pluriannuelle ciblant la flétrissure bactérienne, l'une des maladies les plus dommageables affectant les cultures solanacées en Afrique. Il est plus efficace de s'attaquer collectivement à ces contraintes, car les données, la génétique et les résultats sont partagés, ce qui permet à la recherche de progresser plus rapidement que par le biais d'efforts isolés au niveau des entreprises.

Ces efforts de collaboration se sont traduits par des résultats tangibles au niveau des entreprises grâce à la mise sur le marché de nouvelles variétés et à la diversification des marchés. Dans des pays tels que le Mali, le Ghana et le Burkina Faso, les entreprises semencières locales ont réussi à commercialiser de nouvelles variétés de légumes issues des lignées de sélection de l'AVBC qui ont été testées et

sélectionnées dans les conditions locales. Ces entreprises fournissent désormais aux agriculteurs des variétés améliorées et très performantes de poivrons doux, de piments et de gombos. Ces commercialisations ont renforcé l'approvisionnement local en semences et amélioré la compétitivité des entreprises semencières nationales. Agissant individuellement, bon nombre de ces entreprises n'auraient pas disposé des ressources financières et techniques nécessaires pour développer elles-mêmes de nouvelles variétés.

Au-delà du renforcement des chaînes de valeur existantes, l'AVBC a permis le développement de nouveaux marchés grâce à une forte orientation vers le marché des entreprises membres. Un exemple clair est celui du haricot mungo au Mali, une légumineuse traditionnellement associée aux systèmes de production asiatiques et auparavant inconnue de cette entreprise semencière. Grâce au programme de sélection de WorldVeg, des lignées de haricots mungos à cycle court, d'environ 50 jours, ont été développées et présentées aux membres de l'AVBC lors de l'atelier annuel. Ce cycle de production court rendait le haricot mungo particulièrement intéressant pour les environnements à saison des pluies courte et les zones sujettes à la sécheresse.

En conséquence, une entreprise semencière malienne a identifié pour la première fois le haricot mungo comme une opportunité commerciale viable. Depuis, trois variétés de haricot mungo ont été commercialisées au Mali et ont démontré leur viabilité commerciale, créant ainsi un nouveau segment de marché tant pour l'entreprise semencière que pour les agriculteurs.

Parallèlement, l'AVBC a investi dans le renforcement des capacités techniques des entreprises membres afin de garantir la durabilité à long terme de ces résultats. Des formations ciblées ont permis aux entreprises d'acquérir les compétences pratiques nécessaires pour lancer et gérer leurs propres activités de croisement et de sélection des premières générations. Grâce à des sessions pratiques sur les techniques d'hybridation et les processus de sélection, les entreprises sont progressivement passées du statut de bénéficiaires passifs de variétés finies à celui de contributeurs actifs aux processus de sélection. Ce renforcement des capacités réduit la dépendance à long terme vis-à-vis de l'innovation externe et favorise l'émergence de fonctions de R&D durables et ancrées localement.

Veiller à ce que les priorités en matière de sélection soient dictées par les préférences africaines plutôt que par les exigences du marché externe est un objectif central de l'AVBC, et le gombo illustre parfaitement

cette approche. De nombreuses variétés de gombo disponibles sur les marchés africains proviennent de programmes de sélection conçus pour le marché indien, où les préférences des consommateurs sont très différentes.

En Afrique de l'Ouest, des caractéristiques telles que le caractère visqueux ne sont pas un défaut, mais un attribut de qualité essentiel qui influence fortement l'acceptation par les consommateurs. La taille et la forme des fruits varient également en importance selon les régions et les segments de marché. Ces caractéristiques sont souvent sous-estimées dans les variétés sélectionnées pour d'autres régions. En réponse à cela, WorldVeg développe des lignées de sélection d'okra qui intègrent explicitement les exigences du marché africain tout en améliorant les performances agronomiques, notamment la stabilité des rendements et la résistance aux contraintes majeures telles que les bégomovirus. Cette approche axée sur la demande augmente les chances d'adoption par les agriculteurs et d'acceptation par les consommateurs.

Dans l'ensemble, l'AVBC traduit le développement de la sélection et la connaissance du marché en un succès commercial tangible. Les variétés améliorées et adaptées aux conditions locales passent efficacement de la recherche aux portefeuilles des entreprises, aux catalogues nationaux et

aux champs des agriculteurs. À mesure que les entreprises renforcent leur compétitivité et se diversifient dans des cultures adaptées au climat, les agriculteurs ont accès à des semences plus performantes, à des options de production plus résilientes et à de nouvelles sources de revenus. De cette manière, l'AVBC transforme l'innovation en adoption par le marché, et l'adoption par le marché en amélioration des moyens de subsistance dans l'ensemble des chaînes de valeur des légumes africains.

Scannez le code pour en savoir plus sur le l'Africa Vegetable Breeding Consortium (AVBC)



World Vegetable Center



African Seed Trade Association (AFSTA)

Africa Vegetable Breeding Consortium (AVBC)



**SCAN TO
GROW YOUR
SEED BUSINESS.**

**The partnership for
vegetable commercial
success.**



Comment l'ACLBC favorise l'adoption de nouvelles variétés de semences intelligentes face au climat

Par Consortium africain pour la sélection des céréales et des légumineuses (ACLBC).

Motivée par la nécessité d'accélérer l'adoption de nouvelles variétés de semences intelligentes face au climat grâce à une approche multiforme qui s'attaque aux obstacles techniques, financiers et sociaux, l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), en collaboration avec Technologies for African Agricultural Transformation (TAAT), a organisé une démonstration sur le terrain et un atelier le 19 août 2025 au Kenya.

La démonstration sur le terrain des variétés de semences intelligentes face au climat et l'atelier se sont déroulés à la station de recherche de l'Organisation kenyane de recherche agricole et animale (KALRO) à Njoro, au Kenya, dans le cadre du Consortium africain pour la sélection des céréales et des légumineuses (ACLBC).

Cet événement, qui avait pour thème **“Catalyser l'adoption des technologies semencières grâce au partenariat, à la performance et à l'expérience sur le terrain”**, a réuni plusieurs experts des secteurs public et privé, notamment des entreprises semencières et des institutions de sélection, des inspecteurs des semences et des agriculteurs de toute l'Afrique. En mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès

à des semences innovantes et résistantes grâce à un soutien approprié à la sélection et à des chaînes d'approvisionnement solides, au renforcement des services de vulgarisation, au partage des connaissances entre pairs, à l'amélioration de la formation des agriculteurs via des parcelles de démonstration et à l'adaptation des semences aux besoins locaux, le consortium a guidé les participants à travers une parcelle de démonstration de 2 acres établie en collaboration avec KALRO.

La démonstration a présenté des variétés nouvellement commercialisées et très performantes de maïs, de soja, de riz, de blé, de haricots à haute teneur en fer (HIB), de sorgho et de millet.

Selon Geoffrey Nsofon, responsable de l'ACLBC, cette initiative “vise à stimuler l'intérêt des entreprises semencières et à catalyser l'adoption, la promotion et la mise à l'échelle de ces variétés et hybrides d'élite développés par les centres du CGIAR et les instituts de recherche agricole avancée.”

Selon M. Nsofon, le consortium ne se limite pas à l'adoption de nouvelles variétés et d'hybrides, mais vise également à renforcer la capacité des entreprises semencières à produire leurs propres lignées parentales.

“Notre intention est d'accélérer l'adoption de ces variétés par les entreprises semencières, et nous espérons que celles qui ont identifié les variétés obtiendront des licences dans leurs différents pays”, a-t-il déclaré.

“Nous travaillons selon une approche axée sur la demande, dans le cadre de laquelle nous produisons ce que les entreprises semencières souhaitent, ou celles-ci collaborent avec nous pour produire ce qu'elles souhaitent pour leur marché particulier. D'où la nécessité pour les entreprises semencières de toute l'Afrique de rejoindre le consortium afin de bénéficier d'avantages supplémentaires, notamment le droit d'obtenir les lignées exclusives de leur choix”, a ajouté M. Nsofon.

Le secrétaire général de l'AFSTA, le Dr Yacouba Diallo, a salué la démonstration sur le terrain comme une étape réussie et importante vers la résilience des systèmes alimentaires en Afrique, en s'appuyant sur les innovations en matière de semences et les entreprises semencières.

“Nous souhaitons inciter le secteur privé, principalement les entreprises semencières, à adopter les nouvelles variétés à des fins commerciales en les intégrant à leur



Légende de la photo : Experts en semences du Kenya, du Ghana et du Zimbabwe dans le champ de maïs en démonstration

portefeuille, en les multipliant et en les vendant aux agriculteurs. Grâce à toutes ces variétés innovantes, nous serons en mesure d'accroître la productivité et de repousser les limites de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique", a déclaré le Dr Diallo.

Après avoir participé à la démonstration approfondie sur le terrain, le Dr Solomon Gizaw, directeur du TAAT Clearinghouse, a exhorté les entreprises semencières à tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'ACLBC en rejoignant le consortium.

"Ce consortium offre une plateforme unique pour faciliter les investissements à grande échelle, tirer parti des technologies de sélection de pointe et étendre votre présence dans le paysage agricole africain.

Votre participation active est essentielle pour accroître la disponibilité de semences de qualité supérieure et renforcer la résilience et la productivité des systèmes agricoles à travers le continent", a-t-il ajouté.

Les sélectionneurs et les multiplicateurs ont observé plusieurs technologies innovantes qui facilitent la production de matériel végétal propre pour leurs variétés de semences améliorées.

"J'ai trouvé cette visite très enrichissante, car j'ai acquis de nombreuses connaissances et découvert de nouvelles variétés de cultures à intégrer à mon portefeuille. Les idées novatrices et les caractéristiques de ces nouvelles variétés d' s me permettront d'augmenter et d'élargir la gamme de cultures que je cultive", a déclaré M. John Kimaithi

Mainga, directeur exécutif d'Inungu CBO Seed Merchant, Kitui, Kenya.

Les participants à la démonstration sur le terrain ont apprécié le fort potentiel des variétés de céréales et de légumineuses certifiées TAAT à différents stades de croissance dans des conditions réelles, et ils ont félicité l'ACLBC d'avoir créé une plateforme permettant aux entreprises semencières et aux acteurs de la chaîne de valeur de collaborer avec les accords TAAT, les sélectionneurs et les développeurs de technologies.



African Cereal and Legume
Breeding Consortium (ACLBC)



Do you want access to improved seed varieties, genetic resources and breeding techniques?

Join ACLBC to gain exclusive access to cutting-edge seed technologies, drive rapid innovation in crop breeding, and enhance your competitive edge in the seed business!

Join us for the next ACLBC Field Demonstration in July 2026
Email: taat-africa@cgiar.org



Pourquoi une meilleure génétique ne suffit pas:

des innovations marketing qui incitent les agriculteurs à adopter de nouvelles variétés

Par Resourced



Introduction

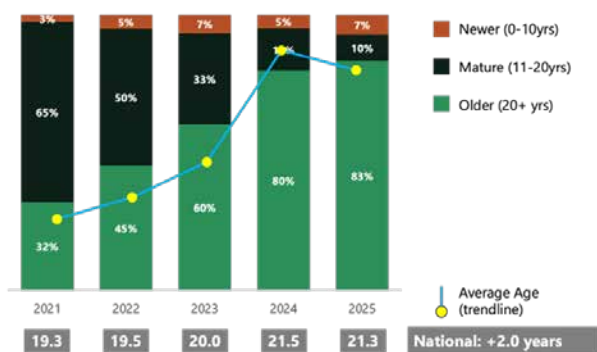
Partout en Afrique, les agriculteurs continuent de cultiver des variétés vieilles de 10 à 20 ans, voire plus, malgré les investissements considérables consentis dans la sélection et la mise sur le marché de nouvelles variétés. Par exemple, l'âge moyen des variétés de semences de maïs au Kenya a augmenté (pour dépasser 20 ans) au cours des cinq dernières années (voir graphique). La plupart de ces variétés ont été développées pour un environnement de culture désormais disparu. Le renouvellement des variétés est beaucoup trop lent pour suivre le rythme du changement climatique, de l'évolution des ravageurs et des maladies, et des investissements continus dans la sélection. Le programme Seed Marketing Innovations for Africa (SMIA) s'est fixé pour objectif de répondre à une question centrale : *quelles innovations marketing accélèrent de manière significative l'adoption et le remplacement des anciennes variétés par des variétés plus récentes et plus performantes ?*

Tout au long du programme, le SMIA a constamment collaboré avec les parties prenantes du secteur semencier afin de les accompagner dans leur apprentissage :

- pour souligner la nécessité de se concentrer davantage sur le marketing et d'y investir davantage,
- pour les sensibiliser aux résultats et aux enseignements clés, et
- pour partager des techniques, des outils et des formations offrant des ressources pratiques et accessibles aux équipes de marketing commercial.

La phase finale du programme a traduit ces enseignements en indicateurs, conseils et outils pratiques pour les acteurs du secteur, renforçant ainsi le message central de la SMIA : des informations fiables, des messages ciblés et un engagement coordonné tout au long du parcours client sont des leviers puissants pour accélérer le renouvellement des variétés.

Variety Age by Sales Percentage (Kenya, 2021-2025)¹



¹ AgriTrack™ retail data from Kenya 2021-2025

Résumé

Au cours des trois années du programme, SMIA a généré une base de données substantielle sur le rôle du marketing dans l'accélération de l'adoption et du renouvellement des variétés. Grâce à des études de marché, des expériences contrôlées sur le terrain, des campagnes de marketing pilotes avec des entreprises semencières et des associations professionnelles, et l'engagement du secteur semencier, le programme a démontré que des efforts de marketing relativement peu coûteux et bien conçus, en particulier l'utilisation d'informations sur les performances variétales (VPI), le soutien aux distributeurs agricoles sur les points de vente, les campagnes numériques ciblées et la conception optimisée de parcelles de démonstration, peuvent orienter de manière significative la demande des agriculteurs vers des variétés plus récentes et plus performantes.

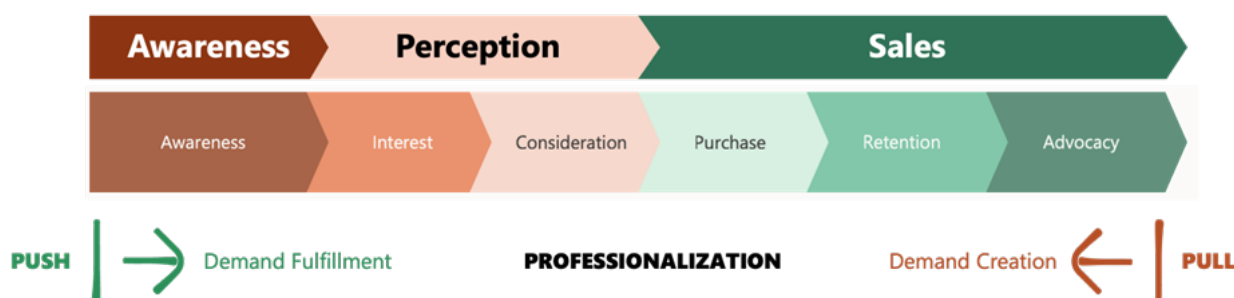
Projets pilotes d'innovation – Principaux résultats

Le SMIA a atteint son objectif principal, qui était de constituer une base de données factuelles sur les innovations marketing adaptées aux défis des systèmes semenciers et des entreprises semencières africains. Les projets pilotes d'innovation ont été conçus pour tester des approches marketing distinctes et reproductibles dans des conditions réelles et quantifier leur influence sur le comportement d'achat des agriculteurs et les décisions des distributeurs agricoles. Chaque projet pilote a exploré une intervention spécifique, allant des formats VPI et des incitations au point de vente aux améliorations des parcelles de démonstration et aux approches de marketing numérique, tout en conservant un objectif cohérent : générer des données comparatives exploitables sur les stratégies offrant le meilleur rendement pour accélérer l'adoption. Les résultats combinés fournissent une image claire et fondée sur des données de ce qui influence le plus le passage à des variétés améliorées, et des outils que les entreprises semencières et leurs partenaires peuvent déployer en toute confiance. Voici quelques-uns des résultats les plus convaincants et les plus concrets de ce portefeuille de travaux :

1. Les informations sur les performances variétales (VPI) sont le principal moteur de l'adoption.

- Dans plusieurs études, la fourniture d'informations indépendantes et localisées sur les performances variétales (VPI) a multiplié par 2 à 4 la part des agriculteurs achetant des variétés très performantes.
- Même les informations générales vantant les avantages des nouvelles variétés de semences ont entraîné des changements positifs dans les achats :
 - 7 % d'agriculteurs supplémentaires ont adopté

CUSTOMER JOURNEY



- de nouvelles variétés
- ii. Les nouveaux acheteurs ont acheté 14 % de volume supplémentaire de nouvelles variétés
- iii. Cela a eu un effet durable, les nouveaux acheteurs ayant acheté 10 % de volume en plus, même la saison suivante

2. Les interactions au point de vente (POS) restent des points d'influence essentiels.

- a. VPI a également encouragé les distributeurs agricoles (DA) à stocker des variétés plus récentes (ou à retirer les plus anciennes), avec une augmentation de 15 % des DA passant à des variétés plus récentes.
- b. Ces AD ont également augmenté de 20 % le volume des produits phares stockés, tout en réduisant de 38 % le volume stocké des produits peu performants.
- c. Des études d'interception ont montré que même de petites "incitations", telles que des formats VPI simplifiés ou des recommandations des AD, modifient les intentions d'achat et entraînent une augmentation significative des ventes d'hybrides promus.

3. Le marketing numérique est un domaine rentable pour les entreprises semencières.

- a. Les campagnes du secteur privé ont généré jusqu'à 58 dollars de ventes prévues pour chaque dollar dépensé en publicité, ce qui démontre l'évolutivité et l'efficacité des canaux numériques.
- b. Les données issues des campagnes numériques favorisent une amélioration continue : les prospects qualifiés ont été multipliés par 5,5 entre la première et la deuxième année des campagnes, grâce à des ajustements apportés aux messages et à la sélection des canaux.

4. Possibilités de professionnalisation des méthodes conventionnelles

- a. Les parcelles de démonstration deviennent beaucoup plus efficaces lorsque les points de contact avec les clients (agriculteurs) sont "cumulés".
- b. La combinaison de démonstrations avec des rappels par SMS, des journées champêtres et des panneaux d'affichage a généré une adoption jusqu'à 6 fois plus élevée parmi les agriculteurs qui ont interagi avec les démonstrations.

5. Les campagnes du secteur public réduisent les risques liés aux investissements marketing du secteur privé.

- a. Les campagnes de type PSA visant à sensibiliser et à améliorer la perception ont touché un large public, avec plus de 2,6 millions de clients uniques exposés aux messages clés de la campagne.
- b. Les efforts de ciblage lors de la deuxième saison de campagne ont permis à l'équipe d'affiner le message, d'évaluer les canaux et d'aligner les dépenses, ce qui a permis de tripler la portée et de doubler la conversion des

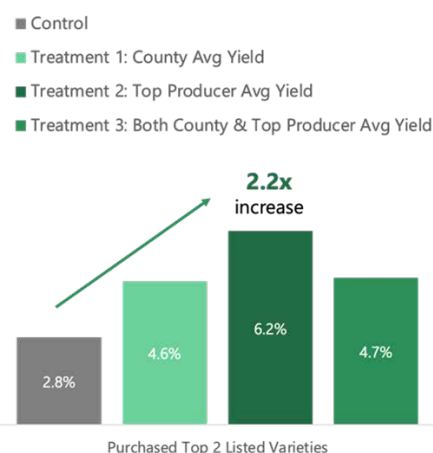
prospects, tout en augmentant le retour sur investissement du budget alloué.

Principales conclusions et enseignements

La SMIA a constitué une base de données factuelles qui a permis de tirer une conclusion claire : l'accélération du renouvellement des variétés dans les systèmes semenciers africains est avant tout un défi en matière de marketing et d'information, et non une contrainte liée à la capacité de sélection ou à la qualité du matériel génétique. Les résultats des études de marché, des expériences contrôlées et des campagnes de marketing dans le monde réel ont systématiquement démontré que l'adoption par les agriculteurs répond le plus fortement à (i) des informations fiables et pertinentes pour la prise de décision

POS Provision of VPI to Farmers

(% of Farmers by Treatment Group)



Private Seed Company Campaigns

Metrics	Year 1	Year 2
Impressions	31,181,741	16,052,638
Reach	10,033,143	5,111,606
Clicks	54,349	37,393
Leads	722	4,000

Return	Year 1	Year 2
Ad Spend	\$15,000	\$12,600
Conversion Factor ¹	61%	
CLTV ²	\$298	
Expected Value ³	\$131,000	\$729,000
ROAS ⁴	\$1 : \$8.70	\$1 : \$58

¹ Conversion factor based on follow-up interviews with actual campaign leads.

² CLTV = customer lifetime value; based on AgNexus research with actual campaign leads.

³ Data reflects realized and unrealized sales at midpoint of season.

⁴ Return on Ad Spend indicates the expected customer sales per dollar invested.

Images no. 2 et 3 : Résultats des expériences VPI sur les points de vente et des campagnes

qui soutiennent (ii) des messages ciblés et axés sur la valeur, et qui sont (iii) renforcées par des points d'engagement tout au long du parcours client. Les variétés améliorées ne se vendent pas toutes seules. La sélection crée simplement un potentiel ; les investissements dans le marketing sont essentiels pour le convertir en adoption.

1. Les informations fiables (qui influencent la perception de la valeur) sont le principal moteur de l'adoption.

Les agriculteurs ne résistent pas aux semences améliorées, mais à l'incertitude. Les informations indépendantes, localisées et simples sur les performances variétales (VPI) ont systématiquement surpassé les remises et autres incitations, multipliant par 2 à 4 les achats de variétés les plus performantes. Même les informations générales en faveur des nouvelles variétés ont entraîné des changements mesurables et persistants dans le comportement d'achat.

2. Les distributeurs agricoles sont un important point d'influence en personne.

Les données de la SMIA montrent que le fait de fournir aux distributeurs agricoles des classements de performance clairs, des formats VPI simples et des outils de point de vente améliore directement les décisions d'approvisionnement et la qualité des recommandations. Lorsque les distributeurs agricoles ont confiance dans les performances, ils orientent activement les agriculteurs vers des variétés plus récentes et réduisent également l'espace consacré aux produits plus anciens et familiers. Travailler avec les distributeurs agricoles est une occasion d'influencer les influenceurs.

3. Pour être efficace, la communication doit être améliorée en permanence.

Les informations sur le marché permettent de segmenter la clientèle ; l'évaluation des propositions de valeur garantit une communication ciblée ; des expositions multiples et coordonnées augmentent l'efficacité ; et le suivi et l'attribution numériques permettent l'itération et l'amélioration. Les résultats de la campagne de la SMIA confirment que la notoriété générique seule a un impact limité sur le comportement. Le marketing doit être considéré comme un système, et non comme un événement, et être continuellement affiné par l'itération, le re-ciblage et l'apprentissage, afin de susciter un engagement, une conversion et une adoption plus importants.

4. Le marketing numérique est un multiplicateur de force en termes de

portée, de rentabilité et d'amélioration continue. La SMIA a démontré que les campagnes numériques ciblées peuvent offrir un retour sur investissement exceptionnel, générer des prospects qualifiés à grande échelle et permettre un apprentissage rapide grâce à des données de performance mesurables. Les canaux numériques se sont révélés particulièrement efficaces pour renforcer les messages précédents, recibler les agriculteurs engagés et établir des liens avec des points de contact directs tels que les catalogues en ligne ou les représentants commerciaux. Le numérique amplifie l'engagement dans le commerce de détail et sur le terrain en élargissant la portée, en améliorant la répétition des messages et en permettant une optimisation continue qui est rarement possible avec les canaux conventionnels seuls.

5. Une coordination des investissements publics et privés est essentielle pour amplifier l'impact.

Un modèle renforcé dans lequel des campagnes financées par des fonds publics et indépendantes des marques créent une large sensibilisation et améliorent la perception des nouvelles variétés, réduisant ainsi efficacement les risques liés aux investissements du secteur privé dans un marketing ciblé et axé sur la conversion. Lorsque les acteurs publics jouent le rôle de porte-drapeaux de l'industrie en haut de l'entonnoir, les entreprises semencières peuvent investir avec plus de confiance dans des campagnes numériques en aval, l'engagement des distributeurs agricoles et l'activation des ventes. Cette coordination ne vise pas à remplacer le marketing privé, mais à aligner les incitations et à séquencer les investissements afin de dégager une plus grande efficacité et un impact global accru.

Dans l'ensemble, ces observations renforcent la conclusion générale de la SMIA: **le marketing des semences est le chaînon manquant entre les investissements dans la sélection et l'impact au niveau des agriculteurs.** La mise à l'échelle des approches qui ont fait leurs preuves dans le cadre de la SMIA offre un moyen pratique et rentable de réduire l'âge des variétés, de renforcer les systèmes commerciaux de semences et de garantir que les améliorations génétiques parviennent plus rapidement aux agriculteurs et soient adoptées de manière plus fiable sur les marchés africains.

Conclusion

Le programme SMIA conclut en démontrant clairement que les innovations en matière de commercialisation peuvent accélérer considérablement l'adoption de variétés améliorées, lorsqu'elles sont conçues en

tenant compte des besoins d'information et des points de décision des agriculteurs. L'information (à la fois les incitations générales et les données spécifiques axées sur la valeur) s'est révélée être le moteur le plus constant du changement de comportement, surpassant les incitations traditionnelles et démontrant sa valeur dans les canaux de vente au détail, numériques et communautaires. Les campagnes numériques et les stratégies optimisées d' s de démonstration offrent des voies évolutives pour une adoption à l'échelle de l'industrie, tandis que les distributeurs agricoles restent un point d'influence essentiel et sous-utilisé. Plusieurs enseignements clés ont été tirés au cours des travaux:

- Les meilleures variétés génétiques ne se vendent pas toutes seules.
- Des informations fiables sur les performances variétales (VPI) constituent un bien public qui fait défaut dans les systèmes semenciers.
- Les agriculteurs et les distributeurs agricoles sont des acteurs rationnels qui réagissent à des signaux crédibles.

À l'issue du programme, les données factuelles, les outils et les capacités développés dans le cadre du SMIA constituent une base solide pour les investissements futurs visant à réduire l'âge des variétés, à renforcer les systèmes semenciers commerciaux et à améliorer l'accès des agriculteurs à des ressources génétiques adaptées au climat. La voie à suivre est claire : la mise à l'échelle des approches qui ont fait leurs preuves dans le cadre du SMIA peut contribuer à accélérer et à fiabiliser le renouvellement des variétés sur les marchés africains.

À propos du partenariat

Le programme Seed Marketing Innovations for Africa (SMIA) a été mis en œuvre par **Resourced** (<https://www.resourced.global/>), qui a dirigé la conception et la coordination du programme et généré des informations exploitables pour le secteur des semences. La mise en œuvre a été soutenue par un consortium de partenaires : **CIMMYT** (informations sur les performances variétales et approches marketing au point de vente) ; **GeoPoll** et **AgNexus Africa** (données sur les agriculteurs, les distributeurs agricoles et le marché de détail) ; **STAK** et **USTA** (coordination et sensibilisation menées par le secteur) ; et **SDM Africa** (conception et test d'approches de marketing numérique). Ensemble, ces partenaires ont apporté une expertise complémentaire qui a permis de traduire les informations recueillies auprès des agriculteurs en stratégies marketing pratiques et évolutives pour les entreprises semencières.

Au-delà du sac:

pourquoi la révolution semencière africaine dépend d'experts qualifiés

Par Amos Rutherford Azinu, PhD
Fondateur et PDG, Legacy Crop Improvement Centre Limited, Ghana
Courriel: amos.rutherford@legacycrop.com



La différence entre un secteur agricole florissant et un secteur qui peine à nourrir sa population se résume souvent à quelque chose d'apparemment simple : les semences. Pourtant, dans toute l'Afrique, le système commercial des semences est confronté à un défi crucial qui fait rarement la une des journaux : une grave pénurie de professionnels possédant les qualifications académiques et les compétences techniques nécessaires pour mettre en place, gérer et innover dans le cadre de systèmes semenciers modernes.

Le déficit éducatif dans le secteur semencier africain

L'industrie semencière africaine fonctionne avec un déficit important en capital humain. Bien que le continent ait progressé dans le développement de son secteur semencier au cours des deux dernières décennies, le manque de formation spécialisée en science, technologie et gestion commerciale des semences continue de freiner les progrès. De nombreuses entreprises semencières, organismes de réglementation et laboratoires d'assurance qualité et d'ont du mal à trouver des technologues en semences, des sélectionneurs de plantes, des spécialistes de la certification des semences et des responsables du contrôle qualité qualifiés.

Ce déficit de compétences se manifeste de multiples façons : qualité inégale des semences, application insuffisante de la réglementation, innovation limitée dans le développement des variétés et systèmes de distribution inefficaces. Les conséquences sont directement ressenties par les petits exploitants agricoles, qui représentent la majorité de la main-d'œuvre agricole africaine, mais qui n'ont souvent pas accès à des variétés de semences améliorées qui pourraient augmenter leurs rendements de 30 à 50 %.

Learning from Global Leaders

Le contraste avec les systèmes semenciers

établis ailleurs dans le monde est instructif. Aux Pays-Bas, qui abritent l'une des industries semencières les plus avancées au monde, le secteur bénéficie d'un écosystème solide d'enseignement spécialisé. À elle seule, l'université de Wageningen forme chaque année des centaines de diplômés en sélection végétale, en technologie semencière et dans des domaines connexes. Le secteur semencier néerlandais emploie environ 12 000 personnes, dont beaucoup sont titulaires de diplômes supérieurs, au service d'un pays qui ne compte que 17 millions d'habitants.

Les États-Unis offrent une autre comparaison intéressante. Les universités américaines bénéficiant de concessions foncières ont formé des générations de scientifiques spécialisés dans les semences, d'agronomes et de sélectionneurs végétaux qui ont bâti une industrie fournissant des semences de haute qualité aux agriculteurs nationaux et internationaux. Le programme de sciences des semences de l'université d'État de l'Iowa, par exemple, forme des technologues en semences depuis 1922. Il en résulte un système très sophistiqué où la pureté des semences, les taux de germination et les performances variétales sont étroitement surveillés et continuellement améliorés.

L'Inde offre peut-être la comparaison la plus pertinente pour l'Afrique, compte tenu de trajectoires de développement similaires. Depuis la révolution verte, l'Inde a investi massivement dans l'enseignement agricole et le renforcement des capacités du secteur semencier. Le pays compte aujourd'hui plus de 60 universités agricoles qui forment chaque année des milliers de diplômés en technologie des semences et dans des domaines connexes. Cet investissement dans le capital humain a permis à l'Inde de développer une industrie semencière dynamique d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars, où prospèrent à la fois des entreprises multinationales et nationales. Les taux de remplacement des semences en Inde, c'est-à-dire le pourcentage d'agriculteurs

utilisant des semences certifiées plutôt que des semences conservées, ont atteint 30 à 35 % pour de nombreuses cultures, contre 10 à 15 % ou moins pour la plupart des pays africains.

La réalité africaine

La situation en Afrique est très différente. Le continent compte moins de 20 universités proposant des diplômes spécialisés en science ou technologie des semences. De nombreux pays ne disposent d'aucun programme officiel de formation en science des semences. Une étude réalisée en 2019 par l'Alliance pour une révolution verte durable en Afrique a révélé que dans 13 pays africains, les autorités de réglementation des semences ne fonctionnaient qu'à 40 % de leurs effectifs requis et que parmi le personnel existant, moins de la moitié possédait les qualifications techniques requises.

Le Kenya, souvent présenté comme l'un des pays africains avec le secteur semencier le plus avancé, montre à la fois son potentiel et ses obstacles. L'industrie semencière kenyane a connu une croissance notable, avec plus de 60 entreprises enregistrées. Toutefois, le Service d'inspection phytosanitaire du Kenya rencontre régulièrement des difficultés à recruter des analystes et inspecteurs compétents dans le domaine des semences. Les universités produisent relativement peu de diplômés en sciences semencières, et ceux qui sortent manquent souvent d'expérience pratique en laboratoire ou en installation de production moderne.

Quelles sont les compétences requises ?

Un système semencier commercial efficace requiert la présence de professionnels spécialisés dans divers domaines. Les sélectionneurs de plantes doivent maîtriser la génétique traditionnelle ainsi que les techniques moléculaires modernes pour créer des variétés améliorées. Les agronomes spécialisés en production de semences doivent posséder une expertise en gestion des

cultures, distances d'isolement, éclaircissage et calendrier de récolte pour préserver la pureté génétique. Les technologues en semences sont responsables du traitement, de la transformation, du stockage et des tests de qualité. Les agents de certification doivent connaître les normes, les protocoles d'échantillonnage et les techniques d'inspection en terrain. Les responsables commerciaux en semences doivent avoir une bonne compréhension de la logistique de la chaîne d'approvisionnement, des dynamiques du marché et des droits de propriété intellectuelle.

Ces compétences ne s'acquièrent pas à la légère et ne peuvent être transférées en bloc à partir d'une formation agricole générale. Elles nécessitent une formation spécialisée et systématique, combinée à une expérience pratique

Implications économiques

Les enjeux économiques sont considérables. Le marché africain des semences est évalué à environ 1,5 milliard de dollars par an, mais son fonctionnement est bien en deçà de son potentiel. Avec un développement approprié du capital humain, les experts du secteur estiment que le marché pourrait atteindre 5 à 7 milliards de dollars en une décennie, contribuant ainsi de manière significative à la sécurité alimentaire et aux revenus ruraux.

Les recherches de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires indiquent que l'amélioration des semences peut à elle seule représenter 20 à 40 % des augmentations de rendement des cultures de base. Cependant, pour réaliser ce potentiel, il faut des semences qui répondent aux normes de qualité, ce qui nécessite à son tour des professionnels formés pour les produire, les tester, les certifier et les distribuer.

Une voie à suivre

Pour combler le déficit de compétences dans le secteur semencier africain, une action coordonnée sur plusieurs fronts est nécessaire. Les universités doivent élargir et moderniser leurs programmes d'études en sciences semencières, en y intégrant des modules de formation pratique et des techniques de laboratoire modernes. Des centres d'excellence régionaux pourraient desservir plusieurs pays, en proposant des formations avancées et en servant de pôles de recherche et d'innovation.

Le secteur privé a un rôle crucial à jouer. Les principales entreprises semencières devraient investir dans des programmes de formation, des apprentissages et des partenariats avec des établissements d'enseignement. Certaines entreprises, comme East African Seed Company et Seed Co Limited, ont été les premières à mettre en place des programmes

de formation interne, mais ces efforts doivent être considérablement intensifiés.

Les organismes régionaux et continentaux tels que l'Union africaine, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique et les communautés économiques régionales devraient donner la priorité au renforcement des capacités du secteur semencier dans leurs stratégies de développement. Le Programme africain pour les semences et la biotechnologie a apporté d'importantes contributions, mais son financement et sa portée restent limités par rapport aux besoins.

Les partenaires internationaux de développement peuvent soutenir les programmes de bourses, le développement du corps enseignant, les infrastructures

'La situation en Afrique est très différente. Le continent compte moins de 20 universités proposant des diplômes spécialisés en science ou technologie des semences. De nombreux pays ne disposent d'aucun programme officiel de formation en science des semences.'

de laboratoire et les réseaux de formation régionaux. La transformation des systèmes semenciers asiatiques dans les années 1970 et 1980 a largement bénéficié de tels investissements de la part d'organisations telles que la Fondation Rockefeller et la Banque mondiale.

Au-delà des compétences techniques

Les qualifications techniques ne suffisent pas à elles seules. Le secteur semencier africain a également besoin de professionnels qui comprennent les contextes uniques dans

lesquels ils opèrent : les contraintes auxquelles sont confrontés les petits exploitants agricoles, l'importance des systèmes semenciers informels, la complexité des opérations dans des zones agroécologiques diverses dotées d'infrastructures limitées et la nécessité d'équilibrer la viabilité commerciale et l'impact social.

Cela nécessite des programmes éducatifs qui allient rigueur scientifique et connaissance pratique des réalités agricoles africaines. Il s'agit de former des professionnels capables d'innover malgré les contraintes, qui comprennent à la fois les biotechnologies modernes et la valeur des variétés végétales traditionnelles, et qui peuvent établir des ponts entre les systèmes semenciers formels et informels.

Le moment est venu

La population africaine devrait doubler d'ici 2050, ce qui exercera une pression sans précédent sur les systèmes de production alimentaire. Le changement climatique ajoute une couche supplémentaire de complexité, nécessitant des variétés de cultures plus résistantes. Le continent ne peut se permettre de laisser son secteur semencier rester entravé par des contraintes en matière de capital humain.

La bonne nouvelle, c'est que l'Afrique a démontré dans d'autres secteurs (technologies mobiles, banque, énergies renouvelables) qu'avec les investissements appropriés et un environnement favorable, une transformation rapide est possible. Le secteur des semences mérite une attention et des ressources similaires.

En fin de compte, l'amélioration des systèmes semenciers africains ne concerne pas seulement les semences, mais aussi les personnes. Il s'agit de former une génération de professionnels africains des semences capables de créer des entreprises, d'appliquer des normes, de développer de nouvelles variétés et de garantir à des millions de petits exploitants agricoles l'accès à des semences de qualité susceptibles de transformer leurs moyens de subsistance. Le rendement de ces investissements ne se mesurerait pas seulement en boisseaux de céréales, mais aussi en termes de renforcement des économies, d'amélioration de la nutrition et de souveraineté alimentaire accrue sur tout le continent.

Les fondements de tout système semencier sont, littéralement, plantés par les personnes qui comprennent le mieux les semences. L'avenir agricole de l'Afrique dépend de la capacité à garantir que ces personnes disposent de l'éducation et des compétences nécessaires pour réussir.

Les semences du changement:

l'AATF et ses partenaires favorisent la diffusion des hybrides de maïs DroughtTEGO et TELA à travers l'Afrique

Dr. Munyaradzi Jonga
Responsable du développement des systèmes semenciers, AATF

Courriel: j.munyaradzi@aatf-africa.org



Vanise Simiyu, une petite agricultrice du comté de Kakamega, au Kenya, montre sa ferme de maïs saine plantée avec la variété WE 4141, qui promet une récolte abondante.

Introduction

Alors que les chocs climatiques s'intensifient à travers l'Afrique, les systèmes semenciers résilients ne sont plus une option, ils sont essentiels. Grâce à des partenariats stratégiques avec le secteur privé des semences, la Fondation africaine pour la technologie agricole (AATF) transforme les hybrides DroughtTEGO et TELA, qui ont fait leurs preuves, en une solution commercialement viable et privilégiée par les agriculteurs sur divers marchés africains. Il s'agit là d'un exemple concret de leadership catalytique, où la collaboration entre les secteurs public et privé accélère l'adoption, renforce les entreprises semencières et met en place à grande échelle des chaînes de valeur du maïs résilientes au climat. Les agriculteurs africains sont en première ligne face au stress climatique, et le maïs résilient est leur bouée de sauvetage. Grâce au rôle catalyseur de l'AATF, les hybrides DroughtTEGO et TELA ont dépassé le stade des parcelles expérimentales pour conquérir les marchés semenciers concurrentiels, libérant ainsi la productivité, la rentabilité et améliorant les moyens de subsistance.

De l'innovation à un impact à grande échelle

Plus de 125 hybrides DroughtTEGO conventionnels ont été commercialisés dans le cadre du partenariat Water Efficient Maize for Africa (WEMA) dirigé par l'AATF en collaboration avec le CIMMYT, Bayer, l'Organisation kenyane de recherche agricole et animale (KALRO), l'Organisation nationale de recherche agricole (NARO de l'Ouganda), l'Institut de recherche agricole de Tanzanie (TARI), le Conseil de recherche agricole (ARC d'Afrique du Sud), l'Instituto de Investigação Agrária de Moçambique (IIAM), l'Ethiopian Institute of Agricultural Research (EIAR) et l'Institute for Agricultural Research (IAR du Nigeria).

Ces maïs hybrides économes en eau, commercialisés sous la marque DroughtTEGO, résistent à une sécheresse modérée, en particulier lorsque les précipitations sont irrégulières deux semaines avant et deux semaines après la floraison. En cas de stress hydrique modéré, les agriculteurs peuvent obtenir des rendements de 3 à 5 t/ha, et de 8 à 12 t/ha en cas de précipitations optimales, ce qui est bien supérieur à la moyenne des petits exploitants d'Afrique subsaharienne, qui est de 1,0 à 1,2 t/ha.

En raison de leur grande adaptabilité, en particulier dans les agroécologies de moyenne altitude, les hybrides DroughtTEGO sont désormais commercialisés dans 13 pays d'Afrique orientale, australe, occidentale et centrale. Un modèle de licence stratégique, associé à une promotion via la plateforme TAAT Maize Compact, a permis à plus de 40 entreprises semencières d'intégrer ces hybrides dans leurs portefeuilles.

L'utilisation du catalogue harmonisé des variétés du COMESA a encore accéléré la mise sur le marché et l'enregistrement au niveau régional, permettant aux hybrides DroughtTEGO de s'étendre à six autres pays en plus des pays initiaux de la WEMA.

Au cours des saisons de croissance 2024/2025, les hybrides DroughtTEGO déployés sur les sites d'intervention du TAAT Maize Compact ont atteint des rendements compris entre 3,6 et 6,8 t/ha dans 10 pays, démontrant ainsi des performances constantes sur le terrain dans des conditions gérées par les agriculteurs. S'il est reproduit à grande échelle, ce bond de productivité pourrait réduire considérablement l'écart de rendement du maïs en Afrique et renforcer la sécurité alimentaire nationale et régionale.

Élargissement du portefeuille de résilience : hybrides TELA Bt

Au-delà de la tolérance conventionnelle

à la sécheresse, l'AATF et ses partenaires font progresser le maïs TELA résistant aux insectes dans le cadre de l'initiative Biotech Maize Seed Systems (BMSS). Neuf hybrides de maïs TELA (Bt) ont été commercialisés et enregistrés en Afrique du Sud et au Nigeria, offrant une protection contre les foreurs de tiges et la légionnaire d'automne (FAW).

Au Nigeria, les hybrides TELA ont démontré un avantage de rendement pouvant atteindre 88 % par rapport aux anciennes variétés non Bt cultivées par les agriculteurs, mettant en évidence la puissante synergie entre la tolérance à la sécheresse et la résistance aux insectes pour stimuler la productivité des petits exploitants.

Conclusion : amplifier l'impact grâce aux marchés

La commercialisation des technologies DroughtTEGO, TELA (Bt) et StrigAway (pour lutter contre la mauvaise herbe Striga) démontre que lorsque l'innovation apporte des solutions aux agriculteurs, une transformation s'opère. Les entreprises semencières agréées par l'AATF ont produit au total plus de 63 000 tonnes de semences de maïs certifiées, suffisamment pour ensemercer plus de 2,5 millions d'hectares et bénéficier à plus de 6 millions de petits exploitants agricoles à travers l'Afrique.

Il ne s'agit pas seulement d'un déploiement technologique, mais d'une véritable transformation du marché. Ensemble, des semences résistantes et des partenariats solides redessinent l'avenir du maïs en Afrique.

L'AATF continue d'accorder des licences pour les hybrides DroughtTEGO et TELA aux entreprises semencières qui cherchent à renforcer leur portefeuille de maïs et à développer leurs activités tout en proposant aux agriculteurs des solutions résilientes au changement climatique.

L'avenir agricole de l'Afrique commence par les semences

Qualité des semences, solidité du système et résilience nécessaire pour être compétitif

Par QualiBasic Seed Company

En Afrique, les discussions sur l'agriculture portent souvent sur les engrais, l'irrigation, la mécanisation et le financement. Pourtant, saison après saison, le facteur le plus déterminant pour la productivité est choisi bien avant l'arrivée des premières pluies. Il s'agit des semences.

Les semences déterminent si un agriculteur récolte ou se contente de semer. Elles définissent le rendement, la tolérance aux parasites, la réponse à la variabilité des précipitations et, en fin de compte, si l'agriculture devient un moyen de subsistance ou un risque. Sur un continent où les petits exploitants produisent la majorité des denrées alimentaires, la qualité des semences est un atout stratégique. La lutte de l'Afrique pour la sécurité alimentaire ne se résume pas à une simple augmentation de la production. La clé réside dans le développement de systèmes agricoles capables de faire face à l'imprévisibilité. En agriculture, la résilience commence par la génétique.

Un système sous pression

Le secteur semencier africain fonctionne dans un contexte structurel unique. Les entreprises semencières officielles, soutenues par les sélectionneurs et les régulateurs, fournissent des semences certifiées et génétiquement améliorées. Cependant, leur portée est encore en développement par rapport à l'échelle du continent. De nombreuses entreprises semencières sont confrontées à une contrainte récurrente : l'accès irrégulier à des semences fiables de première génération.

Parallèlement à ce système, les réseaux de semences gérés par les agriculteurs continuent de jouer un rôle essentiel en matière d'accèsibilité et d'adaptation locale. Cependant, sans garantie de pureté et de performance, ces systèmes ont du mal à répondre aux exigences de la variabilité climatique et de l'agriculture commerciale. Le continent n'est pas confronté à un système semenciers défaillant, mais plutôt à un système en transition, passant de méthodes de subsistance fiables à une approche basée sur le marché. Le pont entre les deux se trouve en amont.

Pourquoi les semences de base sont-elles importantes ?

Les performances de chaque marque de semences certifiées remontent en fin de compte à un point central : les semences de base. Lorsque les semences de première génération sont fiables, les entreprises semencières planifient en toute confiance, la production se stabilise et les agriculteurs ont confiance dans ce qu'ils plantent. Lorsqu'elles sont irrégulières, c'est toute la chaîne de valeur qui est exposée à des risques. C'est dans ce domaine qu'opère QualiBasic Seed Company (QBS).



En multipliant les semences de sélection provenant de partenaires de recherche mondiaux pour obtenir des semences de base de haute pureté, QBS renforce la partie essentielle de la chaîne de valeur. Le contrôle qualité commence par la vérification des semences de prébase et se poursuit par une pollinisation contrôlée, une multiplication supervisée, des inspections réglementaires avec le Seed Control and Certification Institute (SCCI) en Zambie, le Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS) au Kenya et la South African National Seed Organization (SANSOR) en Afrique du Sud, ainsi que des tests en laboratoire avant la mise sur le marché afin de garantir la fiabilité des semences.

Au-delà de la qualité : créer des marchés semenciers compétitifs

Le prochain bond en avant de l'Afrique dans le domaine agricole ne sera pas uniquement motivé par les progrès technologiques, mais aussi par la mise en place et le fonctionnement de marchés efficaces. Les entreprises semencières exigent plus qu'une génétique supérieure ; elles s'appuient sur des chaînes d'approvisionnement efficaces, une production régulière et des opérations rentables. Lorsque les semences de première génération font preuve de fiabilité, les organisations sont en mesure d'allouer des ressources au marketing, à la distribution et à la formation des agriculteurs. Cela facilite une adoption plus rapide et accélère l'introduction de variétés améliorées dans les champs agricoles.

Partout en Afrique, les projets mettent de plus en plus l'accent sur cette transition. Des techniques de sélection innovantes telles que la CSPTA et la BMSS aident les cultures à résister aux ravageurs et aux climats rigoureux. Les progrès réalisés dans les technologies de production rendent l'agriculture moins exigeante en main-d'œuvre et améliorent la qualité des semences. L'harmonisation des réglementations régionales simplifie le commerce transfrontalier. Les initiatives communautaires et hybrides en matière de semences relient la recherche formelle aux réseaux d'agriculteurs locaux. L'agriculture en Afrique progresse indéniablement vers une économie semencière globale plutôt que vers une simple expansion de son secteur semencier.

La résilience nécessaire pour réussir

Pour être compétitive à l'échelle mondiale et nourrir sa population croissante, l'Afrique doit renforcer sa résilience dans plusieurs domaines simultanément.

- La résilience génétique est nécessaire pour faire face à la volatilité du climat et aux nouveaux ravageurs.
- La résilience du marché est nécessaire pour que les entreprises semencières puissent planifier leur production et étendre leur distribution.
- La résilience institutionnelle doit passer par des systèmes réglementaires prévisibles et une harmonisation régionale
- La résilience des partenariats est essentielle pour relier les organismes de recherche, les entreprises privées, les décideurs politiques et les organisations d'agriculteurs.

Aucune institution ne peut relever ce défi seule. La collaboration est essentielle et l'industrie semencière se trouve au centre de cet écosystème.

L'opportunité stratégique

L'Afrique dispose d'un avantage rare : elle peut construire une industrie semencière moderne sans reproduire les inefficacités des anciens systèmes agricoles. En investissant directement dans l'assurance qualité, la traçabilité et les chaînes d'approvisionnement régionales, le continent peut raccourcir le chemin vers la croissance de la productivité.

Chez QBS, notre mission est de fournir des semences de base de la plus haute qualité et pureté aux entreprises semencières d'Afrique orientale et australe, et notre vision est de devenir la référence de confiance du continent pour l'approvisionnement en semences de base de qualité. Les semences de base servent à la fois d'intrant et de stabilisateur sur les marchés agricoles.

Perspectives

L'avenir agricole de l'Afrique ne dépendra pas uniquement des précipitations ou des subventions accordées aux intrants. Il dépendra également de la solidité des systèmes qui relient la recherche aux agriculteurs. La qualité des semences constitue le point de départ de cette connexion.

L'Afrique dispose d'une innovation, d'un talent et d'une demande considérables. Ce qu'il faut maintenant, c'est un niveau de fiabilité qui permette aux agriculteurs, aux semenciers et aux marchés de travailler en toute confiance année après année.



‘Les semences déterminent si un agriculteur récolte ou se contente de semer. Elles définissent le rendement, la tolérance aux parasites, la réponse à la variabilité des précipitations et, en fin de compte, si l'agriculture devient un moyen de subsistance ou un risque.’



Légende de la photo : La délégation nigérienne aux sessions de l'UPOV de 2025 à Genève

Quelles sont les nouveautés au sein de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) ?

By the Union for the Protection of New Varieties of Plants (UPOV)

En 2025, le Nigeria a adhéré à la Convention UPOV. En accordant aux obtenteurs des droits de propriété intellectuelle, appelés droits d'obteneur, les membres de l'UPOV encouragent l'innovation dans l'agriculture, soutiennent la sécurité alimentaire et contribuent au développement durable.

L'accueil officiel du Nigéria par l'organe directeur de l'UPOV, le Conseil de l'UPOV, a été au centre des sessions 2025 de l'organisation, marquant une avancée majeure pour les droits d'obteneur à travers l'Afrique.

M. Fatuhu Muhammed, directeur général du Conseil nigérian des semences agricoles, s'est adressé au Conseil de l'UPOV, affirmant l'engagement de son pays en faveur d'une collaboration mondiale dans le domaine de la protection des variétés végétales.

En 2024, plus de 29 000 demandes de protection des obtentions végétales (POV) ont été déposées auprès des membres de l'UPOV, ce qui représente une croissance pour la neuvième année consécutive. L'adhésion du Nigéria en mars 2025, pays le plus peuplé d'Afrique, porte à 80 le nombre de membres de l'UPOV, couvrant 99 États.

En marge des sessions, l'UPOV a organisé un séminaire sur la coopération avec les obtenteurs dans le cadre des examens des variétés végétales, au cours duquel les membres ont partagé leurs expériences en matière de collaboration avec les obtenteurs afin de rendre les examens des variétés végétales plus rentables et plus efficaces. Les participants ont présenté des exemples d'approches coopératives en matière d'examen dans les différents systèmes nationaux et ont discuté des avantages de la collaboration dans la mise en œuvre des options prévues par la Convention UPOV.

Les sessions ont également été l'occasion

“Le gouvernement nigérian est pleinement déterminé à collaborer avec tous les pays membres et le Secrétariat de l'UPOV dans un esprit d'unité et de partenariat. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour créer un avenir où l'innovation agricole prospère, le développement durable est atteint et nos agriculteurs et obtenteurs d' s sont autonomisés. Nous sommes convaincus que cette adhésion profitera aux générations futures pendant de nombreuses années”, a déclaré M. Fatuhu Muhammed, directeur général du Conseil nigérian des semences agricoles.

d'un changement à la tête de l'UPOV. Le président sortant du Conseil, M. Yehan Cui (Chine), a passé le relais à M. Anthony Parker (Canada) et Mme Grace Ama Issahaque (Ghana) a été élue vice-présidente du Conseil.

En outre, le Conseil de l'UPOV a émis un avis favorable sur le projet de loi de la Malaisie, ouvrant la voie à l'adhésion de ce pays d'Asie du Sud-Est à l'UPOV une fois la loi adoptée.

Mettre en place des systèmes efficaces de protection des variétés végétales à travers l'Afrique

La mise en place et la mise en œuvre efficaces d'un système de protection des obtentions végétales en Afrique nécessitent un environnement juridique favorable et clair, ainsi qu'une meilleure communication et une meilleure collaboration avec les parties prenantes africaines.

Pour ce faire, il est essentiel d'impliquer divers acteurs – des organismes gouvernementaux et des institutions de sélection aux entreprises semencières et aux organisations d'agriculteurs – afin de mieux faire comprendre le fonctionnement des systèmes de protection des obtentions végétales dans les secteurs semenciers nationaux.

Un séminaire de l'UPOV prévu en octobre 2026 sera consacré aux petits exploitants agricoles. Il permettra de partager des exemples concrets de l'impact de la protection des obtentions végétales et de mieux faire comprendre comment les nouvelles variétés végétales soutiennent les agriculteurs, les producteurs et les consommateurs. Pour participer au séminaire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : upov.mail@upov.int

Efforts de numérisation de l'UPOV

L'infrastructure numérique pour la protection des variétés végétales continue de se développer en Afrique et au-delà.

UPOV PRISMA, l'outil en ligne spécialement conçu pour faciliter les dépôts de demandes de protection des obtentions végétales, a dépassé les 10 000 demandes en octobre 2025. Cet outil est conçu pour simplifier et numériser le processus de dépôt dans différents territoires, conformément aux normes internationales.

- Les obtenteurs peuvent désormais soumettre des demandes au Nigéria à l'aide d'UPOV PRISMA pour toutes les cultures et toutes les espèces, à la suite de l'intégration du pays à la plateforme.
- L'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) a également achevé son intégration à UPOV PRISMA en novembre 2025, permettant aux obtenteurs de déposer des demandes par voie électronique pour toutes les espèces végétales dans les parties contractantes au Protocole de l'ARIPO sur la protection des obtentions végétales.
- Le Japon a également réussi à connecter son système national en ligne de protection des variétés végétales à UPOV PRISMA. Depuis le 14 octobre 2025, les demandeurs peuvent désormais déposer une demande de protection pour tous les genres et espèces au Japon via la plateforme mondiale unifiée, élargissant ainsi la portée du dépôt numérique simplifié.

Parallèlement, une nouvelle version du système UPOV e-PVP DUS (DHS) (Distinction, Uniformité/Homogénéisation, and Stabilité) d'échange de rapports facilite une plus grande collaboration entre les autorités de protection des obtentions végétales du monde entier. Cet outil numérique permet aux offices de partager des rapports techniques liés aux essais DHS, qui constituent la base des décisions visant à déterminer si une nouvelle variété végétale peut bénéficier d'une protection. En évitant les essais répétés et en favorisant le partage des données entre les juridictions, le système vise à réduire les délais d'attente et les coûts tant pour les obtenteurs que pour les offices de protection des obtentions végétales.

Réunions des groupes de travail techniques (GTT) de l'UPOV

Lors d'une réunion aux Pays-Bas, le Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a examiné les directives d'examen actualisées pour des espèces telles que le ginkgo et le zantedeschia, tout en étudiant comment le

génotypage par séquençage (GBS) pourrait faciliter l'examen DHS de l'hortensia.

Parallèlement, à Pékin (Chine), le Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d'examen (TWM) a réuni plus de 150 participants, parmi lesquels des experts DHS, des spécialistes



Légende de la photo : Délégués à la réunion du Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes agricoles en République-Unie de Tanzanie

en biologie moléculaire et des obtenteurs. À l'ordre du jour : le phénotypage à haut débit, l'analyse des caractères à partir d'images et l'utilisation de l'apprentissage automatique pour améliorer la prise de décision dans l'examen des variétés végétales. Bien qu'ils en soient encore à la phase pilote, ces outils pourraient marquer un tournant dans la manière dont les nouvelles variétés sont évaluées.

En République-Unie de Tanzanie, le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) s'est réuni pour mettre à jour les directives relatives aux cultures de base telles que le maïs et la patate douce. Une visite sur le terrain à l'Institut tanzanien de recherche sur le café a permis de découvrir les succès locaux en matière de sélection, avec plus de 20 variétés de café protégées.

Au-delà des mises à jour institutionnelles et techniques, des témoignages sur l'impact de la protection des obtentions végétales émergent à travers le continent. Au Kenya, un obtenteur local décrit comment la sélection de roses et la protection des variétés végétales ont transformé les moyens de subsistance à Naivasha, montrant comment les systèmes de protection des obtentions végétales peuvent stimuler non seulement l'innovation agricole, mais aussi le développement socio-économique plus large tout au long de la chaîne de valeur.

À mesure que la présence de l'UPOV en Afrique s'intensifie, ces exemples offrent une preuve tangible de ce que la protection formelle des variétés végétales peut signifier pour les obtenteurs, les agriculteurs et les communautés.



'En 2024, plus de 29 000 demandes de protection des obtentions végétales (POV) ont été déposées auprès des membres de l'UPOV, ce qui représente une croissance pour la neuvième année consécutive.'

Coopération Sud-Sud:

un levier stratégique pour renforcer les systèmes semenciers africains

Ajay Panchbhaj, PhD

Africa Regional Lead - Breeding, Seed Systems and Product Management

CGIAR – International Rice Research Institute (IRRI)

Power (Partnerships and Capacity Building) Lead - CGIAR Inclusive Delivery



La transformation agricole en Afrique repose sur des systèmes semenciers plus solides et plus résilients. Des semences de qualité sont le premier facteur, et le plus important, de la productivité, mais la pénétration du secteur semencier formel pour de nombreuses cultures de base en Afrique subsaharienne (ASS) reste inférieure à 20 %. Dans le même temps, la variabilité climatique croissante accroît la nécessité d'un renouvellement plus rapide des variétés et d'un accès plus large à des variétés de cultures résistantes au climat et adaptées au marché. Le renforcement des systèmes semenciers n'est donc pas facultatif, il est fondamental pour la sécurité alimentaire, la résilience et la compétitivité agricole.

Une évaluation à l'échelle du continent réalisée par l'African Seed Access Index (TASAI), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, a permis d'élaborer l'indice de performance du secteur semencier (SSPI) 2023 afin d'évaluer la performance des systèmes semenciers nationaux à travers l'Afrique. L'analyse (figure 1) montre que la plupart des pays se situent dans les catégories de performance moyenne à faible, deux d'entre eux étant jugés extrêmement faibles, tandis que seuls quelques-uns disposent de systèmes semenciers bien développés et efficaces.

De même, l'indice d'accès aux semences 2019 pour l'Afrique orientale et australe (ESA), qui a évalué 22 grandes entreprises semencières, montre que celles-ci opèrent dans plusieurs pays de la région (figure 2). Pourtant, selon le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), seuls environ 23 % des petits exploitants agricoles ont actuellement accès à des variétés améliorées des principales cultures de plein champ, ce qui met en évidence le fossé important qui subsiste dans la distribution des semences.

Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud (CSS) offre une voie sous-utilisée mais hautement stratégique pour accélérer le

développement du secteur semencier en Afrique, notamment grâce à un engagement plus profond des acteurs privés du secteur semencier en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Élargir la perspective Sud-Sud au-delà de l'Afrique et de l'Asie

Les discussions autour de la CSS dans le domaine agricole se concentrent souvent principalement sur les échanges entre l'Afrique et l'Asie, s'inspirant de la révolution verte asiatique et de l'évolution de ses industries semencières. Des pays comme l'Inde et le Vietnam ont démontré comment des investissements coordonnés dans la sélection, l'irrigation, les marchés des intrants et le développement des entreprises semencières privées peuvent augmenter considérablement la productivité et les revenus ruraux.

Cependant, la coopération Sud-Sud dans le secteur des semences devrait être considérée plus largement comme une opportunité tri-continentale reliant l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

L'Amérique latine, en particulier le Brésil et l'Argentine, a développé l'une des industries semencières les plus dynamiques du Sud. Le marché commercial des semences du Brésil est l'un des plus importants au monde, soutenu par de solides liens entre la recherche publique et privée, des systèmes de propriété intellectuelle robustes et des industries semencières hybrides bien établies (Rapport de l'OCDE sur les programmes semenciers, 2022). Il est important de noter que bon nombre de ces systèmes ont évolué dans des agroécologies tropicales et subtropicales comparables à celles d'une grande partie de l'Afrique.

Il est clair que le secteur des semences dans les pays du Sud a déjà connu une croissance transformatrice. L'Afrique peut accélérer sa trajectoire en s'inspirant stratégiquement de ces expériences.

Le rôle central des entreprises semencières privées

Si les institutions de recherche publiques restent essentielles pour le développement variétal, la croissance durable du système semencier dépend, en fin de compte, d'une chaîne de valeur inclusive qui comprend des entreprises semencières privées commercialement viables.

En Asie, l'expansion des entreprises semencières nationales compétitives a été favorisée par plusieurs facteurs :

- Des systèmes transparents et décentralisés d'autorisation et d'enregistrement des variétés.
- Des voies réglementaires prévisibles.
- Des liens solides entre la recherche nationale et l'industrie
- Des liens solides entre la recherche nationale et l'investissement en hybrid and advanced seed technologies.
- Des associations actives de l'industrie semencière plaidant en faveur de réformes politiques.

De même, en Amérique latine, la clarté réglementaire et les systèmes de propriété intellectuelle applicables ont créé des incitations à l'innovation, au réinvestissement et à la croissance des entreprises semencières locales et régionales.

En revanche, de nombreux systèmes semenciers africains sont encore confrontés à des contraintes structurelles, notamment à des cadres réglementaires fragmentés, à une harmonisation incohérente des politiques publiques, à un accès limité aux semences de première génération, à des voies de commercialisation faibles et à des flux de capitaux privés insuffisants. Selon le rapport « Enabling the Business of Agriculture » de la Banque mondiale, l'inefficacité réglementaire et la concurrence limitée continuent de freiner les performances du marché des semences dans plusieurs pays africains.

La CSS peut contribuer à résoudre ces problèmes, non pas par une simple reproduction, mais par l'adaptation de modèles éprouvés au contexte africain.

À quoi pourrait ressembler une CSS pratique dans le domaine des semences ?

Une stratégie délibérée de CSS (figure 3) pour le secteur semencier africain pourrait inclure :

1. Des plateformes d'échange structurées entre les associations semencières africaines, asiatiques et latino-américaines.
2. Des initiatives conjointes de renforcement des capacités pour les entrepreneurs africains émergents dans le domaine des semences.
3. Le partage des connaissances sur les systèmes réglementaires, notamment l'enregistrement des variétés, l'assurance qualité et la gouvernance phytosanitaire et biosécuritaire.
4. Des partenariats d'investissement Sud-Sud ciblant les entreprises semencières africaines en phase de démarrage.
5. Dialogues collaboratifs menés par l'industrie sur le développement hybride, la gestion responsable et les systèmes numériques de traçabilité des semences.



Figure 3 : Stratégie CSS pour le développement du secteur semencier en Afrique

Il est essentiel que cette coopération soit institutionnalisée par le biais de partenariats à long terme entre les associations industrielles, les organismes de recherche et les organismes de réglementation.

De l'harmonisation régionale à la collaboration mondiale grâce à la CSS

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a réalisé certains progrès dans la facilitation de la circulation des variétés végétales améliorées à travers les frontières nationales grâce à l'harmonisation des politiques régionales. Un exemple en est la variété de riz Komboka, une variété à haut rendement et résistante au climat, mise au point par l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) en partenariat avec les systèmes de recherche nationaux africains. La variété Komboka a récemment été inscrite au catalogue régional des variétés du COMESA, ce qui permet sa commercialisation dans plusieurs États membres, sans qu'il soit nécessaire de mener des essais et des enregistrements nationaux répétés.

Fort des progrès réalisés dans l'harmonisation des politiques



Komboka Rice Variety

régionales en matière de semences en Afrique, la prochaine étape consiste à aller au-delà du continent. Plusieurs variétés de cultures développées en Asie et en Amérique latine pourraient présenter un fort potentiel d'adaptation aux environnements de production africains. À l'inverse, certaines variétés développées en Afrique pourraient également convenir aux régions tropicales et subtropicales d'autres régions du Sud.

Cette pertinence agroécologique mutuelle représente une opportunité largement inexploitée pour la coopération Sud-Sud. Une telle collaboration pourrait permettre un échange plus efficace de matériel génétique amélioré, de technologies et d'expériences réglementaires entre les pays confrontés à des défis similaires.

Faire le lien entre la recherche et les marchés

Une autre lacune critique dans de nombreux systèmes semenciers africains tient au rapprochement entre les résultats de la recherche et les marchés commerciaux. Des investissements publics importants permettent d'améliorer le matériel génétique, mais les voies d'adoption par le secteur privé et les agriculteurs restent incohérentes.

Les expériences de l'Asie et de l'Amérique latine montrent comment les cadres de licence, les systèmes de redevances et les consortiums industriels peuvent créer des incitations durables à la commercialisation de variétés sélectionnées par le secteur public grâce à des partenariats public-privé.

En Afrique, l'adaptation de ces mécanismes pourrait améliorer les taux de renouvellement des variétés et accélérer l'accès des agriculteurs à des semences améliorées.

Un rôle stratégique pour l'AfSTA

En tant que porte-parole continental de l'industrie semencière africaine, l'AfSTA occupe une position unique pour catalyser un dialogue Sud-Sud plus large sur les semences. En renforçant son engagement non seulement en Afrique, mais aussi en Asie et en Amérique latine, l'AfSTA peut :

- Faciliter les échanges entre pairs parmi les acteurs privés du secteur des semences
- Plaider en faveur d'une réforme réglementaire fondée sur des données probantes
- Promouvoir des modèles de commercialisation qui encouragent l'innovation
- Positionner l'Afrique à la fois comme bénéficiaire et contributeur de l'innovation mondiale dans le domaine des semences

Conclusion :

La coopération Sud-Sud représente plus qu'un simple échange de connaissances : elle offre à l'Afrique l'opportunité de remodeler la manière dont l'innovation circule au sein des pays du Sud. En renforçant ses partenariats avec l'Asie et l'Amérique latine, l'Afrique peut accélérer le développement variétal, mettre en place des systèmes semenciers résilients et se positionner non seulement comme bénéficiaire, mais aussi comme contributeur à l'innovation mondiale dans le domaine des semences.

Pourquoi adhérer à l'AFSTA ?

Rejoignez le réseau qui façonne l'avenir des semences en Afrique

Participez à un mouvement continental dédié à l'expansion du commerce des semences, au renforcement des systèmes semenciers africains, à la promotion de l'innovation dans l'agriculture et à l'amélioration de l'accès des agriculteurs à des semences de qualité



La voix de l'industrie semencière africaine

En adhérant à l'AFSTA, votre organisation rejoint un puissant réseau continental regroupant des entreprises semencières, des **sélectionneurs**, des décideurs politiques et des acteurs de la **chaîne de valeur** agricole qui œuvrent à promouvoir l'innovation, l'harmonisation des politiques et la croissance du marché dans le secteur semencier africain.

1. Développez votre activité et renforcez votre visibilité à travers l'Afrique

L'adhésion à l'AFSTA vous ouvre les portes de nouveaux marchés et d'opportunités commerciales à travers le continent. Cela vous permettra de renforcer votre présence dans le secteur, d'élargir vos réseaux de distribution et de développer votre activité semencière sur les marchés agricoles africains en pleine évolution.

Bénéficier des avantages suivants :

- Accès direct à un réseau de semenciers, de distributeurs et d'acheteurs à travers l'Afrique
- Participation à prix réduit au congrès annuel et au salon commercial de l'AFSTA
- Accès aux plateformes commerciales interentreprises et salons consacrés aux semences
- Des informations sur le marché concernant la demande en semences, les cultures émergentes et les opportunités commerciales régionales.
- Inscription de votre entreprise sur le site web de l'AFSTA et dans le magazine African Seed
- Reconnaissance officielle et la présentation lors de l'assemblée générale de l'AFSTA

2. Contribuez à influencer les politiques qui façonnent le secteur des semences

L'AFSTA représente la voix collective du secteur africain des semences dans les discussions avec les gouvernements et les organismes régionaux. En adhérant à l'AFSTA, vous pourrez contribuer à façonner les politiques qui influencent votre environnement commercial et le commerce régional.

Bénéficier des avantages suivants:

- Représentation dans les discussions sur les politiques et la réglementation
- Plaidoyer en faveur d'une harmonisation de la réglementation sur les semences à travers l'Afrique
- Engagement auprès des régulateurs sur la certification, les normes de qualité et le commerce des semences

3. Accédez aux connaissances et aux technologies and innovation

Gardez une longueur d'avance dans un secteur concurrentiel des semences grâce à des mises à jour régulières sur les développements qui façonnent ce secteur, ainsi qu'à des connaissances et une expertise techniques de pointe. À l'AFSTA, vous renforcerez vos capacités techniques et améliorerez la qualité de vos produits.

Bénéficiez :

- De participation à des formations, ateliers et webinaires sur la production, la transformation et la gestion de la qualité des semences
- D'un accès aux innovations en matière de sélection végétale et aux matériels génétiques améliorés
- Des dernières actualités du secteur et des meilleures pratiques en matière de science des semences et de développement commercial
- Accès prioritaire aux publications de l'AFSTA : E-Reviews, newsletters, dépêches mensuelles et magazine
- Des informations sur le secteur,

des mises à jour sur les politiques, des annonces importantes sur les événements et les opportunités

4. Établissez des partenariats stratégiques

L'AFSTA met en relation ses membres tout au long de la chaîne de valeur des semences afin de créer des partenariats, des coentreprises et de nouvelles opportunités de collaboration.

Réseautez avec:

- Des producteurs et distributeurs de semences
- Des sélectionneurs et chercheurs
- Des décideurs politiques et régulateurs
- Des prestataires de services liés aux semences
- Des organisations d'agriculteurs et des partenaires de développement

5. Accès privilégié au plus grand événement annuel de l'industrie semencière en Afrique et au Consortiums Africains de sélection végétale

Le congrès annuel de l'AFSTA offre des opportunités inégalées pour établir des partenariats, identifier des distributeurs, promouvoir des produits semenciers et conquérir de nouveaux marchés.

Bénéficiez des avantages suivants:

- Frais d'inscription réduits pour le congrès annuel
- Participation à des discussions plénières de haut niveau sur le commerce des semences, l'innovation et les politiques
- Accès au salon et à l'exposition sur le commerce des semences
- Tables de négociation entre entreprises
- Réseautage avec des entreprises semencières, des investisseurs, des chercheurs et des décideurs politiques de toute l'Afrique et au-delà

Ensemble, les membres de l'AFSTA transforment l'agriculture en Afrique.

Rejoignez l'AFSTA dès aujourd'hui

site web: www.afsta.org

Courriel: info@afsta.org

Contact téléphonique: +254 202 429 017

MEMBRES DU CONCEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFSTA

CA de l'AFSTA 2024-2025



Mr Amadou Sarr
Président (Sénégal)



Mr. Clive Mugadza
Vice Président (Tanzanie)



Dr. Kulani Machaba
Past Président (Afrique du Sud)



Ms. Lynette Ngila
Membre du CA (Kenya)



Mr. Innocent Namuhonye
Membre du CA (Rwanda)



Mr. Saidi Mohamed
Membre du CA (Maroc)



Ms. Nathalie Issaurat
Membre du CA (Cameroun)



Mr. Raman Sehgal
Membre du CA (Egypte)



Ms. Sylvia Horemans
Membre du CA (Zambie)



Mr. Narcis Tumushabe
Membre du CA (Ouganda)



Mr. Nessimu Nyama
Membre du CA (Malawi)



Mr. Charles Miller
Membre Associé (USA)



Mr. Nicola Perrin
Membre Associé (France)



Mr. Michael Keller
Observateur(Suisse)



Dr. Yacouba Diallo
Secrétaire Général

AFSTA Congress 2025 Kigali Rwanda



LES SPONSORS DU CONGRES



SPONSOR DIAMAND



SPONSOR OR

ENZA ZADEN



SPONSOR ARGENT



**STARKE
AYRES**
Member of the PLENNEY GROUP

SPONSORS BRONZE



Nos Valereux Parténaires





Rejoignez l'AFSTA dès aujourd'hui

Rejoignez le réseau qui façonne l'avenir des
semences en Afrique

site web: www.afsta.org
Courriel: info@afsta.org
Contact téléphonique: +254 202 429 017

Scannez pour télécharger notre liste
de membres et leurs contacts

